ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Académie de Nice

Rapport de jury du CRPE session 2022

I. Introduction

Le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) donne lieu à la publication d'un rapport de jury qui a pour objectif d'informer les candidats sur les exigences et les modalités du concours afin de les aider à se préparer dans les meilleures conditions possibles.
La session 2022 est la première session du concours rénové qui se situe désormais à la fin du master et s'inscrit dans un parcours de professionnalisation progressive.

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du CRPE est disponible ici : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles se composent désormais de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission. Les candidats peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.
Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Il est conseillé aux candidats de consulter régulièrement le site internet du ministère devenirenseignant.gouv.fr ainsi que le site académique https://www.ac-nice.fr/crpe

II- Nombres de postes, de candidats présents, admissibles ou admis dans l'académie de Nice

L'intégralité des postes ouverts dans les concours de l'enseignement public et de l'enseignement privé a été pourvu. Dans les concours du public, 22 candidats ont été inscrits sur liste complémentaire et 4 dans les concours de l'enseignement privé.

Concernant l'épreuve d'application d'admissibilité, 37 % des présents ont choisi l'épreuve de sciences et technologie, 44% l'épreuve d'histoire-géographie et EMC et 20% l'épreuve d'arts.

50 % des candidats admissibles ont choisi de passer l'épreuve facultative de langue vivante, avec la répartition suivante : allemand : 1% ; anglais : 71% ; espagnol : 13% ; italien : 15%

CRPE	Inscrits	Postes à pourvoir	Présents	Admissibles	Admis sur liste principale	Admis sur liste complémentaire
Concours externe public	1293	215	420	339	212	0
Concours externe public spécial	1	1	0	0	0	0
3ème concours public	356	18	101	62	22	19
2nd concours interne public	207	14	47	30	14	3
Sous-total public	**1857**	**248**	**568**	**431**	**248**	**22**
Concours externe privé	236	12	47	29	13	4
2nd concours interne privé	65	5	29	12	4	0
Sous-total privé	**301**	**17**	**76**	**41**	**17**	**4**
TOTAL	**2158**	**265**	**644**	**472**	**265**	**26**

III- Les épreuves d'admissibilité

A. L'épreuve de français

Présentation de l'épreuve
L'épreuve de français à partir de la session 2022 a été définie selon de nouvelles modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2021, MENH2033191A.
L'épreuve écrite disciplinaire (coefficient 1) d'admissibilité de français prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, littérature d'idées, d'essai …) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties, que le candidat doit traiter en trois heures, et elle est notée sur 20 :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

D'une durée de trois heures et notée sur 20 points, l'épreuve écrite de français vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser un texte (répondre à une problématique, construire et développer une argumentation).

Le sujet de la session 2022
Le texte support était constitué de 64 vers du poème « Georges et Jeanne » extrait de L'Art d'être grand-père de Victor Hugo.

Partie étude de la langue
La partie étude de la langue a été très inégalement réussie. Les copies les mieux notées sont celles qui démontrent la maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire de fin de collège. Elles font également preuve de rigueur et de précision dans l'établissement, la présentation et la rédaction des réponses.
Les candidats ne doivent pas hésiter à présenter les réponses sous forme tabulaire quand cela s'avère pertinent – cela était bienvenu pour les réponses aux questions 2a et 4. En revanche si la réponse n'est pas tabulaire, il convient de la rédiger entièrement.
En ce qui concerne la terminologie à employer, l'ouvrage à privilégier est la Grammaire du français, Terminologie grammaticale, de Philippe Monneret et Fabrice Poli. Cette grammaire est disponible sur le site Eduscol.
Les formes grammaticales à analyser étaient globalement connues, mais parfois le manque de rigueur dans la maitrise du vocabulaire grammatical ou le caractère incomplet de la réponse n'ont pas permis d'attribuer l'ensemble des points.
Certaines confusions ont été pénalisées. Les confusions entre pronom personnel et article, ou entre pronom relatif et conjonction de subordination, témoignent d'une méconnaissance des classes grammaticales (ou natures de mots) qu'un travail régulier à partir d'un manuel de cycle 4 pourrait aisément pallier.
L'analyse des valeurs aspectuelles des différents temps a parfois été formulée de façon mécanique sans prêter suffisamment attention au contexte. Les valeurs aspectuelles sont multiples et elles ne peuvent être interprétées qu'en tenant compte du sens du message.

Lexique et compréhension lexicale
Dans l'analyse de la composition du mot « insensées » le préfixe a été correctement repéré et interprété, en revanche la suffixation et l'accord au féminin pluriel ont été souvent oubliés, témoignant sans doute plus d'un manque de rigueur que d'une méconnaissance du phénomène.
Le mot « chancelant » a très souvent été mal compris ; nous ne pouvons que rappeler la nécessité pour chaque candidat de fréquenter la littérature classique et de veiller à enrichir son vocabulaire.
Le relevé lexical, qui visait à invalider ou valider l'étymologie latine du mot enfant, a été correctement effectué, peu de copies cependant ont poussé la rigueur de l'analyse jusqu'à expliquer le paradoxe comme y invitait l'expression « tout à la fois ». Là encore une analyse rigoureuse de la question a permis de valoriser certaines réponses.

Réflexion et développement
Le texte support était accessible, mais concernant le sujet de réflexion, les correcteurs ont constaté, dans les copies, la faiblesse des éléments de réponse tirés des connaissances et lectures des candidats.
L'énoncé proposait une structuration en deux parties : d'abord une réponse à la question à partir du poème de Victor Hugo, puis, dans un second temps, une partie plus personnelle de la réponse, en lien avec les connaissances et les lectures des candidats. Dans le barème les deux parties ont été prises en compte à la même hauteur même si elles pouvaient être de longueurs différentes.
Quelques copies ont bien pris en compte le poème hugolien en proposant et en analysant des citations pertinentes. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une analyse générale du texte proposé. On attend une analyse du poème qui soit en lien avec le sujet de réflexion ; par ailleurs, des éléments stylistiques, des éléments portant sur la forme du texte sont tout à fait bienvenus.
La partie réflexion personnelle a le plus souvent été peu développée : peu d'arguments, très peu d'exemples. Il est indispensable que le candidat se constitue une culture personnelle en particulier dans les domaines littéraires et artistiques. On peut attendre aussi, de la part de futurs professeurs des écoles, une bonne connaissance de la littérature jeunesse qu'on pouvait convoquer ici.
Une structuration claire de la réponse a été appréciée : elle ne consiste pas simplement à respecter des étapes canoniques. On attend d'une introduction qu'elle présente l'objet de la réflexion et le texte support. Une conclusion peut proposer une ouverture pertinente, mais elle se doit avant tout de formuler un bilan efficace et élégant de la pensée développée par le candidat.

Comment se préparer efficacement ?

La spécificité de l'épreuve écrite de français
La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entrainement assidu aux différents exercices et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant(e).
Enfin la maitrise solide des fondamentaux de l'étude de la langue doit être régulièrement travaillée : les candidats se réfèreront à la Grammaire du français, disponible sur le site Eduscol.

La rédaction de la copie
Une grande vigilance doit être déployée au moment de rédiger la copie. Celle-ci doit être claire, lisible, agréable à parcourir. On veillera à rendre les différentes parties et questions facilement identifiables.
Il n'est pas nécessaire de recopier les énoncés des questions.
Mettre entre guillemets les mots repris dans le texte (un sujet, un verbe, mots en emplois autonymiques, citations plus longues…).
Intégrer les citations dans une phrase et non les recopier ex abrupto dans une phrase ou un paragraphe.
Une présentation sous forme de tableau si opportun (parties 1 et 2) peut être envisagée.
Un temps doit obligatoirement être dévolu à la relecture minutieuse de la copie afin d'éliminer les erreurs et afin de corriger l'orthographe. Trop de copies sont déficientes en ce qui concerne l'orthographe car elles méconnaissent les règles d'accord les plus courantes et les plus essentielles. Il est impératif de travailler de façon systématique et organisée l'orthographe pour se préparer à l'enseigner.

B. L'épreuve de mathématiques

Epreuve et prestation des candidats

Pour cette nouvelle épreuve disciplinaire, sans partie didactique, cinq exercices étaient proposés.
Ces exercices évaluaient des connaissances et compétences relatives à de nombreux thèmes du collège et de la classe de seconde : calcul de vitesse, de durée, lecture de tableaux, mise en équation d'un problème simple, résolution d'inéquation, fonction affine, définition du losange, théorème de Pythagore, longueur d'un cercle, utilisation des formules d'aire et de volume, agrandissements des longueurs, aires et volumes, programmation en Scratch et usage du tableur. Elle a donc permis à tous les candidats d'exprimer leurs atouts ou de montrer leurs fragilités.

Les exercices proposés étaient intéressants, non seulement du fait qu'ils permettaient de brasser un grand nombre de connaissances mathématiques, mais aussi parce qu'ils se référaient à des situations en lien avec le réel. Cet aspect des mathématiques mérite d'être renforcé à la fois dans le recul que le candidat doit prendre, mais aussi dans les pratiques de classe.

Un certain nombre de candidats n'ont pas abordé l'ensemble du sujet. Plusieurs questions visant à contrôler les connaissances et compétences disciplinaires ont particulièrement posé problème, comme la définition d'un nombre décimal, la conversion d'un volume de cm3 en L, les formules de tableur ou la programmation en Scratch.

La présentation des copies était convenable dans l'ensemble, les candidats ont été attentifs à ne pas rompre l'anonymat en utilisant d'autres couleurs que le bleu ou le noir. Les exercices et numéros de questions étaient bien indiqués. Lorsque les problèmes étaient traités, la rédaction et les justifications étaient plutôt bien écrites. Une vigilance particulière doit être portée à la consigne de chaque exercice : dans certains une justification était explicitement attendue et les candidats qui en ont fait l'impasse n'ont pas obtenu de points.

Remarques par exercice

Exercice 1
Au travers d'une activité pouvant être mise en place en activité physique, sportive ou artistique, le candidat devait mener des calculs de vitesses et de durées, de lectures et d'écritures de formules de tableur et mobiliser son esprit critique pour interpréter certaines données d'un tableau.
Le taux de réussite moyen (pourcentage moyen de points prévus par le barème obtenu par les candidats) pour cet exercice est 61 % pour les candidats du public (570 copies) et 45 % pour les candidats du privé (76 copies).

Réussites
- Bonne connaissance de la formule de la vitesse ;
- Bonne compréhension des modifications entre les essais 2 et 3.

Echecs
- Confusion entre périmètre et diamètre ;
- Passage du système sexagésimal au système décimal : trop de candidats remplacent 11 min et 8 s par 11,08 min ;
- Conversions des unités de vitesse ;
- Erreurs ou absence d'écriture des formules de tableur. Le taux de réussite moyen pour la question Partie 2-2.c. (formule tableur à entrer en cellule K3) est seulement 25 % pour les candidats du public et 17 % pour les candidats du privé ;
- Dans la question finale, davantage de description que d'analyse.

Exercice 2
Cet exercice de probabilités comportait deux parties : deux lancers de dé pour composer un nombre décimal puis un seul lancer sur un tapis zoné.
Le taux de réussite moyen pour cet exercice est 60 % pour les candidats du public (570 copies) et 40 % pour les candidats du privé (76 copies).

Réussites
- Bonne connaissance sur les probabilités simples ;
- Utilisation fréquente d'un tableau ou d'un arbre de choix pour dénombrer les issues.

Echecs
- Dans la question 1, on a relevé une mauvaise maîtrise de la définition d'un nombre décimal : certains candidats ont considéré que les entiers n'étaient pas des nombres décimaux ;
- La 2ème question a été moins réussie.

Par une mauvaise lecture de l'énoncé, certains candidats ont utilisé les résultats de la première partie.
Des candidats ont peiné à identifier la meilleure stratégie pour ne pas perdre de temps, par exemple en calculant les aires des zones.
Les calculs de probabilités pour une expérience à deux épreuves étaient souvent faux. Le taux de réussite moyen pour la question 2.c. est seulement 22 % pour les candidats du public et 10 % pour les candidats du privé.

Exercice 3
Cet exercice proposait la modélisation d'un problème par un diagramme en barres puis la mise en équation du problème et sa résolution.
Le taux de réussite moyen pour cet exercice est 48 % pour les candidats du public (570 copies) et 34 % pour les candidats du privé (76 copies).

Réussites
Peu fréquentes.

Echecs
- La proposition de version corrigée du schéma de l'élève a été peu réussie : confusion fréquente entre « 3 vertes de + que de bleues » et « 3 bleues de + que de vertes ». La notion de modélisation d'un problème arithmétique par un diagramme en barres demeure peu connue. Le taux de réussite moyen pour la question 1. est seulement 32 % pour les candidats du public et 28 % pour les candidats du privé.
- La mise en équation et sa résolution algébrique ont souvent été non traitées.

Exercice 4
Cet exercice proposait une lecture de programmes codés en langage Scratch, puis une modification de codage, en lien avec des tracés de losanges.
Il a souvent été partiellement traité. Le taux de réussite moyen pour cet exercice est 46 % pour les candidats du public (570 copies) et 30 % pour les candidats du privé (76 copies).

Réussite
- Tracé de la figure à la question 1.

Echecs
- Certains candidats ont peiné à identifier un losange et ont évoqué un « parallélogramme avec 4 côtés de même longueur » ;
- La justification de la figure a aussi posé problème : un catalogue de propriétés est souvent apparu à la place de la définition du losange ;
- Dans la question 3 b), on a souvent obtenu la réponse C=120 au lieu de C=150, car beaucoup de candidats n'ont pas tenu compte de l'initialisation de C à 30. Le taux de réussite moyen pour la question 3.b. est seulement 9 % pour les candidats du public et 8 % pour les candidats du privé. C'est la question la moins bien réussie de cette épreuve ;
- La modification du programme 2 a souvent été évitée ou mal traitée.

Exercice 5
Cet exercice portait sur la géométrie dans l'espace, les conversions d'unités d'aires et de volumes, les coefficients d'agrandissement de longueurs, aires et volumes, ainsi que sur le calcul littéral (fonction affine, inéquation).
Le taux de réussite moyen pour cet exercice est 47 % pour les candidats du public (570 copies) et 30 % pour les candidats du privé (76 copies).
Certains candidats ont parfois été tentés de « s'arranger avec l'énoncé », aidés en partie par la présence d'un formulaire.
La question 5. qui visait à déterminer une fonction affine a été très sélective. Le taux de réussite moyen pour la question 5. est seulement 19 % pour les candidats du public et 10 % pour les candidats du privé.

Réussites
- Calculs d'aire et de volume ;
- Application du théorème de Pythagore ;
- Coefficient d'agrandissement d'une longueur.

Echecs
- Conversions de cm3 en L : de nombreuses erreurs ;
- Coefficient d'agrandissement :
 l'augmentation de 25 % correspondant au coefficient 1,25 n'est pas toujours connue (des candidats ont même travaillé avec un coefficient inférieur à 1) ;
 la propriété du coefficient d'agrandissement d'une aire ou d'un volume n'étant pas connue, beaucoup de candidats ont refait de longs calculs à partir des longueurs.
- Détermination de la fonction affine :
 peu de candidats ont su déterminer l'expression de la fonction affine par la donnée de deux nombres et de leurs images ;
 peu ont effectué le calcul du coefficient directeur de la droite ;
 beaucoup se sont contentés de vérifier l'expression donnée par le calcul de deux images.
- Résolution de l'inéquation :
 la modélisation par une inéquation a peu été observée ;
 le changement de sens de l'inégalité par division par un nombre négatif n'a pas toujours été respecté.

- Compréhension de la dernière question : confusion entre une baisse de 30°C et une température de -30°C.

Conseils pour les futurs candidats
Globalement, ce nouveau type de sujet met en lumière les difficultés des candidats sur des notions fondamentales de mathématiques.
Il faut donc que les candidats accentuent leur travail de préparation sur les notions mathématiques et les méthodes : résolution de problème, argumentation et démonstration.
Les candidats doivent également s'entrainer à une lecture fine et précise des consignes.

- Lire les comptes rendus des sessions précédentes qui pointent les fréquentes erreurs et maladresses relevées par le jury dans les parties notionnelles.
- Revoir les notions fondamentales de géométrie, de calcul, de statistiques, de probabilités, de programmation des programmes de collège et de la classe de seconde. Une certaine capacité de recul est demandée autour de ces notions.
- Revoir les conversions de durées (30 secondes = 0,5 minutes et non 0,3 minutes).
- Connaître les symboles des unités (s et non sec / min et non mn).
- Distinguer valeur arrondie ou approchée et utiliser à bon escient les symboles = ou ≈.
- Revoir les notions de nombre entier et nombre décimal (un entier est un décimal).
- Connaître les ordres de grandeurs simples (la conclusion « l'élève 2 court à 540 km/h » doit interpeler).
- Connaître les définitions et propriétés des quadrilatères particuliers (losange, parallélogramme, carré).
- Connaître le nom des figures géométriques (ne pas confondre parallélépipède et parallélogramme).
- Maîtriser la connaissance de base d'un tableur.
- S'entraîner à quelques situations de programmation avec l'application Scratch.

Les conseils d'organisation prodigués les années précédentes ont plutôt été bien suivis. Cependant, un certain nombre de copies nous amènent à les répéter.
- Il faut organiser sa copie :
 Ecrire lisiblement, éviter les abréviations, aller à la ligne, aérer la copie,
 Encadrer ou souligner les titres et résultats avec le même stylo,
 Respecter scrupuleusement l'anonymat (pas de signe, pas de couleur),
 Identifier et repérer clairement les différentes parties, exercices et questions,
 Ne pas traiter un exercice sur plusieurs copies, laisser plutôt un espace pour y revenir de manière à ne pas mélanger les parties.

- Veiller à lire correctement les questions afin d'y répondre complètement et précisément et non de façon parcellaire.
- Avant de se lancer dans la rédaction d'une réponse, lire attentivement la question et identifier les données ainsi que la stratégie la plus rapide.
- Être rigoureux dans les calculs, ne pas oublier les unités, respecter les arrondis demandés et utiliser correctement les symboles « est égal à » (=) et « est environ égal à » (≈).
- Ne pas sauter d'étapes dans les calculs.
- Avoir un regard sur la vraisemblance des résultats trouvés.
- Séparer les calculs de la phrase réponse.
- Justifier les résultats fournis : citer les théorèmes ou propriétés utilisés.
- Attention aux attentes d'analyse et de stratégie : une description n'est pas une analyse.
- Rédiger des phrases de conclusion.
Il faut apprendre à gérer son temps, d'une part pour éviter que les derniers exercices traités soient moins aboutis, d'autre part pour pouvoir relire la copie avant de la rendre.
Enfin, il est rappelé aux candidats qu'il est préférable d'écrire le début d'une piste de recherche même si celle-ci n'est pas entièrement aboutie.

C. L'épreuve d'application

Epreuve de sciences et technologie

Remarques d'ordre général sur les copies
La qualité des copies est plutôt satisfaisante. Il n'en demeure pas moins que l'écriture et l'orthographe quelque peu fragiles de certains candidats interrogent le jury quant à leur capacité à exercer le métier de professeur des écoles.
S'agissant de l'organisation des réponses, certains ont confondu les parties, ce qui a rendu la correction quelquefois difficile.

Les connaissances scientifiques et la capacité à interpréter des résultats d'expériences sont assez hétérogènes. La mise en œuvre pédagogique est généralement ce qui est le plus compliqué pour les candidats, elle est souvent imprécise ou incomplète. Les questions non traitées (il y en a peu toutefois) sont souvent des questions de mise en œuvre pédagogique.

Les connaissances et les compétences bien maîtrisées
La partie 1 physique semble être celle où les candidats ont été plus performants notamment dans les domaines scientifiques. Les candidats ont le plus souvent une connaissance du programme de sciences et technologie et plus largement, ils proposent des situations adaptées au niveau des élèves.

Les connaissances et compétences qui font défaut
La partie SVT semble avoir posée plus de difficultés notamment d'un point de vue scientifique (organes participant à la digestion).
Les schémas des candidats ne sont pas toujours suffisamment soignés. Certains, voulant en mettre toujours davantage font des erreurs ou des redites.

Les conseils à donner aux candidats
Les candidats n'ayant pas pu traiter toutes les questions sont souvent ceux dont les notes sont les plus basses. Il est donc nécessaire de mieux s'organiser pour répondre au plus de questions possibles en les présentant de manière précise.
Nous invitons les candidats à répondre plus précisément aux questions les plus pédagogiques en évitant le verbiage, les redites et les imprécisions.
Les schémas doivent être plus clairs avec un titre et une légende en rapport avec la question posée.

Epreuve d'arts

Points positifs
Dans l'ensemble le cadre réglementaire et les enjeux de l'enseignement des arts à l'école sont maitrisés.
Les éléments spécifiques nécessaires au traitement du sujet en arts sont présents de manière générale : propos structurés, maitrise du vocabulaire spécifique, approche par le sensible. Les démarches pédagogiques et didactiques proposées sont progressives, cohérentes, constructives et pertinentes. Les choix et propositions d'activité sont argumentés et développés et placent le plus souvent les élèves au centre des apprentissages, avec une recherche de démarche de questionnement par les élèves.
On note également des apports culturels certains (ex : autre œuvre de référence, propositions de sorties culturelles) et la recherche pour établir un lien avec le PEAC.
La rédaction des copies est de bonne facture et la conclusion ouvre, très souvent vers d'autres domaines artistiques comme le cinéma.

Points à améliorer
Certaines copies présentent un trop grand nombre d'erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.
Certains candidats, à l'inverse, procèdent à une rédaction insuffisamment structurée, allant jusqu'à omettre celle d'une introduction et/ou d'une conclusion.
Dans la rédaction de la fiche de préparation, on a pu noter divers éléments rendant la lecture pour le jury difficile : manque d'esprit de synthèse, texte trop rédigé, pas ou peu d'objectifs énoncés, une confusion entre objectifs et compétences.
Le niveau de classe choisi pour la séance n'est pas toujours indiqué et la place de la séance dans la séquence pas précisée.
L'analyse critique proposée n'est pas suffisamment développée ni argumentée dans certaines copies. Elle ne liste que les points faibles alors qu'elle doit permettre d'identifier et d'argumenter les points forts de la fiche de préparation Les pistes d'améliorations ne font pas l'objet d'un développement suffisant et ne sont parfois que survolées.
Il apparait, pour certains candidats, un manque de connaissances certain ne permettant pas le traitement du sujet de manière efficace.

La gestion du temps doit être anticipée et organisée : en effet, souvent le sujet A de la composante arts plastiques a été mieux traité que le sujet B de la composante univers sonore.

Dans la composante arts plastiques, des candidats se réfèrent et mettent en place dans leur proposition des activités « à la manière de » qui ne correspondent pas à la démarche de l'enseignement des arts plastiques. Car les arts plastiques visent le développement de la créativité des élèves que nous devons éveiller et encourager.

Epreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique

Le sujet permettait un traitement pertinent à tout candidat ayant travaillé sérieusement et régulièrement. Il ne contenait aucun piège, et des thématiques somme toute très classiques : la Première Guerre mondiale en histoire et l'espace vécu en géographie (Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France). Certains candidats, heureusement peu nombreux, ne maîtrisent pas les notions propres à ces deux disciplines : violence de masse et guerre totale en histoire, notion d'habiter en géographie.

Le niveau général des candidats est donc convenable, mais ils sont plus « historiens » que « géographes », les lacunes en géographie étant plus importantes qu'en histoire.
On peut avancer deux raisons à cela : visiblement une appétence plus marquée pour l'histoire que la géographie (comme dans la population française), et une étude historique en début de devoir et rapportant plus (12 points contre 8), donc un traitement de la géographie plus superficiel, voire bâclée par faute de temps et d'éléments notionnels pour donner du sens au corpus documentaire. Le choix par défaut le jour du concours n'est donc, fort heureusement, pas la règle générale, loin s'en faut.

Remarques générales
De nombreuses copies étaient truffées de fautes d'orthographe plus ou moins grossières, de fautes de grammaire et de conjugaison d'un niveau très inquiétant pour de futurs enseignants, et donc pour leurs élèves. Quelques copies ont proposé des écrits syntaxiquement très incorrects (pas de phrases ou phrases non correctes) avec une écriture difficilement lisible.

Il a été sanctionné :
- Des notions scientifiques en histoire et géographie qui ne sont pas définies et utilisées de manière superficielles ;
- Une présentation des documents sommaire et dont l'exploitation se résume à de la paraphrase ;
- Des présentations de séances trop générales et dans laquelle on ne retrouvait pas la spécificité du thème abordé (La présentation de certaines séances apparaissait hors-sol et parfois « clés en main » indistinctement du sujet) ;
- Des séances avec des titres succincts (exemple : « l'armistice », «les grands événements », « les poilus ») et sans problématique ;
- Une liste « inventaire à la Prévert » des compétences sans préciser leurs mises en œuvre dans la séance.

Il a été apprécié :
- Les candidats qui ont introduit le sujet par une courte introduction et ont présenté les documents dans le déroulement de leurs argumentations ;
- Les candidats qui ont su exploiter les documents en les replaçant dans le contexte historique et en utilisant des concepts et notions de la discipline ;
- Les candidats qui ont su aussi s'appuyer sur leurs connaissances personnelles en plus de l'analyse des documents ;
- Les candidats qui ont proposé une séance détaillée et hiérarchisée et dont on pouvait apprécier la progressivité en différentes phases de la proposition pédagogique : Prérequis/réactivation – Mise en intrigue/Phase de découverte- Phase de recherche de l'élève –Phase de mise en commun –Phase d'institutionnalisation/ trace écrite) ;
- Les copies qui ont placé l'élève au centre de leur démarche. Par exemple, un candidat a proposé une exploitation du document 14 par une démarche de géographie du sensible en imaginant une sortie scolaire au château de Nice : dans la première phase, les élèves entrent en lien avec le paysage étudié par les odeurs et les bruits d'une ville touristique.

Partie « histoire »
Cette partie a été globalement plutôt réussie. Le sujet était accessible.

La partie 1 du sujet concernant « la trace » a été le plus souvent correctement réalisée : définitions adaptées au niveau des élèves, mentions d'autres traces que celles qui étaient évoquées dans les documents. Mais attention toutefois à ne pas l'envisager sous l'angle strictement mémoriel, car la trace est avant tout un fait historique et donc un outil avec lequel l'historien travaille. Quelques candidats ont aussi proposé une définition de la trace trop compliquée, non pertinente pour des élèves de cycle 3.
Les bons candidats maîtrisent globalement la dimension pédagogique (objectifs, compétences, organisation des séances...), se montrent volontiers créatifs dans leurs propositions et leur travail témoigne en général d'un bon niveau d'expression à l'écrit et d'une réflexion pédagogique intéressante. Mais on rencontre parfois des propos redondants, un manque de structuration d'où un exposé confus et « fourre-tout ».

La partie 2 du sujet a permis d'entrevoir le degré d'appropriation du contenu historique du sujet par les candidats ainsi que leurs référents culturels. De ce fait, les titres des différentes séances envisagées et leur hiérarchisation n'étaient parfois pas très pertinents. Nous avons heureusement rencontré peu de hors sujet traitant de la Seconde Guerre mondiale (séances ou documents proposés) ou menant une comparaison des deux guerres.
Le développement d'une séance a montré que les candidats avaient une appropriation convenable de la conceptualisation d'une séance avec des modalités de mise en œuvre variées, une évocation de la différenciation pédagogique et de l'évaluation. Le recours aux usages du numérique était souvent présent et justifié. On a cependant pu constater le recours à trop de documents à la fois, ou la proposition d'un travail inapproprié à l'âge des élèves de cycle 3.
Certains candidats ont précisé que certaines images ou propos pourraient choquer les élèves. Une évocation du contexte actuel de la guerre en Ukraine a été suggérée. La perception et l'appropriation du concept de guerre par les élèves a été prise en compte.
Quelques candidats, ayant une bonne connaissance du programme de géographie, ont évoqué une approche pluridisciplinaire en lien avec le socle commun, et les meilleurs d'entre eux envisagent même une pédagogie différenciée.

Erreur fréquente : confusion entre les compétences et les objectifs d'apprentissage.

Partie « géographie »
Par manque de temps, semble-t-il, la partie « géographie » a été souvent moins bien développée. Nous déplorons un traitement superficiel des questions proposées, tant pour les objectifs notionnels que pour l'exploitation du document 13.

La partie 1 du sujet a mis en évidence la difficulté pour certains candidats d'identifier les objectifs notionnels. Là encore les compétences et les objectifs ont été mélangés. Les candidats devaient s'attacher à bien organiser leur réflexion au regard des documents proposés et à ne pas dévier du sujet.
La partie 2 du sujet a permis à certains candidats de travailler correctement le vocabulaire et la lecture d'image. Ils devaient être concrets et cohérents dans leur proposition pédagogique.
Nous avons tout de même constaté un certain déficit de "technique" géographique : ainsi, peu de candidats ont proposé de réaliser un croquis avec leurs élèves, alors que l'étude de la photographie en géographie s'y prêtait particulièrement.

IV- Les épreuves d'admission

D. L'épreuve de leçon

EXPOSES DE FRANÇAIS ET DE MATHEMATIQUES

Points positifs
Dans leur majorité, les candidats s'expriment de façon claire et intelligible. Le registre de langue est correct, ils se détachent de leurs notes. Les plans et les séances sont souvent bien structurés et le déroulé de la leçon est ordonné. Les attendus de fin de cycle sont connus (repères solides sur la fluence et la construction du nombre). Les séances sont découpées en phases. La trace écrite et la phase d'institutionnalisation sont prises en compte, le statut de l'erreur est également bien défini et l'hétérogénéité justement appréhendée. Le jury a apprécié les présentations explicites des objectifs ainsi que le partage de convictions pédagogiques, à distinguer de certitudes personnelles qui ont pu nuire à la qualité de l'exposé de certains.
Plusieurs candidats justifient leur choix et maitrisent les références institutionnelles. Le jury a apprécié le dynamisme de certains exposés, qui rend l'exercice « vivant ».
La place de la manipulation, de la verbalisation dans les activités proposées et du jeu en maternelle est souvent mobilisée, même si les outils de manipulation évoqués pourraient être davantage diversifiés. Plusieurs candidats font des propositions intéressantes concernant la différenciation et l'évaluation.

Points à améliorer
Un débit de parole trop rapide ou trop lent, voire un manque de dynamisme, nuit à la qualité de l'exposé. Le déroulé est parfois confus ou ne tient pas compte de la consigne. L'expression orale est de qualité moyenne, le jury a pu regretter l'emploi de participes passés aléatoires ou d'accords malvenus. Certains candidats présentent un exposé très court, qui se révèle pauvre le plus souvent, et qui concourt à la paraphrase. La durée de l'exposé a pu être plus courte en mathématiques qu'en français. L'introduction est parfois inexistante. Certaines parties de séances sont inapplicables, peu réalistes, témoignant d'une représentation erronée de la classe. La corrélation entre le type de séance (découverte, entrainement, réinvestissement, évaluation) et les activités choisies mérite d'être davantage réfléchie. L'utilisation imprécise de termes ou/et la maitrise fragile de concepts rendent l'exposé confus, pouvant conduire à des contresens et à une compréhension erronée des

documents. L'absence d'analyse critique des documents et le recours à la seule paraphrase montrent l'incompréhension des sujets par certains candidats. De même, l'absence totale de présentation des documents ou une exploitation superficielle ne favorisent pas l'ancrage théorique de la séance proposée. La méconnaissance des spécificités de chaque cycle, en particulier en maternelle, ne favorise pas la définition précise des notions en jeu. Par exemple, certains candidats ont une représentation erronée du temps d'exposition aux apprentissages des élèves de cycle 1. La précision du lexique professionnel et disciplinaire est à renforcer. De même que la connaissance des guides institutionnels et des évaluations nationales. Une maitrise insuffisante des définitions (vocabulaire, lexique, vocabulaire actif et passif, vocabulaire spécifique en mathématiques), des lacunes concernant les différents calculs ainsi que des confusions entre grandeurs et mesures ont été constatés. La trace écrite de la séance est peu explicitée. L'ancrage de la séance dans une séquence est insuffisamment effectué.

ENTRETIENS DE FRANÇAIS ET DE MATHEMATIQUES

Points positifs

De nombreux candidats ont su entrer dans l'échange avec le jury, saisir leurs questions et revisiter si besoin leurs propositions : les connaissances didactiques sont avérées et traduites à travers des scénarios d'apprentissage pertinents et des exemples concrets (ressources Eduscol), la communication est dynamique et positive, les capacités d'écoute sont réelles. Certains candidats sont particulièrement ouverts à la controverse et étayent leurs réponses en s'appuyant sur l'ensemble des remarques formulées tout au long de l'épreuve. Il n'existe pas de disparité entre les deux disciplines mobilisées dans l'épreuve de la leçon, à savoir le français et les mathématiques.

Points à améliorer

Le langage utilisé par certains candidats est peu soutenu, il est trop formaté pour d'autres. Les tics de langage sont récurrents (bah, ben, du coup, etc) ainsi que l'élision de voyelles et l'absence de formes négatives complètes. Le recours excessif au jargon pédagogique révèle souvent des lacunes notionnelles. Il convient de rappeler ici qu'un candidat ne doit pas hésiter à dire qu'il ne sait pas. Certaines réponses sont insuffisamment développées. A l'inverse, certaines réponses sont très longues, quand les questions attendent des réponses concises. Certains candidats s'enferment dans les documents proposés sans parvenir à se projeter dans d'autres niveaux. Les propositions de prolongement sont réduites et la question de l'évaluation est trop souvent survolée. Le parcours de l'élève est peu appréhendé. Les imprécisions terminologiques et notionnelles nuisent à la clarté des échanges. Les connaissances disciplinaires sont à renforcer (exemples : la distinction chiffre/nombre, rond/cercle ; la technique de la division posée ; la connaissance des fractions). Si les candidats ont une connaissance plutôt juste des procédures expertes, ils se représentent mal les étapes antérieures et les procédures intermédiaires utilisées.

Les notions d'implicite, d'inférences, de compétences psychosociales et cognitives sont méconnues. Les jurys ont pu regretter l'insuffisance de la culture de littérature jeunesse chez certains candidats, l'absence de référence aux travaux de recherche en didactique, la maitrise insuffisante des éléments disciplinaires ainsi que la méconnaissance de logiciels et de leurs fonctionnalités.

Conseils aux candidats

- Utiliser à minima les 10 minutes consacrées aux exposés ;
- Contextualiser les séances proposées et les documents étudiés dans une séquence, un cycle, une classe en s'appuyant sur une culture didactique solide ;
- Ne pas hésiter à faire la critique des documents non officiels ;
- Ne pas avoir une représentation stéréotypée d'une classe ;
- S'appuyer sur le corpus de documents pour en faire une analyse et non une simple description, s'interroger sur les documents ;
- Lire le sujet et les documents avec attention pour éviter le hors sujet ;
- Se montrer en capacité de définir les objectifs des séances en lien avec les activités proposées aux élèves, sans confondre consigne et objectif ; soigner la formalisation et s'interroger sur la finalité de la trace écrite ; justifier le choix des modalités de travail en relation avec les objectifs de la séance, le recours au travail en groupe apparaissant plus comme un automatisme qu'un choix qui reste à argumenter ;
- Connaitre les documents institutionnels (guides, évaluations Repères, plan de formation français et mathématiques) ; réviser les notions enseignées en cycle 3 avec attention ;
- Consacrer une part de la réflexion aux modalités et aux différents types d'évaluation ; davantage investir le numérique et sa plus-value pour les élèves et/ou l'enseignant ;
- Etre en capacité de se référer au développement de l'enfant de façon à pouvoir apporter des réponses aux besoins éducatifs de l'élève (pistes de différenciation et d'inclusion) ;
- Pour les séances proposées en maternelle, ne pas éluder les activités qui peuvent avoir lieu dans d'autres ateliers en autonomie ou semi autonomie ;
- Echanger en confiance mais sans familiarité avec le jury ;

- S’exprimer dans un langage courant, voire soutenu ; respecter les accords, la syntaxe, les liaisons, la conjugaison et la concordance des temps (exemple, revoir la conjugaison du verbe « acquérir ») ;
- S’entrainer à l’oral après avoir travaillé des sujets types.

E. L’épreuve d’entretien

PREMIERE PARTIE CONSACREE A L’EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, INTEGRANT LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DU DEVELOPPEMENT ET LA PSYCHOLOGIE DE L’ENFANT.

Points positifs

Exposé
Le jury a apprécié les candidats qui ont fait des propositions concrètes, en intégrant tous les paramètres de la réussite d’une séance (objectifs, consignes, dispositifs, durées, critères de réalisation, critères de réussite, matériels). Les modalités d’évaluation (diagnostique, formative, sommative) développées par les candidats sont un point fort et attestent de la posture et de la réflexion d’un enseignant. Lorsque les candidats ont proposé des situations évolutives, prenant appui sur les progrès des élèves et tenant compte de l’hétérogénéité pour amener tous les élèves à la réussite, les prestations ont été valorisées. Le jury apprécie une illustration schématisée des situations d’apprentissage proposées.
Il est important d’exploiter dans l’intégralité le temps donné au candidat.

Les meilleurs candidats ont su envisager de bonnes hypothèses sur les causes des difficultés rencontrées par les élèves et présenter des situations d’apprentissage adaptées et progressives débouchant sur des solutions d’enseignement opérantes en s’appuyant sur le contenu des programmes scolaires correspondant aux cycles et niveaux concernés.
Les candidats remarquables ont proposé des situations évolutives, prenant appui sur les progrès des élèves et tenant compte de l’hétérogénéité pour amener tous les élèves à la réussite. Ils ont su élargir, se projeter en identifiant leur rôle par rapport au groupe classe, s’adapter et problématiser les questions.
Le jury a pu noter chez un certain nombre de candidats : une bonne contextualisation de la problématique que soulevait le sujet qui leur était proposé ; une approche interdisciplinaire de la situation d’apprentissage exposée, ainsi qu’une capacité à inscrire celle-ci dans une démarche transversale vers un parcours éducatif de santé et de citoyenneté. Lorsque des liens interdisciplinaires, en relation avec les différents parcours, ont été évoqués, les candidats ont été valorisés.
Il est positif de positionner l’EPS vis-à-vis du socle et des enjeux éducatifs que porte la discipline. Les candidats qui ont fait le lien avec la problématique du sujet tout au long de leur exposé ont été en réussite.
Les meilleurs candidats sont capables de contextualiser et d'inscrire leur module d'apprentissage dans une programmation annuelle en EPS. Ils peuvent faire des hypothèses en relation avec le constat et proposer des situations adaptées, cohérentes et progressives. Une bonne connaissance de la didactique de l’EPS est nécessaire.
Les qualités d’expression verbale qui constituent un prérequis obligatoire pour exercer des missions d’enseignement faisant appel à l’oralité ont été valorisées.

Entretien
Les meilleurs candidats parviennent à se saisir des propositions du jury pour revisiter leur situation d'apprentissage. Ils sont dans l'écoute active. Ils sont en capacité de faire évoluer leur proposition initiale et perçoivent l'intérêt des propositions qui leur sont suggérées.
Les candidats capables d’interroger leur proposition en vue de les faire évoluer lors de l’entretien ont été valorisés.
Le jury a pu apprécier positivement les candidats à l'écoute acceptant la controverse et ayant la capacité à reconstruire ou à ajuster leur proposition initiale selon les pistes données par le jury.
Les candidats remarquables ont développé leur capacité de communication et les échanges constructifs. Ils ont su se saisir des questions et faire évoluer leur proposition.

Points à améliorer

Exposé

Le jury a pu relever chez un certain nombre de candidats : un manque de connaissances didactiques et pédagogiques de l'éducation physique et sportive ; une sous-évaluation des aspects sécuritaires et réglementaires de la discipline ; une certaine méconnaissance des capacités d'apprentissage des élèves et de leurs comportements possibles ; un défaut de structuration dans la présentation de leur exposé qui nuit à la mise en valeur de leur réflexion sur le sujet proposé.

Les réponses aux problématiques proposées par le sujet sont parfois prises en compte de manière trop simpliste. Peu de candidats adaptent les situations au cycle à traiter dans le sujet. Les contenus d'enseignement sont rarement explicites. La connaissance des programmes et des attendus de fin de cycle reste souvent lacunaire. Certains candidats ne se projettent pas dans la réalité des situations proposées et/ou ne se questionnent que trop peu sur la possibilité de progression de leurs élèves.

Le jury a malheureusement constaté une méconnaissance du développement physiologique de l'enfant conduisant à des propositions inadaptées d'enseignement.

La méconnaissance de la différence entre EPS et sport a été constatée. Certains ne font pas la distinction entre natation et savoir-nager par exemple.

Les références pédagogiques sont absentes dans les présentations. Dans les épreuves à visée artistique, le jury déplore le manque de connaissances et de références culturelles.

Certaines propositions restent très superficielles, les candidats ne maîtrisant pas la logique, l'intérêt et le sens des propositions de situations qu'ils proposent du fait d'un manque d'analyse de la situation.

De nombreux candidats ont proposé comme réponse des situations d'apprentissage plaquées, peu contextualisées, en décalage avec le sujet et éloignées des enjeux en termes de compétences à acquérir.

Les candidats qui ont éludé les questions de sécurité, parfois sans en prendre conscience, ont été sanctionnés. Ceux qui proposaient des situations simplistes, inadaptées, voire dangereuses ont été appréciés défavorablement.

Des candidats ont traités partiellement la question faute de compréhension du sujet ou ont commis des hors-sujet faute de ne pas bien lire le sujet.

Le jury a pu noter chez certains candidats une difficulté à répondre au cadre horaire imposé. La prestation atteint rarement le temps imparti.

Le vocabulaire spécifique à la discipline n'est pas toujours connu et conduit à utiliser une syntaxe trop souvent approximative. Le recours aux schémas est trop rarement utilisé pour illustrer les situations proposées.

Entretien

Le jury a pu regretter chez un certain nombre de candidats des difficultés à saisir les pistes de réflexion proposées. D'autre part, il a constaté des lacunes d'ordre réglementaire.

SECONDE PARTIE SUR LA MOTIVATION DU CANDIDAT ET SON APTITUDE A SE PROJETER DANS LE METIER DE PROFESSEUR AU SEIN DU SERVICE PUBLIC DE L'EDUCATION

Points positifs

Présentation

Les candidats qui ont su faire des passerelles entre leur parcours et les compétences attendues du métier de professeur des écoles ont été valorisés. Il s'agissait également d'ouvrir le discours en ne se limitant pas à une simple relecture de la fiche fournie au jury. Les situations et expériences qui pouvaient valoriser la candidature sont à analyser et à détailler dans ces 5 minutes. Les candidats qui ont exposé une motivation argumentée, en lien avec leur future pratique ont été évalués positivement, ainsi que ceux qui n'ayant pas d'expérience pratique dans l'enseignement ont réussi à mettre en relation leurs compétences acquises avec le référentiel métier de professeur des écoles et ont su en faire des points d'appui de leur candidature en montrant un engagement et une motivation réels.

Il a été apprécié chez un grand nombre de candidats la cohérence de leur parcours personnel (scolaire, universitaire et parfois, professionnel) avec leur projection dans le métier de professeur des écoles, l'authenticité de leur motivation et la sincérité de leur engagement intégrant les principes fondamentaux du service public de l'éducation.

Les meilleurs candidats sont assurément ceux qui ont su allier aux qualités précitées une fluidité du propos, une maîtrise de la langue et une interaction dynamique avec les interrogateurs démontrant ainsi une capacité à s'interroger, à raisonner et à prendre du recul.

Les candidats les plus convaincants ont réussi à exprimer leur motivation dans le temps imparti de présentation de 5 minutes.

Mises en situation professionnelle

Le jury a pu noter chez un grand nombre de candidats une bonne compréhension des enjeux éducatifs soulevés par les mises en situation professionnelle proposées et une bonne connaissance des valeurs de la République, ainsi que des exigences du service public de l'éducation.

Les valeurs de la République sont connues, les réponses des candidats sont cohérentes. La majeure partie propose des réponses de bon sens, le cadre règlementaire sous-jacent est dans son ensemble connu.

Il a été apprécié la problématisation et la mise en hypothèses des points à soulever dans la question. L'ouverture vers l'ensemble des champs traités par la question a été valorisée. Les candidats qui ont proposé de faire appel aux différents partenaires de l'école pour résoudre les situations ont démontré une connaissance globale du système éducatif.

Les meilleurs candidats disposent de connaissances qui leur permettent d'anticiper et d'extrapoler sur les principales problématiques professionnelles. Une bonne connaissance de l'école et de son environnement institutionnel constitue un préalable incontournable. Les meilleurs candidats sont dans l'écoute et affichent une sincérité (ils sont capables de dire qu'ils ne savent pas et de faire preuve de réflexion et de bon sens).

Le jury a apprécié les candidats prenant un temps court de réflexion après la lecture de la situation par le jury pour organiser leur réponse. Les réponses concrètes des candidats en rapport avec leur vécu ou avec le quotidien du métier ont été appréciées.

Points à améliorer

Présentation

Certains candidats n'ont pas su faire le lien entre leur parcours professionnel et le métier de professeur des écoles.

Le jury a pu déplorer chez un certain nombre de candidats la récitation – parfois mécanique – d'un discours manifestement appris par cœur ; ce qui ne permet pas d'appréhender la véritable motivation de l'intéressé(e).

Des candidats se sont limités à une rétrospective de leur cursus, en se mettant parfois en décalage avec les attendus du métier de professeur des écoles et leur motivation n'a donc pas été probante. Elle apparaît parfois en creux par des échecs précédents. Le professorat apparait parfois comme une éventualité choisie par défaut, comme une solution de secours.

Le jury regrette certaines présentations peu préparées conduisant à une improvisation du candidat au moment de l'épreuve.

Mises en situation professionnelle

Les manques de connaissance des valeurs de la République et des obligations du fonctionnaire ont été sanctionnées. Il est rappelé qu'appliquer les valeurs et les attendus des textes officiels ne relèvent pas de la liberté pédagogique.

Les réponses gagneraient à être davantage construites, les candidats n'ont peut-être pas perçu que derrière chaque situation, il y avait une problématique, une thématique communicationnelle à explorer afin de montrer au jury comment la communication avec les parents allait s'organiser, se construire, se dérouler. Le référentiel de compétences du professeur pourrait être mieux connu comme quelques textes règlementaires qui régissent l'organisation du travail du fonctionnaire, le cadre déontologique, les droits et devoirs des fonctionnaires et la compréhension de ces derniers.

Le jury a pu relever chez un certain nombre de candidats : une méconnaissance des procédures administratives, notamment celles liées à la protection des élèves et des enfants (déclaration d'accident scolaire, signalement judiciaire, information préoccupante) ; des difficultés à assumer eux-mêmes les responsabilités incombant normalement à tout professeur des écoles en s'en rapportant trop systématiquement au directeur d'école.

Le jury déplore des propos organisés sans hiérarchisation des actions à entreprendre et également une faible connaissance de l'environnement de travail, des partenaires et du système éducatif.

Le jury regrette le manque de réponses synthétiques et argumentées ainsi que des difficultés à problématiser la situation et à en comprendre les enjeux notamment lorsqu'il s'est agi de valeurs de la République. Il est à noter que le principe de laïcité n'est pas toujours compris.

Conseils aux candidats

Il importe de rappeler que la réussite à un concours nécessite une bonne préparation du candidat aux épreuves de celui-ci. Cette évidence ne semble cependant pas être perçue par tous les candidats aux différents concours de recrutement dans le corps des professeurs des écoles (externe, interne, spécial). Outre ce conseil de portée générale, les membres du jury recommandent également aux candidats d'effectuer le plus grand nombre possible de stages en école maternelle et/ou élémentaire, et ce, afin de pouvoir appréhender au mieux les enjeux éducatifs, aussi divers que variés, que doit relever, au quotidien, tout professeur des écoles.

Cette approche pragmatique du métier ne peut qu'être bénéfique aux candidats. S'agissant de méthodologie de l'épreuve, l'on conseillera aux candidats de veiller à bien structurer la présentation de leurs exposés

(introduction – plan – conclusion) et, cela va de soi, de maîtriser les questions didactiques et pédagogiques intéressant la discipline.
Il faut veiller à gérer son stress, sa posture, sa communication pour permettre une mise en analyse de chacune des questions proposées. Il s'agit d'argumenter en sachant justifier ses choix et les remettre en question lorsque cela est opportun.
Afin de mieux préparer l'épreuve, le jury invite les candidats à maîtriser les enjeux de l'EPS, les ressources liées aux hypothèses pour justifier la problématique. Mais également à évoquer les variables didactiques, les critères de réalisation et de réussite dans les fiches d'observation et les phases d'évaluation. Les adaptations (simplification ou complexification) et les remédiations sont à prévoir.
La connaissance des valeurs de la République et des problématiques sociétales liées au sexisme, à l'équité des genres et à la lutte contre la radicalisation sont à connaître.
Le jury invite les candidats à préparer le concours en profondeur sur tous les plans professionnels (didactiques, règlementaires, déontologiques, pédagogiques ...), à rencontrer des enseignants ou à organiser si possible des moments d'insertion et de découverte préalables dans les écoles et les classes.
Cette épreuve est exigeante et demande une connaissance fine du cadre institutionnel d'exercice du métier de professeur des écoles. Il est nécessaire de soigner sa communication et la qualité de son langage verbal et non verbal. Une posture neutre et un langage soutenu sont nécessaires à une passation réussie.
L'analyse de l'activité et de sa logique interne pourrait aider à rester cohérent dans ses propositions et identifier plus efficacement les variables et gagner en efficacité dans les situations proposées.
Il est important d'avoir un regard réflexif sur son parcours en mettant certes les points forts en avant mais en explicitant peut-être aussi les principaux axes de professionnalisation à développer ultérieurement.
Des stages d'observation en école sont néanmoins préconisés afin de mieux comprendre la réalité du métier.

F. L'épreuve facultative de langue

Points positifs

Présentation
Les candidats dont la prestation a été satisfaisante pour cette première partie ont préparé une présentation construite et argumentée de leur parcours, de leurs compétences et de leurs motivations. Ils ont su les relier à l'enseignement en général, mais aussi et surtout à l'enseignement spécifique d'une langue vivante étrangère et des cultures qui s'y rattachent. Le lexique et les structures requis pour parler de soi, de ses expériences et organiser son discours étaient maîtrisés, et l'ensemble était utilisé avec une certaine aisance.
Certains candidats proposent au jury leur parcours en lien avec le monde non francophone en insistant sur ce que cette expérience leur a apporté en termes d'ouverture au monde, de découverte d'une autre culture et d'une pensée réflexive sur les langues.
Ils partagent des souvenirs de voyage, des expériences dans le cadre d'Erasmus, une expérience professionnelle à l'étranger… Lorsqu'ils présentent le sujet, ils appréhendent les documents dans leur spécificité et montrent leur compréhension fine du support.

Exposé
Les excellentes prestations ont su montrer la cohérence entre la description des documents support, leur utilisation et les objectifs annoncés. Forts d'une bonne maîtrise du socle, des compétences et des programmes, certains candidats ont su, dans un exposé clair et organisé, présenter une séquence actionnelle pertinente et développer une séance respectant les attentes institutionnelles, et bien adaptée au niveau ciblé. Ils ont su s'approprier le support, s'en éloigner si besoin, et effectuer des choix didactiques personnels qu'ils ont pu justifier avec pertinence. Les propositions de prolongement et de transversalité, l'inclusion de divers acteurs de la communauté éducative ainsi que le recours au numérique éducatif à différentes étapes de la séquence - en réception comme en production - ont été appréciés. Les efforts de différenciation et de prise en compte des besoins particuliers ainsi que l'ouverture européenne - lorsqu'elle était pertinente - ont donné lieu par la suite à des échanges riches et intéressants.
Le jury a pu apprécier des connaissances très solides chez certains candidats débouchant sur des présentations et propositions très intéressantes, voire innovantes (notamment sur l'évaluation).
Chez les meilleurs candidats, l'analyse des documents est précise et la réflexion didactique déjà bien engagée. Les pistes pédagogiques et les activités proposées sont créatives et variées. Elles favorisent les apprentissages et permettent l'accès au sens des élèves. Les textes officiels et les documents ressources sont connus et cités à bon escient. Un certain nombre de candidats ont fait référence aux textes officiels (CECRL, socle commun...) et à certains sites (British Council, Captain Kelly...).

Echanges
Le jury a valorisé les échanges fluides et spontanés dans une langue correcte qui serait un modèle pour les élèves. Les bons candidats ont su s'appuyer sur leur maîtrise des textes et des connaissances culturelles appréciables pour étayer leurs réponses, et proposer d'autres pistes lorsque le jury les y encourageait.
Les échanges très fluides et de grande qualité d'expression de certains candidats leur ont permis de rebondir et argumenter avec pertinence aux questionnements du jury. Certains profils venant de secteurs parfois éloignés de l'éducation se sont montrés très investis, avec des connaissances solides et ont présenté des exploitations abouties et pertinentes
Le niveau de compréhension des questions est satisfaisant et on note souvent une volonté de maintenir l'échange et de clarifier sa pensée.
Les candidats remarquables savent prendre en compte les propositions du jury pour enrichir leur propos initial. Ils interagissent avec aisance, savent soutenir un argumentaire et témoignent d'une bonne connaissance de la langue et de la culture du pays non francophone mais aussi des grands enjeux de l'apprentissage des langues vivantes.

Points à améliorer

Présentation
Certains candidats se sont présentés sans avoir le niveau B2 attendu et se retrouvent en difficulté lors de la prise de parole en continu. La mise en place d'une séance manque de précisions avec notamment aucune référence aux textes officiels, aux activités envisagées, aux compétences travaillées et aux objectifs visés (lexicaux / grammaticaux / phonologiques / culturels).
Certains candidats ne font que traduire ce qu'ils vont présenter dans leur exposé en français.
Très peu de candidats ont utilisé ce temps de parole pour présenter leur connaissance de la culture du pays non francophone et l'exposé reste très scolaire.

Ce moment pourrait être préparé davantage par certains candidats, qui n'utilisent pas au mieux ces 10 minutes : leur langue est fragile et souvent incorrecte (pour rappel, le niveau attendu est un B2 minimum), leur exposé est souvent trop bref. Leur présentation des supports est superficielle, les documents ne sont pas appréhendés dans leur spécificité, et parfois même non compris.

Exposé
On déplore un registre et des tics de langue inadaptés : « du coup », « en gros », des phrases ponctuées par « voilà » ainsi qu'une fâcheuse tendance à vouloir proposer « une petite activité » « un petit rituel » « un petit jeu » « un petit chant »... Certains candidats se sont présentés sans s'être suffisamment renseignés sur ce qu'implique l'enseignement d'une langue vivante dans le premier degré, qu'il s'agisse des compétences, des attendus et plus globalement du cadre institutionnel dans lequel celui-ci s'inscrit. Ce manque de préparation n'était pas compensé par une réflexion personnelle suffisante. De trop nombreux candidats ont proposé de mener tout ou partie de la séance en français. La faible maîtrise de la langue vivante par certains candidats se retrouve dans le manque d'ambition des mises en œuvre proposées et dans leur vision réductrice des capacités des élèves, de cycle 2 notamment. Les spécificités sonores de la langue ont trop peu souvent été mises en avant dans les exposés. La culture était trop souvent absente des projets de séance. Une analyse trop rapide des documents a conduit certains candidats à une exploitation peu pertinente, voire sans cohérence avec le support proposé. Enfin, les candidats les moins préparés ont eu tendance à annoncer comme prérequis tous les éléments qui auraient dû être au cœur de leur mise en œuvre, se concentrant essentiellement sur une approche lexicale dans leur projet pédagogique.
Quelques candidats méconnaissent totalement les compétences langagières et les situations inhérentes à leur déploiement. La notion de lexique est souvent peu comprise (confusion avec vocabulaire). Certains candidats n'ont pas du tout envisagé d'évaluation.
Les documents ne sont pas exploités dans leur spécificité et dans leur richesse. Les pistes d'exploitation proposées ne vont pas favoriser les apprentissages, ni permettre l'accès au sens pour les élèves. Les objectifs didactiques sont vagues ou confus. Les textes officiels et les documents ressources sont utilisés de manière maladroite ou sont mal connus.
Il est demandé aux candidats de porter un regard critique sur les documents/activités/supports proposés (tout en justifiant leur choix).

Echanges
Une majorité de candidats s'enferme dans l'utilisation de tous les documents. Quelques candidats n'ont pas pu donner un exemple didactique et n'ont pas su utiliser les supports dans le cadre d'un enseignement à l'élémentaire restant sur un modèle de cycle 4.
Les candidats n'ayant pas le niveau attendu se retrouvent en difficulté dans les réponses qu'ils pourraient apporter.

Certains candidats ne parviennent pas à répondre aux sollicitations du jury, soit parce que leur langue, trop fragile, ne le leur permet pas, soit parce que leur réflexion pédagogique est encore peu aboutie.
La capacité à mener un dialogue pédagogique dans une langue simple en utilisant les termes didactiques appropriés est essentielle. Par exemple en anglais, des termes clefs tels que « skills » « unit » « pupils » … doivent être connus et prononcés correctement. De la même manière, il n'est pas acceptable de commettre de manière répétée des erreurs de niveau A1 sur le lexique et les structures que le futur professeur devra enseigner à ses élèves, ou de prononcer de manière fantaisiste le lexique qu'il devra répéter quotidiennement. Pour exemple, en anglais, mais la liste est loin d'être exhaustive : « shaïldreuns » children (dont le singulier et le pluriel sont trop peu souvent maîtrisés) ; « pioupaïls » pupils, « listen the song » au lieu de « listen TO the song » ; confusion fréquente entre ask et answer ; learn et teach ; les auxiliaires be et have dans des phrases simples ; omission du H initial, ou prononciation d'un H inexistant en début de mot ; omission des -S et -ES finaux des noms pluriels ; positionnement de l'adjectif après le nom « in the speaking English countries ». Prononcer correctement les noms des principaux pays et villes, les chiffres, nombres, couleurs et jours de la semaine …n'est pas optionnel.

Conseils aux candidats

Il convient de bien préparer en amont sa présentation, car elle permet au jury de mesurer le niveau de langue mais également la proximité du candidat avec le monde et la culture non francophone. Un travail fin d'analyse du support doit être mené lors des 30 minutes de préparation. La proposition didactique et pédagogique doit s'appuyer sur ce support qui n'est pas qu'un prétexte. Il est la base d'une exploitation qui prend en compte sa spécificité et son intérêt didactique. Il n'est pas interdit au candidat de faire preuve de créativité dans ses propositions, mais toujours en lien avec les textes officiels qu'il convient de connaître.
Pour mieux préparer la présentation orale, il est important d'avoir des références culturelles. Il n'est pas obligatoire d'utiliser tous les supports didactiques proposés, mais il s'agit de faire des choix. Les candidats ne doivent pas négliger la partie évaluation des différentes activités langagières proposées.
Il est important de maîtriser le vocabulaire "technique" usuel ; s'entraîner à l'interaction et vérifier la prononciation de termes basiques et courants et s'entraîner en se chronométrant pour bel et bien tenir 10 minutes.
Enfin, il faut s'assurer d'avoir un niveau de langue suffisant pour passer l'épreuve. Mais également vérifier la prononciation du lexique du programme de primaire et connaître un minimum de lexique utile en langue cible pour présenter une séquence/séance et échanger avec le jury.

V- Des exemples de sujets d'oraux

Annexe 1 : exemples de sujets de l'épreuve leçon

Français : 10 sujets ;
Mathématiques : 10 sujets.

Annexe 2 : exemples de sujets de l'épreuve d'entretien

EPS : 10 sujets ;
Mise en situation professionnelle d'enseignement : 10 sujets ;
Mise en situation professionnelle de vie scolaire : 10 sujets.

Annexe 3 : exemples de sujets de l'épreuve de langue

Allemand : 2 sujets ;
Anglais : 4 sujets ;
Espagnol : 2 sujets ;
Italien : 2 sujets.

Pierre MARI	**Frédérique KLEIN**	**Malamine SISSOKO**
Président du jury CRPE	*Vice-présidente du jury CRPE*	*Vice-président du jury CRPE*

ANNEXE 1

Exemples de sujets de l'Épreuve de leçon

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET A

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance du domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » pour travailler en langage oral le rappel de récit. Nous sommes en Grande Section de maternelle, Cycle 1, en période 5.

Vous indiquerez :

- **Les compétences pédagogiques et didactiques de la séance,**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'action de l'enseignant,**
- **Les principales compétences sollicitées au regard des attendus de fin de cycle 1,**
- **Les possibilités de différenciation selon les obstacles potentiels,**
- **Quelques prolongements en lien avec la production d'écrits sous forme de dictée à l'adulte.**

Document 1 : extrait des programmes, BO N°25 du 24 6 2021

Les cinq domaines d'apprentissage

Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle, notamment de l'acquisition de la langue française, langue de scolarisation, comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration de la langue orale d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit et la découverte de ses fonctions d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines.

[…]

1.1. L'oral

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, se montre désireux de mieux le comprendre en posant des questions ouvertes, en demandant des précisions et en l'invitant à reformuler son propos. Il reprend ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrase plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux enfants les plus jeunes avec un débit ralenti de parole ; il produit des énoncés brefs, syntaxiquement corrects et soigneusement articulés. Constamment attentif à son propre langage et veillant à s'adapter à la diversité des performances langagières des enfants, il s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement au-delà de la simple prise de parole spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des conversations de plus en plus organisées et pour prendre la parole dans un grand groupe. Il sait mobiliser l'attention de tous dans des activités qui les amènent à comprendre des propos et des textes de plus en plus longs. Il met sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

[…]

Enrichir le vocabulaire

L'école maternelle offre à tous les enfants de nombreuses occasions de découvrir des champs lexicaux variés. L'interaction, les temps rituels, le jeu, les situations vécues, toutes les activités d'apprentissage et les lectures permettent d'augmenter le bagage lexical compris et utilisé par les élèves. Celui-ci est mobilisé et réutilisé lors de temps dédiés à l'enseignement de la langue. L'enseignant est attentif au choix des mots, à leur prononciation, à leur mise en réseau, à leur appartenance à toutes les catégories grammaticales. Il prend soin de faciliter l'emploi, la compréhension et la mémorisation des mots et des expressions en les présentant dans des phrases et des textes. Il donne ainsi à l'élève la faculté d'appréhender la langue de manière méthodique et de commencer à comprendre le monde à travers tous les domaines d'enseignement.

Acquérir et développer la syntaxe

La syntaxe s'acquiert conjointement avec la construction du lexique. L'appropriation progressive des structures syntaxiques se développe dans le cadre de toutes les activités de la classe, par la pratique de la langue orale et par la fréquentation de la langue écrite, mais aussi lors de courtes activités dédiées. Le professeur accompagne la production de phrases simples et courtes, qui vont se complexifier tout au long du cycle. Il emploie des structures de phrase qu'il veille à faire réutiliser en situation par ses élèves (forme négative, phrases de type interrogatif ou impératif, etc.).

En prenant appui sur des objets, des jeux, des imagiers, des albums, des situations vécues dans les différents domaines d'enseignement, l'enseignant organise les apprentissages et adapte les objectifs et les attentes en fonction du développement de chaque enfant. De multiples emplois dans des contextes variés sont requis pour assurer la mémorisation et l'utilisation des mots et des structures par chaque élève.

1.3. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

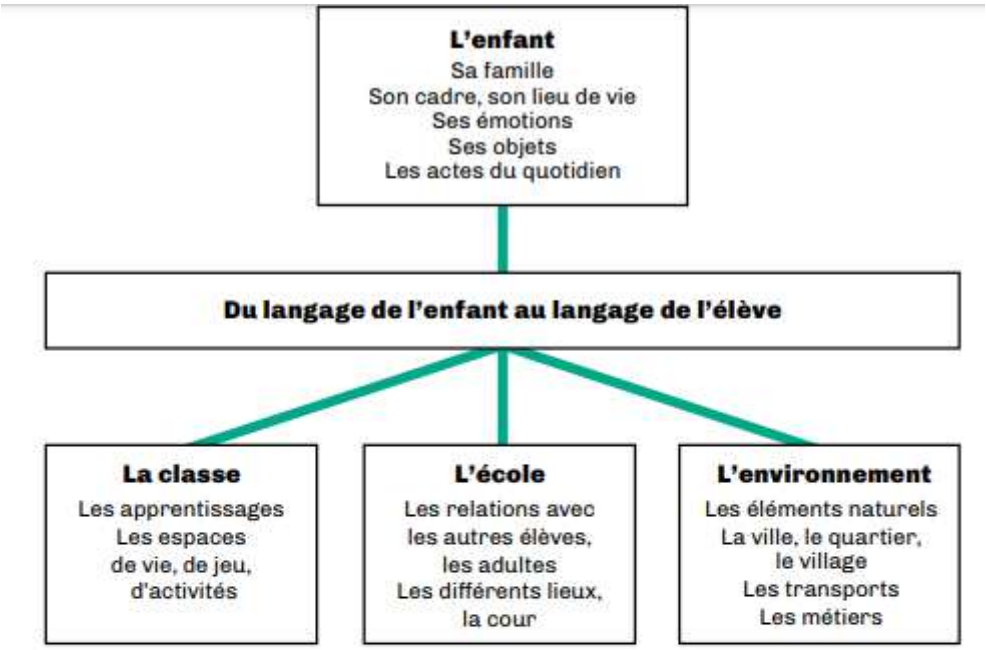
- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis.
- Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée.
- Reformuler son propos pour se faire mieux comprendre.
- Reformuler le propos d'autrui.
- Pratiquer divers usages de la langue orale : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à la compréhension et à la production de l'écrit.
- Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Distinguer et manipuler des syllabes : scander les syllabes constitutives d'un mot, comprendre qu'on peut en supprimer, en ajouter, en inverser.
- Repérer et produire des rimes, des assonances.

Document 2 : Extrait du Guide : *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* - Édition Février 2020, réimpression juin 2021- "Chapitre 3 : La mise en œuvre de l'enseignement du vocabulaire."

Des mots par univers de référence

La progressivité des acquisitions implique de commencer par les mots relatifs aux actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos), aux activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions), et aux relations avec les autres (salutations, remerciements).

Le langage se déploie et se perfectionne dans les divers domaines qui offrent naturellement la possibilité de découvrir des champs lexicaux variés, mais avant tout en relation avec le vécu et les intérêts de jeunes enfants.

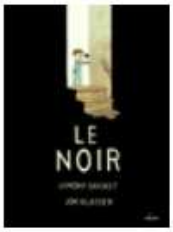


Les noms des nombres, des formes, des couleurs, les noms qui servent à structurer l'espace et le temps, les mots qui servent à comparer des objets ou des collections, à classer, sont à enseigner tout autant car ils sont cruciaux pour la structuration de la pensée.

À 3 ans, l'accent doit être mis sur les mots les plus usuels, que beaucoup d'enfants ne possèdent pas et qu'il est donc prioritaire de leur apprendre si on veut assurer leur réussite. Il est toutefois souhaitable d'être ambitieux et d'aller bien au-delà. Les élèves aiment en effet découvrir, utiliser et jouer avec des mots difficiles. En lien avec des projets menés en classe, des sorties pédagogiques, on peut introduire les mots d'un champ particulier (éléments d'architecture d'un château du Moyen Âge, machines agricoles). L'intérêt que l'enseignant lui-même manifeste pour les mots nouveaux accroît l'attention de l'élève, sa compréhension, sa motivation.

Document 3 : Extrait du Guide : *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* - Edition Février 2020, réimpression juin 2021- Exemple d'un corpus dans le contexte de l'album de littérature de jeunesse.

Présentation de l'album support



« L'album Le Noir *aborde l'universalité de la peur du noir. Laszlo a peur du noir. Le noir n'a pas peur de Laszlo. Laszlo habite dans une maison. Le noir habite dans la cave. Une nuit, le noir monte l'escalier jusqu'à la chambre de Laszlo, et Laszlo descend à la cave. Voici comment Laszlo a cessé d'avoir peur du noir… »*
Lemony Snicket, *Le Noir*, Milan, 2015.

Choix du corpus

Le corpus des mots répertorié dans le tableau ci-dessous remobilise et enrichit le lexique de la peur travaillé en petite et moyenne sections.

D'autres champs lexicaux sont mobilisés :
— celui de la maison, déjà abordé en moyenne section à partir de l'album *Nuit noire* ;
— celui de l'espace.

Corpus à partir de l'album *Le Noir

Adjectifs	Verbes	Adverbes ou locutions adverbiales
vibrant	vibrer	loin
grinçant	grincer	aux alentours
lisse	craquer	nulle part
froid	se cacher	dehors
humide		ici
vieux		en bas
		en haut
		au-dessus
		derrière
		à côté
		très loin

** Tableau figurant dans la préparation du professeur, présenté aux enfants avec des images.*

Noms		
Personnages	**Lieux**	**Atmosphère**
Laszlo	escaliers	nuit
noir	vitres	ciel
	toit	étoile
	placard	
	rideau de douche	
	salle de bains	
	séjour	
	cave	
	machine à laver	
	commode	
	tiroir	
	tanière	
	recoin	
	coin	

Document 4 : Extrait du Guide : *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* - Edition Février 2020, réimpression juin 2021- Exemple d'un corpus dans le contexte de l'album de littérature de jeunesse. Exemple de construction de séquence en GS, 3ème phase.

Troisième phase : compréhension en situation de production et mémorisation. Structurer.

Pour favoriser le passage d'un vocabulaire passif à un vocabulaire actif, les élèves construisent une « boîte à histoires », outil au service de la mise en mémoire et de la compréhension de textes littéraires. Elle se constitue d'objets et de traces qui permettent de matérialiser l'histoire, par exemple :

- un abécédaire et /ou un dictionnaire des mots de l'album ;
- une maquette des deux pièces de la maison : la chambre de Laszlo et la cave. Le projet est propice à un travail dans le domaine « Explorer le monde des objets et de la matière » avec la réalisation d'un circuit électrique avec interrupteur permettant d'éclairer la pièce ou au contraire de faire vivre « le noir » ;
- une marotte de Laszlo et le personnage du noir ;
- un recueil de phrases déclaratives simples (sous la forme d'une dictée à l'adulte ou d'un enregistrement) : « *J'ai peur de…* », puis plus complexes : « *Quand j'ai peur de…, je…* » ou « *Quand j'ai peur du noir, je…* » ;
- Raconter l'histoire en manipulant la boite à histoire, en petits groupes ou en relation duelle.

Le professeur peut continuer à enrichir le vocabulaire par des activités de type :

- Compléter des phrases reprenant à l'oral la structure syntaxique utilisée de l'album : « *Sans le noir, tu ne…* » ;

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET B

A partir des documents proposés, construire une séance d'orthographe visant à la mise en œuvre d'une dictée dans une classe de CM1 en septembre.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait de l'ouvrage de Micheline Cellier : *Réussir en orthographe CM1* , octobre 2019, pages 84 et 85

Les formes des dictées sont propres à aider les élèves en ce début d'année : d'abord des **dictées de mots** puis des **dictées grignotées**. Les **dictées grignotées** sont des textes à trous (grignotés par une petite souris) : il faut les compléter avec les mots appris dans les **listes orthographiques** mais elles forment chacune un texte pour rester dans une logique narrative et intéresser les élèves.

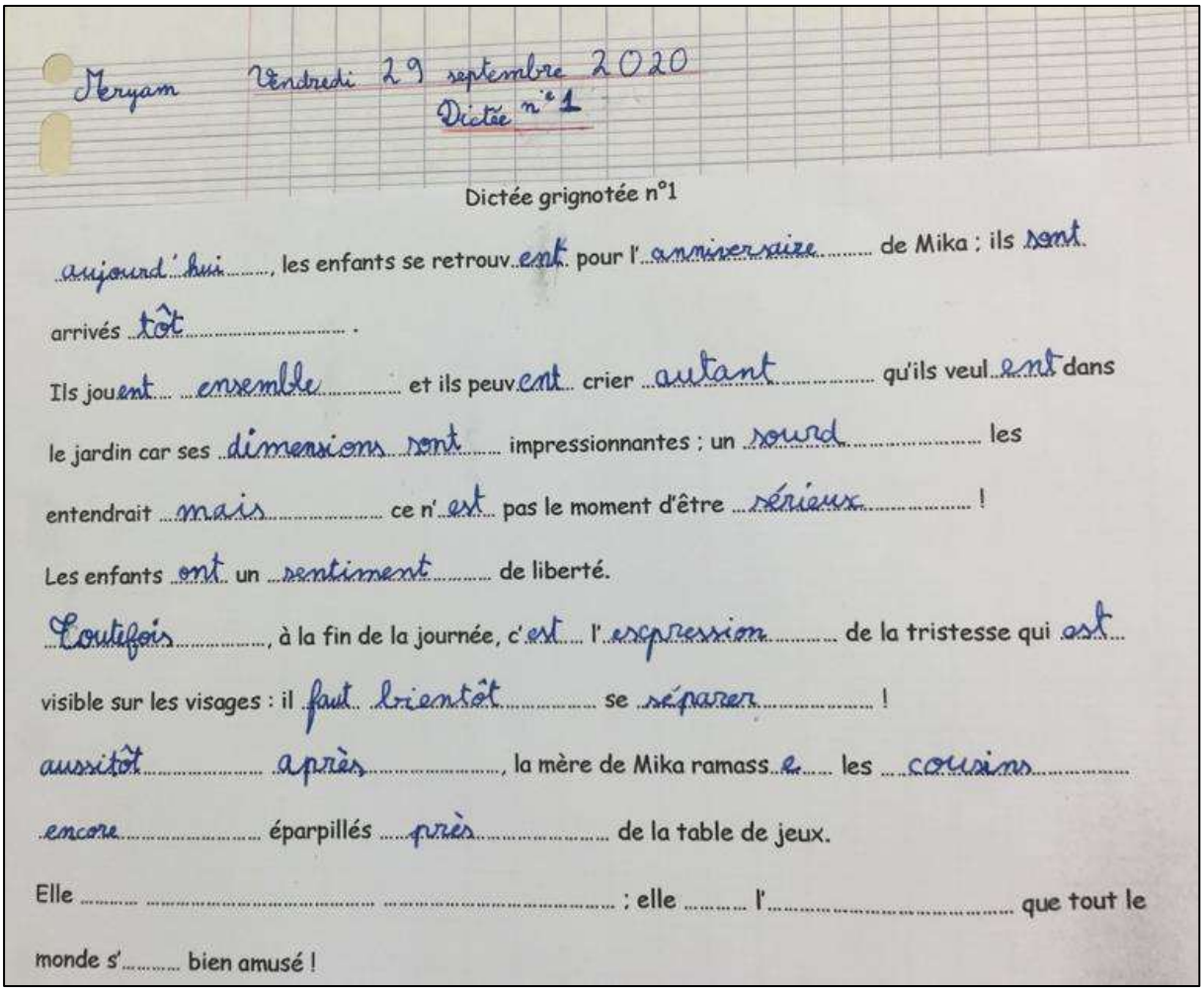
Les deux jours qui suivent la leçon, ont lieu des **dictées d'entrainement** ; le dernier jour de la semaine, la **dictée finale**. Dans l'unité 1, il y a :

- 4 dictées de mots pour l'entrainement et 2 dictées de mots finales ;
- 10 dictées de mots pour l'entrainement et 6 dictées grignotées.

Dans la version magistrale des dictées grignotées, les mots invariables dont les élèves commencent l'étude dans cette unité mais qui seront révisés tout au long de l'année sont surlignés en gris ; les mots lexicaux sont écrits en bleu.

Afin que chaque élève soit placé en situation de réussite, **chaque dictée est différenciée en trois niveaux** : le niveau expert (***), le niveau intermédiaire (**), le niveau Coup de pouce (*) pour les élèves très fragiles. La quantité et la difficulté des mots demandés sont adaptées aux compétences de chacun. L'enseignant(e) s'appuiera sur la dictée diagnostique pour indiquer à chaque élève son groupe, sachant que celui-ci pourra changer au cours des semaines, en fonction des réussites ou des difficultés ; l'enseignant(e) devra y être vigilant(e) afin que l'élève reste motivé et engagé dans ces rituels.

Document 2 : La dictée grignotée d'un élève de CM1



Meryam Vendredi 29 septembre 2020
Dictée n°1

Dictée grignotée n°1

aujourd'hui, les enfants se retrouvent pour l'anniversaire de Mika ; ils sont arrivés tôt.

Ils jouent ensemble et ils peuvent crier autant qu'ils veulent dans le jardin car ses dimensions sont impressionnantes ; un sourd les entendrait mais ce n'est pas le moment d'être sérieux !

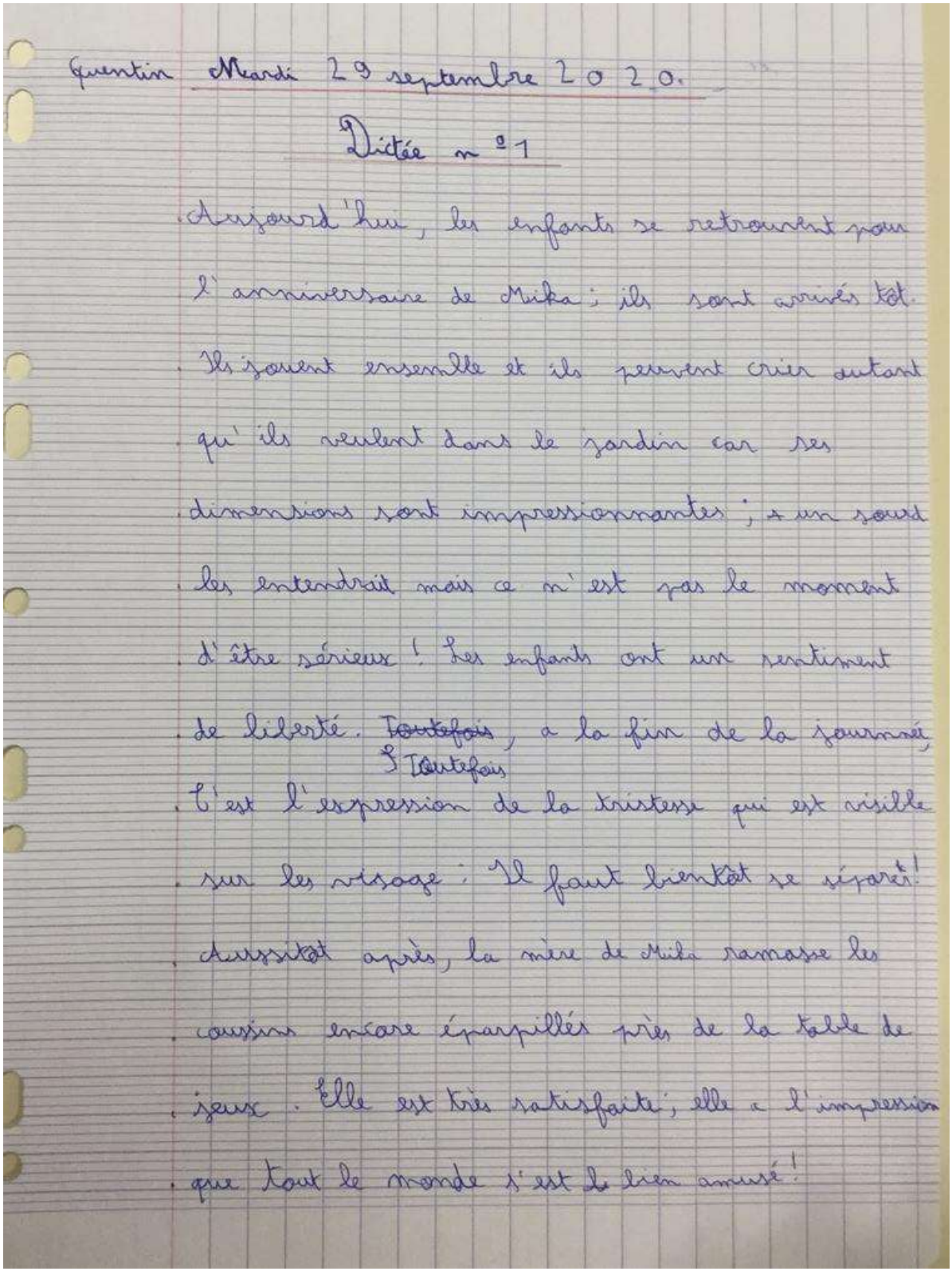
Les enfants ont un sentiment de liberté.

Toutefois, à la fin de la journée, c'est l'expression de la tristesse qui est visible sur les visages : il faut bientôt se séparer !

aussitôt après, la mère de Mika ramasse les cousins encore éparpillés près de la table de jeux.

Elle [illegible] : elle l'[illegible] que tout le monde s'[illegible] bien amusé !

Document 3 : La dictée d'un élève de CM1

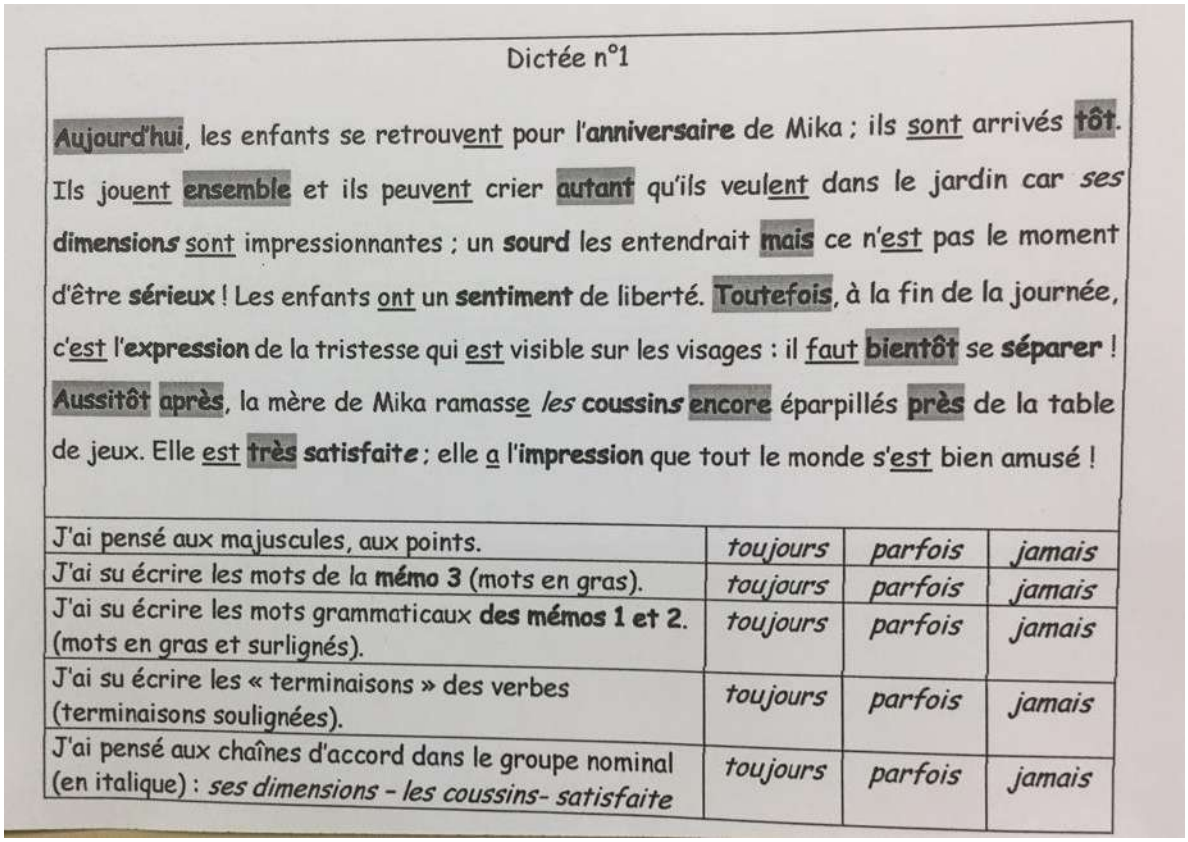


Quentin Mardi 29 septembre 2020.

Dictée n°1

Aujourd'hui, les enfants se retrouvent pour l'anniversaire de Mika ; ils sont arrivés tôt. Ils jouent ensemble et ils peuvent crier autant qu'ils veulent dans le jardin car ses dimensions sont impressionnantes ; on sourd les entendrait mais ce n'est pas le moment d'être sérieux ! Les enfants ont un sentiment de liberté. ~~Toutefois~~, à la fin de la journée, Toutefois c'est l'expression de la tristesse qui est visible sur les visage : Il faut bientôt se séparer ! Aussitôt après, la mère de Mika ramasse les cousins encore éparpillés près de la table de jeux. Elle est très satisfaite ; elle a l'impression que tout le monde s'est bien amusé !

Document 4 : Le support auto-correctif de la classe de CM1.



Dictée n°1

Aujourd'hui, les enfants se retrouvent pour l'**anniversaire** de Mika ; ils sont arrivés **tôt**. Ils jouent **ensemble** et ils peuvent crier **autant** qu'ils veulent dans le jardin car *ses* ***dimensions*** sont impressionnantes ; un **sourd** les entendrait **mais** ce n'est pas le moment d'être **sérieux** ! Les enfants ont un **sentiment** de liberté. **Toutefois**, à la fin de la journée, c'est l'**expression** de la tristesse qui est visible sur les visages : il faut **bientôt** se **séparer** ! **Aussitôt** **après**, la mère de Mika ramasse *les* **coussins** **encore** éparpillés **près** de la table de jeux. Elle est **très** **satisfaite** ; elle a l'**impression** que tout le monde s'est bien amusé !

J'ai pensé aux majuscules, aux points.	*toujours*	*parfois*	*jamais*
J'ai su écrire les mots de la **mémo 3** (mots en gras).	*toujours*	*parfois*	*jamais*
J'ai su écrire les mots grammaticaux **des mémos 1 et 2.** (mots en gras et surlignés).	*toujours*	*parfois*	*jamais*
J'ai su écrire les « terminaisons » des verbes (terminaisons soulignées).	*toujours*	*parfois*	*jamais*
J'ai pensé aux chaînes d'accord dans le groupe nominal (en italique) : *ses dimensions – les coussins- satisfaite*	*toujours*	*parfois*	*jamais*

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET C

A partir des documents proposés, construire une séance de vocabulaire visant à l'acquisition de mots dans une classe de GS en décembre.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait du guide *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle , un apprentissage des mots organisé à partir des trois dimensions (la forme, le contenu et l'usage)*, février 2020 - page 26.

Acquérir un mot pour un élève renvoie à trois composantes :

— **la forme** concerne la phonologie (à l'école élémentaire, l'élève abordera la forme écrite du mot) avec un travail concentré sur les sons perçus et articulés. Le professeur favorise le mécanisme analytique qui permet aux enfants de décomposer la parole entendue en unités pertinentes (les mots) pour construire des représentations adéquates. Il attire l'attention des élèves sur les ressemblances avec un mot connu (« savane »/« savate ») et veille à une prononciation juste ;

— **le contenu** se réfère à la signification du mot. Le sens d'un mot comporte un noyau stable sur lequel tout le monde s'entend. Au-delà de cette signification partagée qui fait consensus, le mot peut évoquer pour les adultes des connotations subjectives. Le mot n'est jamais isolé des autres mots de la langue. Ceci a pour conséquence pédagogique que l'enseignement du vocabulaire ne peut s'appuyer sur des listes constituées par compilation. En petite section, l'approche qui se limite à la fonction référentielle du mot (un objet, une action = un mot) est nécessaire, mais dès la moyenne section, les relations entre les mots doivent être découvertes par les activités de catégorisation ;

— **l'usage du mot** se réfère à son utilisation en contexte, par des locuteurs en situation de production.

Document 2 : Extrait de la fiche Eduscol « Le vocabulaire et son enseignement », Micheline Cellier - novembre 2011.

On sait que l'écrit est un puissant activateur de la mémoire ; il présente l'autre intérêt de souligner les erreurs d'encodage, ici la prononciation fautive *pestinentiel qu'il convient de corriger.

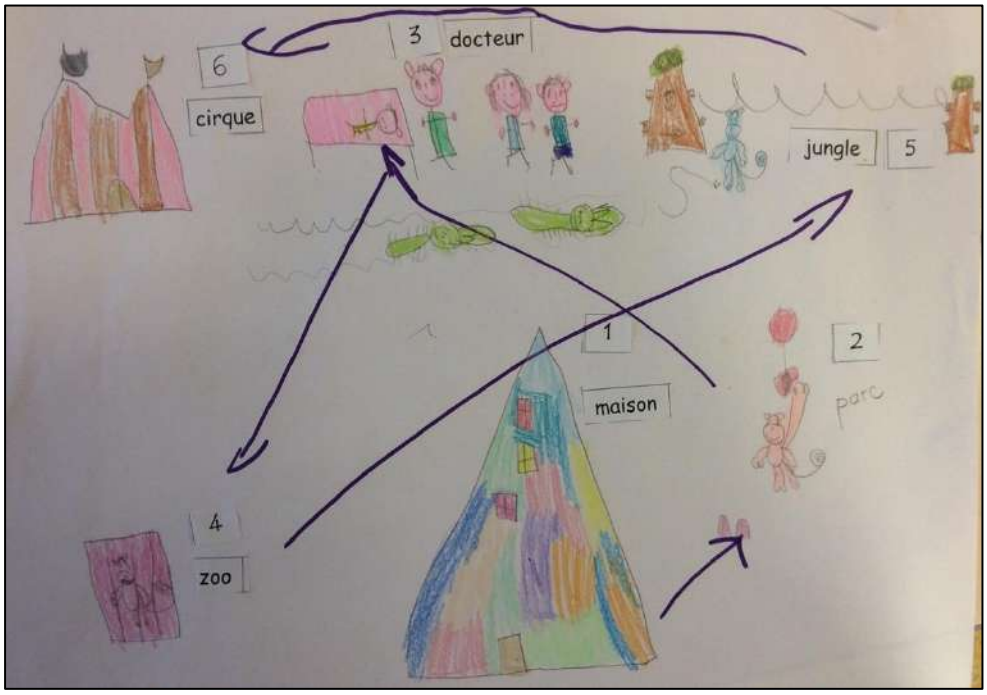
Le réinvestissement des mots se fera ensuite lors des lectures, des productions, des situations de classe ou de vie quotidienne ; de nombreuses recontextualisations sont nécessaires pour explorer les constructions syntaxiques acceptées par la langue et autorisées par les catégories (telle élève qui comprend que l'on peut dire « ça sent bon » mais pas « ça sent succulent »).

Les mots les plus usuels seront forcément davantage réactivés puisque leur fréquence est plus élevée mais l'outil créé peut aider à rappeler ceux qui sont d'un usage plus restreint. La rétention en mémoire, peu stable, risque de s'atténuer ou de faiblir au fil de l'année mais ces affiches écrites, conçues comme des mémoires extérieures et pérennes, permettent de retrouver les termes autant de fois qu'il est nécessaire car on sait que le rythme d'acquisition[15] est un facteur important dans la mémorisation : un apprentissage réparti sur un temps long est préférable à celui massé et concentré sur un temps bref. Ces outils, placés dans une des parties du cahier de vocabulaire , sont consultables à volonté, lors des situations d'écriture en particulier et facilitent le réapprentissage, si celui-ci devient nécessaire.

Document 3 : Une affiche lexicale dans une classe de GS à partir de l'album *Arrête de faire le singe* de Mario Ramos, 2013



Document 4 : Une production d'un élève de GS.



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET D

Vous présenterez au jury les composantes pédagogiques et didactiques d'une séance sur les familles de mots en première période de CE2.

Vous indiquerez :
• les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
• le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
• quelques propositions de différenciation
• l'évaluation de la séance

Pour vous aider à construire le déroulé de cette séance d'enseignement, vous disposez des quatre documents suivants :

Document 1 : Extrait du *Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2*), BOEN n°31 du 30 juillet 2020.

<table>
<tr><th colspan="2">Construire le lexique</th></tr>
<tr><td>Connaissances et compétences associées
- mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre,
- mieux écrire ;
- savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage ;
- percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu ;
- être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.</td><td>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
- observation à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus ;
- constitution de fiches, carnets, affiches murales, etc. ;
- activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical (et culturel) et la notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, etc. ;
- manipulation ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots ;
- mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement.</td></tr>
<tr><th colspan="2">S'initier à l'orthographe lexicale</th></tr>
<tr><td>Connaissances et compétences associées
- mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé :
o vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ;
o vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments.
- mémoriser les principaux mots invariables ;
- être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).</td><td>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève
- activités en lien avec les apprentissages de tous les enseignements ;
- activités de repérage, de tri et d'analyse des mots selon des critères variés : champ lexical, familles de mots, analogie morphologique, mots invariables ;
- épellation de mots ;
- activités ritualisées de copie de mots, de phrases, de textes courts (de 2 à 5 lignes) ;
- exercices d'entraînement et de réinvestissement afin d'en mémoriser l'orthographe.</td></tr>
</table>

Document 2 : Extrait du guide *Pour enseigner le vocabulaire à l'école élémentaire* , sous la direction de Micheline Cellier

Exemple de relevé effectué dans la classe de CE2 (*La classe est répartie en 2 équipes. Un élève de chaque équipe propose un mot en lien avec le mot.)*



Document 3 : Extrait du guide *Pour enseigner le vocabulaire à l'école élémentaire*, sous la direction de Micheline Cellier

Exemple de trace écrite

LES FAMILLES DE MOTS

• Les mots d'une même famille ont une partie en commun : **le radical** ou mot de base.
C'est le radical qui donne le sens du mot.
Exemple : **terr**e – en**terr**er – dé**terr**er – **terr**ain - **terr**eau.

• Les mots d'une même famille sont formés par l'ajout de **préfixe** et/ ou de **suffixe** au radical.
Exemple : coiffe – coiff**eur** – **dé**coiffer

• Les mots d'une même famille peuvent appartenir à toutes les classes grammaticales.
Exemple :

RADICAL	NOM	VERBE	ADJECTIF	ADVERBE
lourd	**lourd**eur	a**lourd**ir	**lourd**-e	**lourd**ement

Document 4 : Attendus de fin d'année de CE2 (Annexe 5)

Construire le lexique

Ce que sait faire l'élève

- Mobiliser les mots en fonction des lectures et des activités conduites pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.
- Savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions constituent des objets d'apprentissage.
- Percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu.
- Être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.
 - Il poursuit la catégorisation des mots selon différents critères et les met en réseaux : champs lexicaux, réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille.
 - Il constitue des répertoires à partir des leçons conduites sur les mots rencontrés en lecture. Il précise le sens d'un mot d'après son contexte.
 - Il perçoit et utilise les codes oraux adaptés en fonction des contextes.
 - Il consulte des articles de dictionnaire adaptés.

Exemples de réussite

- Il analyse un mot et reconnaît un contraire grâce aux préfixes *dé-*, *mal-*, *im-*...
- Il recense des mots se rapportant à un champ lexical et identifie des intrus (*ciment, farine, plâtre, sable*).
- Il opère des dérivations et identifie la partie commune de certains mots : *navigable, navigateur, navigation, naviguer*.
- Il opère des dérivations et identifie les classes grammaticales : *observation* (nom), *observer* (verbe), *observable* (adjectif).
- Il répertorie dans un outil individuel ou collectif des synonymes, des antonymes. Il les mobilise lors de divers écrits.
- Il rédige un énoncé utilisant le même mot au sens propre et au sens figuré. Exemple : *Le soleil inonde la pièce. La forte pluie inonde la cave*.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET E

A partir des documents proposés, construire une séance de production d'écrit visant le respect d'une contrainte d'écriture dans une classe de CM2 en septembre.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait de la fiche Eduscol « Enseigner l'écriture au cycle 3 : Un entraînement régulier », 2016.

1. Certaines contraintes formelles permettent avant tout de s'amuser tout en développant l'attention à la langue, en particulier la vigilance orthographique. Les exercices oulipiens sont particulièrement efficaces à ce titre. L'OULIPO (l'Ouvroir de Littérature Potentielle), groupe fondé par l'écrivain Raymond Queneau et le mathématicien François Le Lionnais, postule que la contrainte est créatrice et libératrice pour l'imagination. L'un des textes oulipiens les plus célèbres est *La Disparition*, de Georges Perec, roman intégralement écrit sans la lettre « e ». Un autre texte de référence est *Exercices de style*, de Raymond Queneau. Des auteurs ont proposé des adaptations de ces jeux littéraires pour les classes[1].
 On peut par exemple :
 - écrire un petit texte composé uniquement de monosyllabes,
 - s'interdire la lettre [a] ou la lettre [s] ou le phonème /s/ (ce qui n'est pas la même chose !),
 - s'imposer une lettre à l'initiale de chaque nom, adjectif et/ou verbe,
 - composer un acrostiche,
 - jouer avec des paronymes à la manière d'un Bobby Lapointe ou d'un Raymond Roussel,
 - imiter une structure syntaxique, etc.

Document 2 : Extrait de l'article « Mise à l'épreuve de deux dispositifs pour développer l'écriture en milieu scolaire : chantier vs atelier », Stéphane Colognesi et Sylvia Lucchini, *Revue Enfance* n°2, 2016.

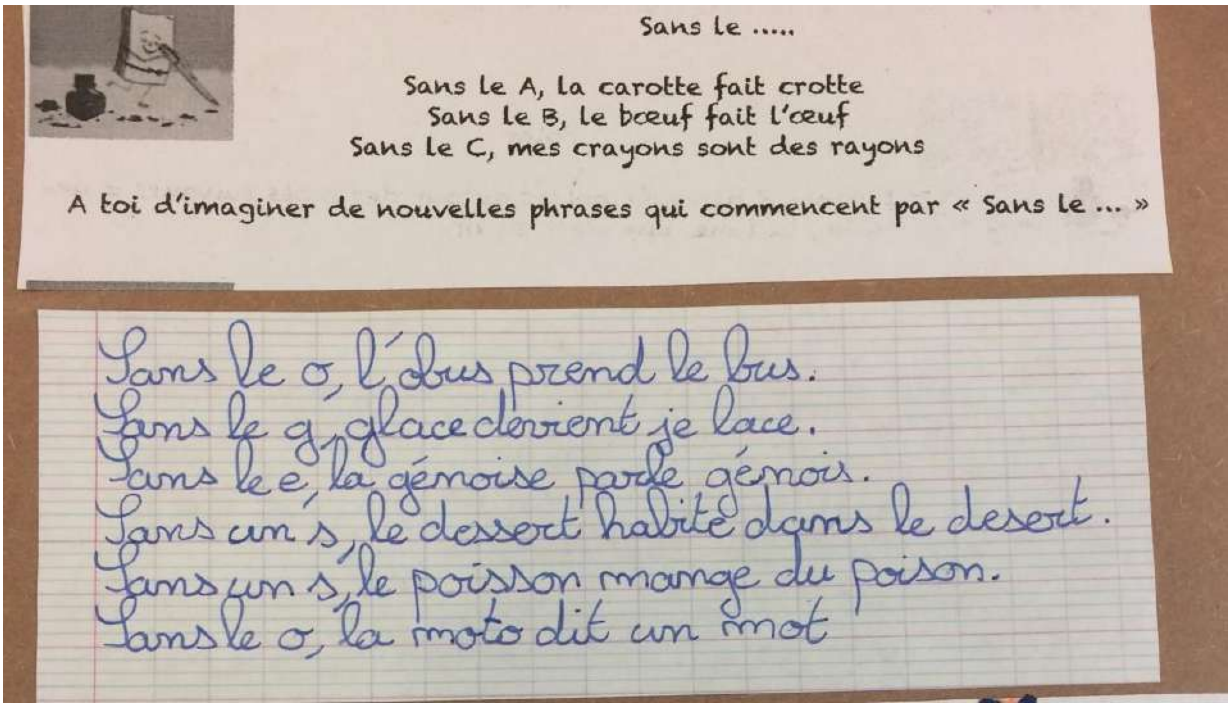
À cet effet, au départ d'une consigne destinée à libérer la créativité et l'imaginaire, c'est dans le plaisir d'écrire que les habiletés scripturales sont activées.

Niwese (2010) balise les ateliers d'écriture et rend visible ce qu'ils peuvent apporter en situation scolaire. En se basant notamment sur les ouvrages de Boniface (1992), Bing (1983), André (1989), il en propose une synthèse intéressante et évoque que les ateliers se déploient en plusieurs étapes, hiérarchisées et interdépendantes.

La première étape permet à l'écrivant de s'engager dans la tâche d'écriture à partir d'un incitant qui fait naître la motivation. Ainsi, équipé de cette consigne de départ, le scripteur peut se mettre en projet d'écrire, avec une idée claire de sa visée, de l'intention qu'il va poursuivre lors de sa rédaction.

Une fois la motivation acquise, l'apprenant se met à produire, en fonction de l'incitant proposé. Cette étape peut se vivre individuellement ou parfois en groupe, bien que l'écriture soit un processus personnel.

Document 3 : Production d'un élève de CM2.



Sans le

Sans le A, la carotte fait crotte
Sans le B, le bœuf fait l'œuf
Sans le C, mes crayons sont des rayons

A toi d'imaginer de nouvelles phrases qui commencent par « Sans le ... »

Sans le o, l'bus prend le bus.
Sans le g, glace devient je lace.
Sans le é, la génoise parle génois.
Sans un s, le dessert habite dans le desert.
Sans un s, le poisson mange du poison.
Sans le o, la moto dit un mot

Document 4 : Extrait de la fiche Eduscol :« Évaluer autrement les écrits scolaires », 2016.

Afin de passer d'une évaluation en termes d'écart à la norme à une évaluation positive, il faut apprendre à pointer ce qui est réussi plutôt que ce qui pose problème dans les textes produits. Les tâches d'écriture ne sont plus alors appréhendées par les élèves comme des tâches de grammaire ou d'orthographe car l'évaluation ne porte plus sur la norme linguistique, mais sur ce qui est en jeu dans le texte, ce qui est *en germe*, ce qui cherche à se dire.

Il est important de noter que les réussites d'un texte ne se limitent pas au respect de la norme. Même si la référence à la norme ne doit pas être négligée, en s'intéressant aux effets produits sur le lecteur, on construit un autre regard sur les productions scolaires qui permet de valoriser tous les textes, y compris ceux des élèves en difficultés. La prise de risque est encouragée et devient un critère positif d'engagement, même si l'effet attendu n'est pas obtenu, pour peu que l'élève puisse exprimer une intention précise et mesurer l'efficacité des moyens qu'il a retenus. Ce type d'évaluation aide donc tous les élèves à progresser.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET F

A partir des documents proposés, construire une séance de fluence visant la capacité à lire un texte continu avec une prosodie appropriée dans une classe de CE1 en novembre.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait du “Programme d’enseignement du cycle des apprentissages (cycle 2)” du 30/07/2020. Volet 3 : les enseignements

Lire à voix haute	
Connaissances et compétences associées *(lien avec le langage oral)* - savoir décoder et comprendre un texte ; - identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; - montrer sa compréhension par une lecture expressive.	**Exemples de situations, d'activités et d’outils pour l'élève** - séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture ; - situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte) ; - entraînement régulier à la lecture à voix haute ; - entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, etc.) ; - enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture) ; - pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d’autres (récitation et interprétation d’un texte littéraire).

Document 2 : Extrait de la fiche Eduscol « La lecture à voix haute », novembre 2018.

Évaluer la fluence de textes

La fluence concerne également la lecture de mots en contexte. Estimée à partir d'une lecture oralisée, elle est définie comme la capacité à lire correctement un texte continu, au rythme de la conversation, et avec la prosodie appropriée. Elle suppose à la fois d'identifier les mots à un rythme rapide en les groupant en unités syntaxiques de sens, et de faire un usage rapide de la ponctuation, tant pour repérer les groupes et relations syntaxiques que pour choisir l'intonation qui convient. C'est la condition pour accéder au sens d'unités plus grandes que le mot (phrases, textes). En effet, la mémoire de travail est limitée à quatre ou cinq unités de traitement : une lecture mot à mot la saturera donc très vite. En revanche, lorsque les mots sont lus ensemble, en tant que groupe syntaxique, ils constituent une seule unité de sens, ce qui accroît les capacités de traitement de la mémoire de travail et permet de donner du sens à des phrases plus longues.

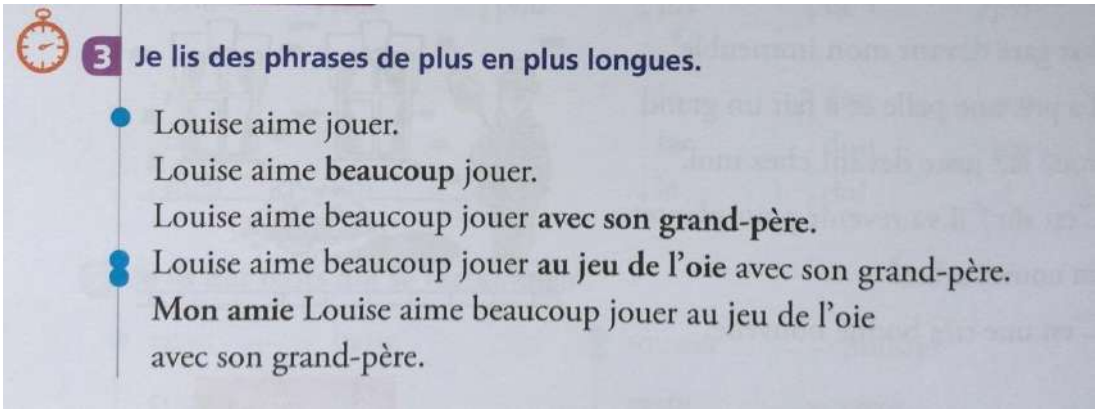
Exemple : « Il était une fois / une petite fille de village, / la plus jolie / qu'on eût su voir ; / sa mère / en était folle, / et sa mère-grand / plus folle encore. » (Charles Perrault, Le Petit Chaperon rouge).

La fluidité de la lecture en contexte indique une automatisation du décodage qui libère des ressources cognitives pour la compréhension.

Les chercheurs nous apprennent que la fluidité de lecture orale ou fluence est un prédicteur direct de la bonne compréhension en lecture (les élèves qui obtiennent les résultats les plus faibles sur le plan de la fluidité ont également les résultats les plus faibles en compréhension). Elle se développe par un entraînement à la lecture à voix haute à partir de mots isolés au moment des premiers apprentissages puis de textes préparés.

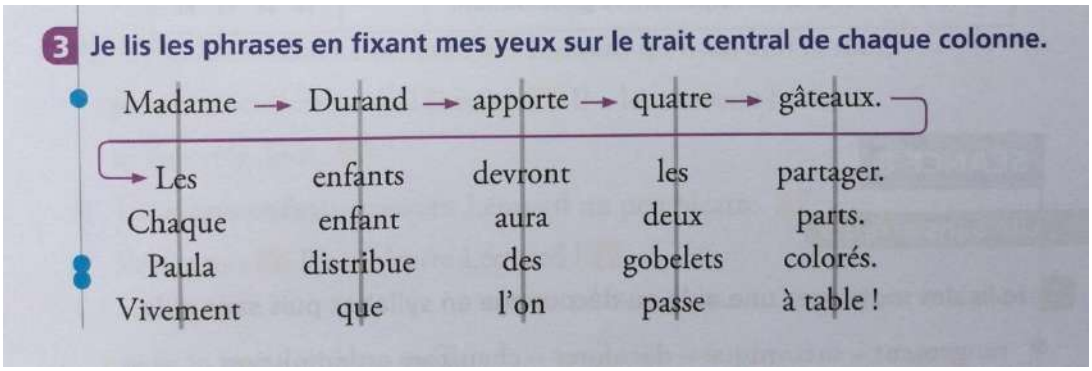
La lecture à voix haute des syllabes et des mots, pratiquée chaque jour en classe entière, permet au professeur de juger des compétences acquises par ses élèves. Toutefois, des tests individualisés proposés plusieurs fois dans l'année sont à envisager pour affiner l'évaluation.

Document 3 : Extraits de l'ouvrage *Livret d'entrainement à la lecture fluide CE1* , 2019, pages 4 et 11.



3 Je lis des phrases de plus en plus longues.

Louise aime jouer.
Louise aime **beaucoup** jouer.
Louise aime beaucoup jouer **avec son grand-père.**
Louise aime beaucoup jouer **au jeu de l'oie** avec son grand-père.
Mon amie Louise aime beaucoup jouer au jeu de l'oie avec son grand-père.



3 Je lis les phrases en fixant mes yeux sur le trait central de chaque colonne.

Madame →	Durand →	apporte →	quatre →	gâteaux.
→ Les	enfants	devront	les	partager.
Chaque	enfant	aura	deux	parts.
Paula	distribue	des	gobelets	colorés.
Vivement	que	l'on	passe	à table !

Document 4 : Extrait de la fiche Eduscol « La mise en voix de textes », novembre 2018.

Fiche de préparation à la lecture à voix haute

Pour **préparer ma lecture à haute voix**, je pense à:	
repérer la ponctuation	
repérer les . (points)	
repérer les ? (points d'interrogation)	
repérer les ! (points d'exclamation)	
repérer les ... (points de suspension)	
repérer les : (doubles-points)	
repérer les liaisons	

Je pense également à:	
articuler.	
parler fort pour être facilement entendu.	
mettre le ton.	
changer ma voix pour les personnages.	
lire en levant parfois les yeux pour regarder mon public.	

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET G

A partir des documents proposés, construire une séance de production d'écrit visant l'écriture d'un point de vue du lecteur dans une classe de CM2 en février.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait de la revue *Le Français aujourd'hui* n°191, 2014 « Les composantes de la compétence en lecture littéraire », Erick Falardeau et Marion Sauvaire.

PORTER UN JUGEMENT CRITIQUE SUR UN TEXTE LITTÉRAIRE

L'idée de jugement critique est à rapprocher de celle d'analyse : le lecteur qui porte un jugement subjectif sur un texte littéraire recourt à des critères de forme ou de fond et à des connaissances pour mettre le texte à distance. C'est l'idée de critère qui est ici centrale, car c'est à travers elle que le lecteur porte un regard distancié sur le texte et sa lecture. Si ses émotions, ses valeurs ou ses idées sur le monde sont investies dans la formulation de jugements critiques, elles doivent être mises à l'épreuve de critères construits socialement pour être validées.

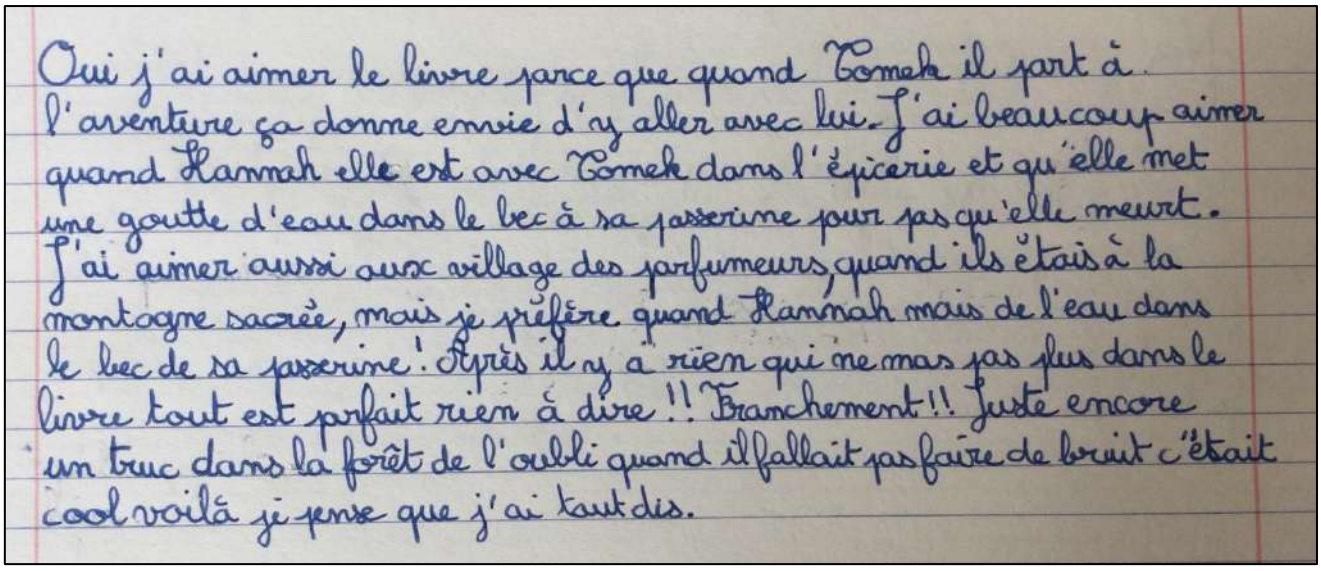
Ainsi, le lecteur compétent saura choisir des critères pertinents en fonction du genre de texte sur lequel il est appelé à porter un jugement. Par exemple, pour un texte narratif, il pourra juger de la pertinence, de l'originalité, de la vraisemblance des personnages ; de l'intérêt de l'histoire à travers les thèmes, les rebondissements, le réalisme, la cohérence tout au long du récit, etc. ; de la qualité de l'écriture : le choix du vocabulaire, l'agencement des mots, les images créées par les mots, les sonorités, la présence de l'auteur, etc. Pour étayer son appréciation, il recourra à des preuves tirées du texte, qui témoigneront de sa capacité à en discuter de façon éclairée, documentée.

Document 2 : Extrait du livre *La lecture : De la théorie à la pratique*, Jocelyne Giasson, 2005, page 299.

Même les très jeunes enfants peuvent s'engager dans un texte et y réagir. Dans une étude récente (Sipe, 2002), on a observé des enfants de maternelle pendant la lecture et on a relevé plusieurs comportements d'engagement à la lecture du *Petit Chaperon rouge*, tels que : les enfants miment spontanément les comportements des personnages, par exemple, ils vont courber les doigts et montrer les dents pour symboliser le loup ; ils parlent au personnage, par exemple, ils vont dire « Fais attention, Petit Chaperon rouge, le loup te guette » ; ils critiquent les comportements des personnages, par exemple, lorsque le Petit Chaperon rouge répond que son panier contient du pain et du beurre pour sa grand-mère, des enfants s'exclament : « Je n'aurais pas dit ça, j'aurais dit que je n'ai rien. » L'engagement personnel dans une histoire commence donc très tôt ; le rôle de l'enseignant sera de guider les enfants pour qu'ils élargissent et affinent leurs réactions aux textes littéraires.

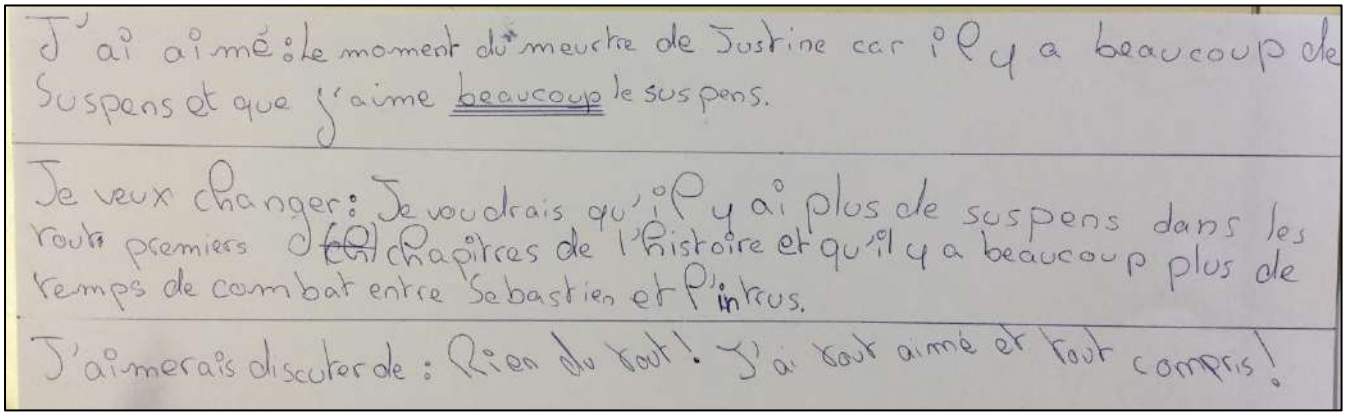
Pour planifier vos interventions, pensez à vos propres comportements en tant que lecteur. Que faites-vous après avoir lu un roman ? Prenez quelques secondes pour penser à votre comportement le plus fréquent. Il y a de fortes chances pour que votre réponse se rapproche des suivantes : en parler, le prêter, le recommander à un ami, lire un autre livre du même auteur, le relire, réfléchir, lire d'autres livres du même genre. Les réponses peuvent être variées, mais aucune n'est : « Répondre à 10 questions de compréhension. » Pourtant, n'avons-nous pas tendance à poser des questions aux enfants pour vérifier s'ils ont vraiment lu le livre ? Quand un enfant nous dit qu'il a vu un film, la première question que nous lui posons est : « As-tu aimé le film ? » Pourquoi ne pas faire la même chose dans le cas d'un livre ?

Document 3 : Production d'un élève de CM2 après la lecture du roman de Jean-Claude Mourlevat *La Rivière à l'envers : Tomek* , octobre 2009



Oui j'ai aimer le livre parce que quand Tomek il part à l'aventure ça donne envie d'y aller avec lui. J'ai beaucoup aimer quand Hannah elle est avec Tomek dans l'épicerie et qu'elle met une goutte d'eau dans le bec à sa passerine pour pas qu'elle meurt. J'ai aimer aussi aux village des parfumeurs, quand ils étais à la montagne sacrée, mais je préfère quand Hannah mais de l'eau dans le bec de sa passerine. Après il y a rien qui ne mas pas plus dans le livre tout est parfait rien à dire !! Branchement !! Juste encore un truc dans la forêt de l'oubli quand il fallait pas faire de bruit c'était cool voilà je pense que j'ai tout dis.

Document 4 : Production d'un élève de CM2 après la lecture du roman de Jean-Hugues Oppel, *Ippon*, janvier 2013



J'ai aimé : Le moment du meurtre de Justine car il y a beaucoup de suspens et que j'aime beaucoup le suspens.

Je veux changer : Je voudrais qu'il y ai plus de suspens dans les tout premiers ~~(6)~~ chapitres de l'histoire et qu'il y a beaucoup plus de temps de combat entre Sebastien et l'intrus.

J'aimerais discuter de : Rien du tout ! J'ai tout aimé et tout compris !

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET H

A partir des documents proposés dans ce dossier, vous proposerez une séance en compréhension de lecture, dans une classe de CP en mars.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait du “Programme d’enseignement du cycle 2”, “Lecture et compréhension de l’écrit ”, BO n°31 du 30 juillet 2020, p.13.

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension
Connaissances et compétences associées
En lien avec l'écriture
- savoir mobiliser la compétence de décodage ;
- mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte ;
- savoir parcourir le texte de manière rigoureuse ;
- être capable de faire des inférences ;
- savoir mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture ;
- savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages types) ;
- savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.

Savoir contrôler sa compréhension
- savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s’appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées ;
- être capable de formuler ses difficultés, d’esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l’aide ;
- maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).

Document 2 : Extrait d’un article “ Les facteurs explicatifs des performances en lecture-compréhension à la fin du cours préparatoire”, Roland Goigoux, Sylvie Cèbe et Julien Pironom 2016/196.

Que la base de connaissances du lecteur joue un rôle décisif dans la compréhension écrite ne fait l’objet d’aucune contestation (Stahl & Hiebert, 2005 ; Perfetti & Stafura, 2014). Plus il connaît de choses sur le sujet traité, mieux il comprend. La relation inverse est également vraie : plus il lit, plus il apprend de mots et de connaissances (Stanovitch, 1986 ; Stanovich & Cunnigham, 1993). Autrement dit, la relation entre connaissances et compréhension en lecture est logiquement réciproque. Dès lors, nous aurions pu être tentés d’introduire dans le modèle SVR les connaissances du monde dont disposent les élèves. Nous ne l’avons pas fait car, comme Adlof, Perfetti et Catts (2011), nous pensions que les connaissances ont le même effet sur le facteur CL que sur le facteur L. Il était donc inutile de les inclure dans la mesure où, pour tester ces deux composants, nous avions construit des épreuves évaluant le même type de connaissances, notamment celles relatives aux théories de l’esprit.

Document 3 : Extrait du manuel *Taoki et compagnie C*P , Isabelle Carlier et Angélique Le Van Gong, édition 2017.

La grosse faim de P'tit Bonhomme

C'est le matin.
Dans la ville, il y a une rue.
Dans la rue, il y a une maison.
Dans la maison, il y a une chambre.
Dans la chambre, il y a un lit.

Dans le lit, il y a P'tit Bonhomme
et dans P'tit Bonhomme,
il y a un ventre tout vide.
P'tit Bonhomme sort
de son lit, de son pyjama,
et enfin de sa chambre.
Il rentre dans ses habits
et descend à la cuisine.
Il ouvre le placard : il est vide.
L'armoire ? Elle est vide.
La **huche** ? Elle est vide.

La Grosse Faim de P'tit Bonhomme,
Pierre Delye,
Didier Jeunesse.

Document 4 : Extrait du manuel *Taoki et compagnie CP*, Isabelle Carlier et Angélique Le Van Gong, édition 2017.

- Qui est le héros ?
- Où est-il ?
- Qu'est-ce qui est « vide » ?
- Quel est le problème de P'tit Bonhomme ?
- Invente une suite à l'histoire.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

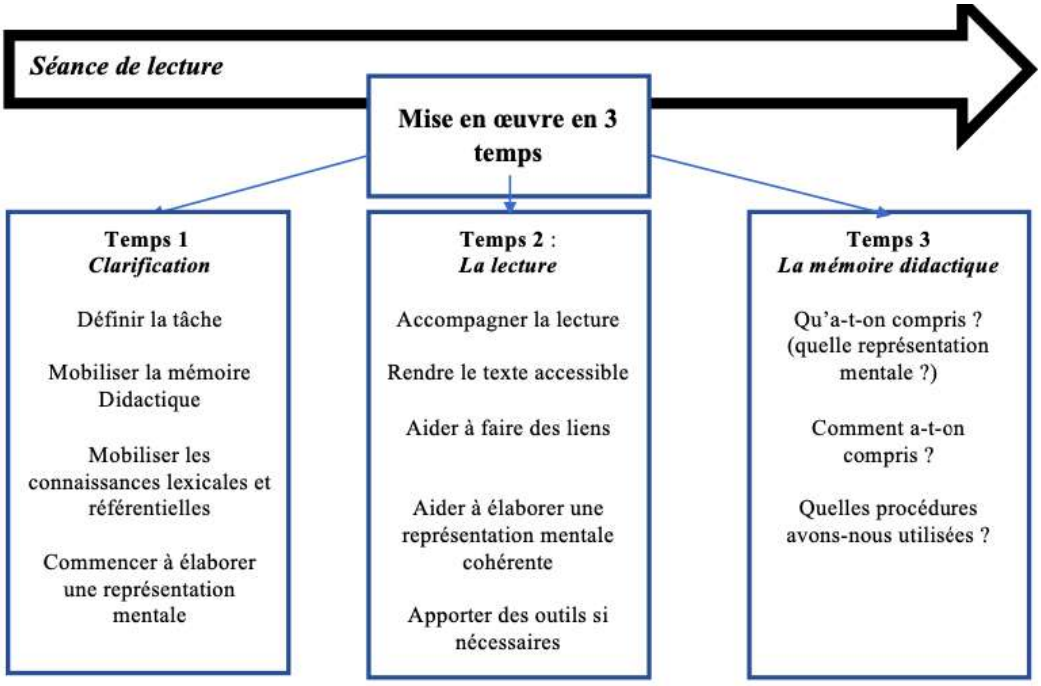
SUJET I

A partir des documents proposés, construire une séance de lecture visant à la compréhension d'un texte littéraire dans une classe de CM2 en février.

Vous indiquerez :

- **Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Quelques propositions de différenciation**
- **L'évaluation de la séance**

Document 1 : Extrait de l'article « Aider à comprendre : deux canevas d'enseignement de la compréhension au cycle 3 », Marie-France Bishop, 2018.



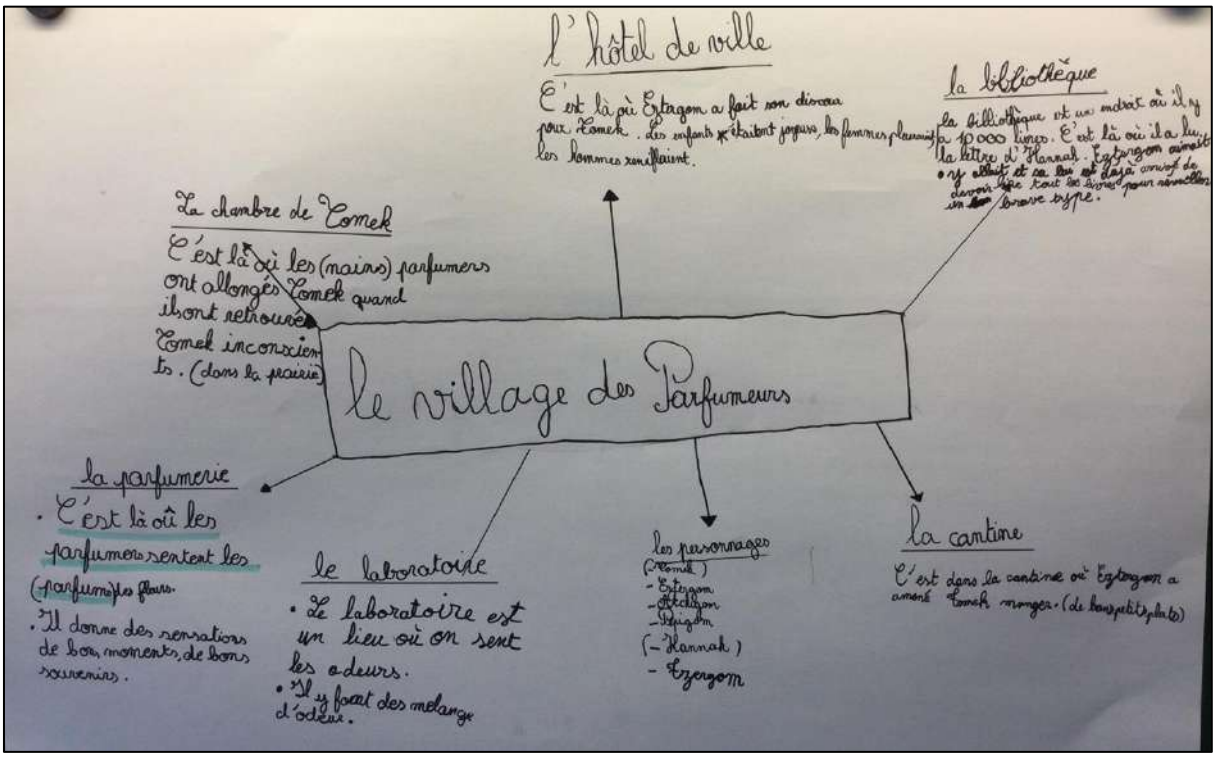
Document 2 : Extrait du livre *La lecture : De la théorie à la pratique* , Jocelyne Giasson, 2005, pages 303 et 304.

Le temps et le lieu

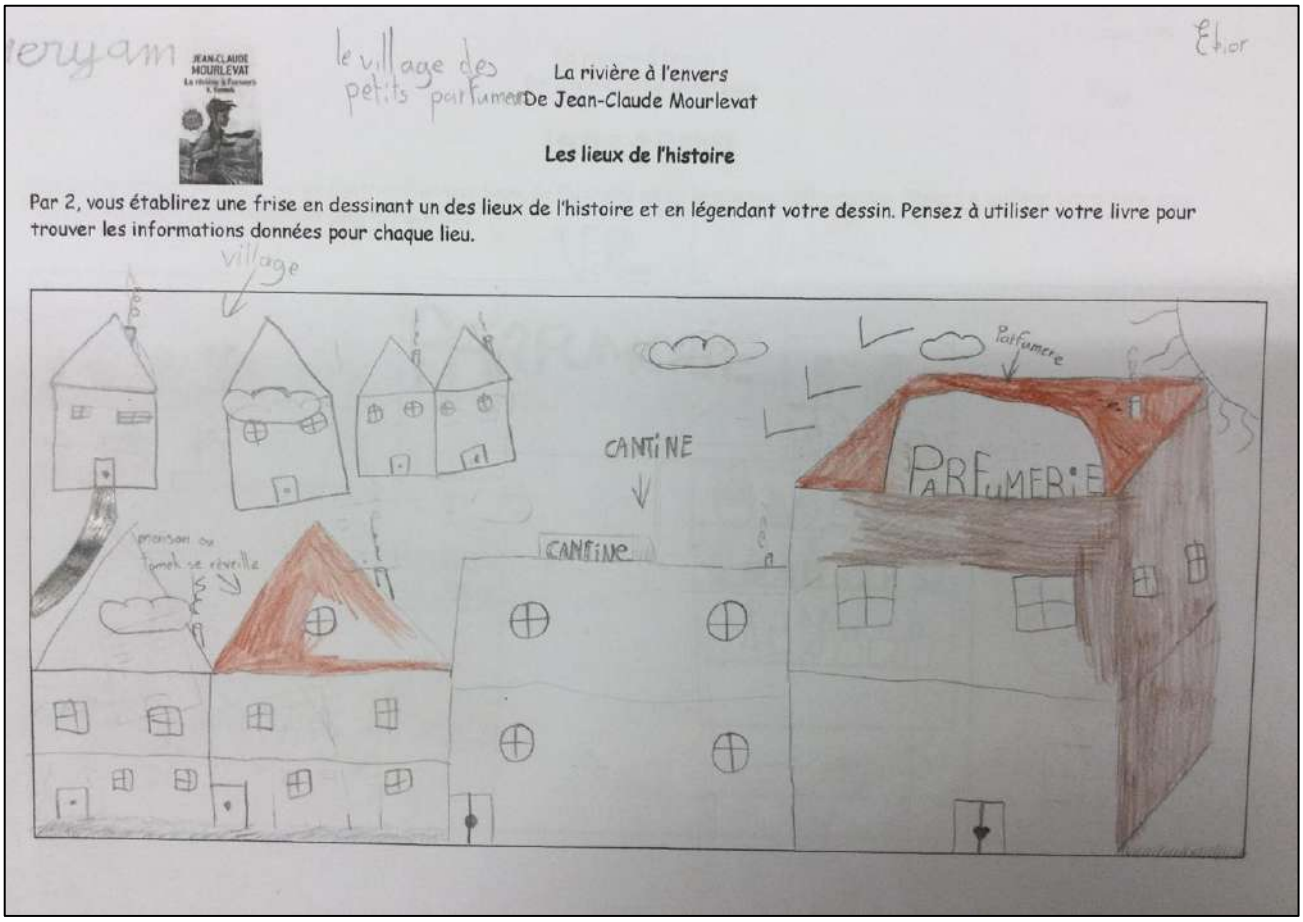
La description de l'endroit et de l'époque où se passe l'histoire vient soutenir l'intrigue. Dans certaines histoires, comme les contes, l'époque n'a pas d'importance ; en revanche, dans un roman historique, l'époque doit être décrite avec des détails précis et véridiques. Dans d'autres histoires, comme celles qui sont centrées sur le monologue intérieur, le lieu n'a pas beaucoup d'importance ; par contre, dans un roman de science-fiction, le lieu doit être amplement décrit pour que le lecteur puisse se forger une image satisfaisante d'un endroit qui échappe à ses points de repère habituels.

Concernant le temps et le lieu, on peut se demander : Les personnages sont-ils influencés par le temps et le lieu ? L'atmosphère du récit dépend-elle du lieu ? Y a-t-il des descriptions qui donnent une image particulièrement claire du lieu et de l'époque ?

Document 3 : Production d'un groupe d'élèves après la lecture du roman de Jean-Claude Mourlevat *La Rivière à l'envers, Tomek*, 2009



Document 4 : Production d'un groupe d'élèves après la lecture du roman de Jean-Claude Mourlevat *La Rivière à l'envers, Tomek* 2009



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET J

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance de vocabulaire dans une classe de GS sur le thème des émotions. A mettre en œuvre en milieu d'année scolaire : période 4.

Vous indiquerez :
- **Les composantes pédagogiques et didactiques de la séance**
- **Le déroulement de la séance en précisant pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant**
- **Les principales compétences sollicitées**
- **Quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles**

Document 1 : EDSUCOL guide “Pour enseigner le vocabulaire à l’école maternelle”

Des outils pour structurer le vocabulaire et réfléchir sur la langue

Des classements thématiques de mots ont pour objectif de contribuer à la catégorisation des mots découverts. Parmi ces classements :

— **Les fleurs lexicales** permettent l’exploration régulière de champs lexicaux variés, leur enrichissement et la mémorisation d’un vocabulaire spécifique inscrit dans un réseau de sens, de hiérarchie, de morphologie.

— **Les réseaux de mots** sont des outils récapitulatifs pour le professeur.

Document 2 : Extrait du “Programme de maternelle” BO n ° 25 du 24 juin 2021

Enrichir le vocabulaire

L’école maternelle offre à tous les enfants de nombreuses occasions de découvrir des champs lexicaux variés. L’interaction, les temps rituels, le jeu, les situations vécues, toutes les activités d’apprentissage et les lectures permettent d’augmenter le bagage lexical compris et utilisé par les élèves. Celui-ci est mobilisé et réutilisé lors de temps dédiés à l’enseignement de la langue. L’enseignant est attentif au choix des mots, à leur prononciation, à leur mise en réseau, à leur appartenance à toutes les catégories grammaticales. Il prend soin de faciliter l’emploi, la compréhension et la mémorisation des mots et des expressions en les présentant dans des phrases et des textes. Il donne ainsi à l’élève la faculté d’appréhender la langue de manière méthodique et de commencer à comprendre le monde à travers tous les domaines d’enseignement.

Acquérir et développer la syntaxe

La syntaxe s’acquiert conjointement avec la construction du lexique. L’appropriation progressive des structures syntaxiques se développe dans le cadre de toutes les activités de la classe, par la pratique de la langue orale et par la fréquentation de la langue écrite, mais aussi lors de courtes activités dédiées. Le professeur accompagne la production de phrases simples et courtes, qui vont se complexifier tout au long du cycle. Il emploie des structures de phrase qu’il veille à faire réutiliser en situation par ses élèves (forme négative, phrases de type interrogatif ou impératif, etc.).

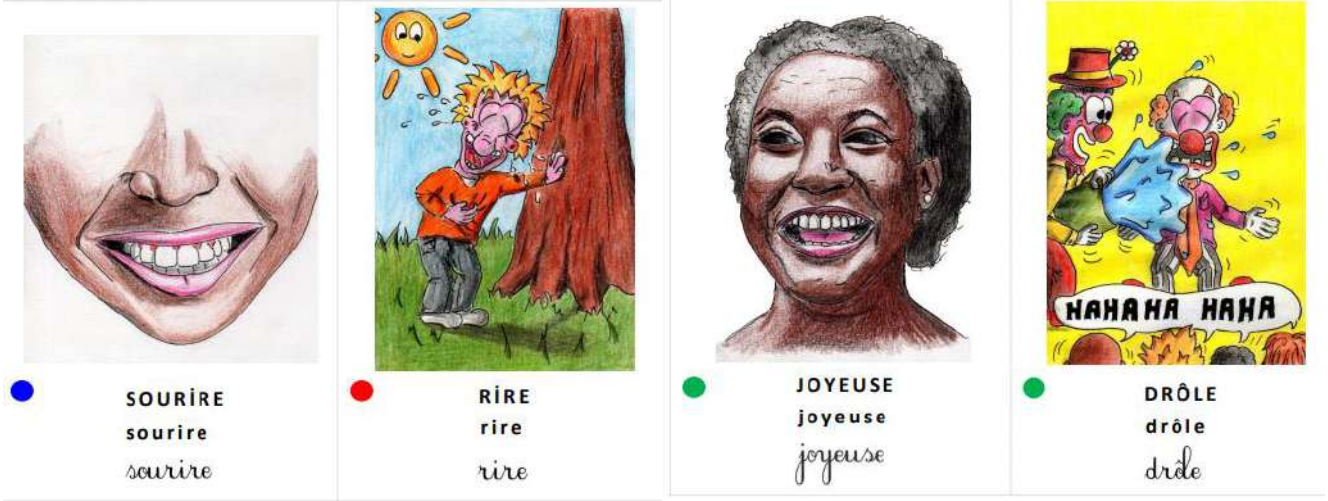
En prenant appui sur des objets, des jeux, des imagiers, des albums, des situations vécues dans les différents domaines d’enseignement, l’enseignant organise les apprentissages et adapte les objectifs et les attentes en fonction du développement de chaque enfant. De multiples emplois dans des contextes variés sont requis pour assurer la mémorisation et l’utilisation des mots et des structures par chaque élève.

Document 3 : Des élèves de grande section miment les émotions.



Document 4 : Extrait du site Apprentilangue, thème 5 les émotions en GS, jeu de 7 familles et cartes images





ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET A

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance dans le domaine « Acquérir les premiers outils mathématiques » dans le volet 4.2 « Explorer des formes, des grandeurs et des suites organisées » en Grande Section de maternelle, en période 2.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'action de l'enseignant ;**
- **la ou les modalités d'apprentissage mobilisée(s) (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant) ;**
- **les possibilités de différenciation selon les obstacles potentiels ;**
- **quelques prolongements en lien les activités artistiques voire physiques.**

Document 1 : extrait des programmes, BO N°25 du 24-6-2021

4.2. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle, etc.) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire, etc.). À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la perception visuelle, la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage: il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

4.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Très tôt, les enfants regroupent les objets, soit en fonction de leur aspect, soit en fonction de leur utilisation familière ou de leurs effets. À l'école, ils sont incités à « mettre ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre que tout objet peut appartenir à plusieurs catégories et que certains objets ne peuvent pas appartenir à celles-ci.

Par des observations, des comparaisons, des tris, les enfants sont amenés à mieux distinguer différents types de critères : forme, longueur, masse, contenance essentiellement. Ils apprennent **progressivement** à reconnaître, distinguer, décrire des solides puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion d'alignement qu'ils peuvent aussi expérimenter dans les séances d'activités physiques. L'enseignant est attentif au fait que l'appréhension des formes planes est plus abstraite que celle des solides et que certains termes prêtent à confusion (carré/cube). L'enseignant utilise un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque – à préférer à « rond ») que les enfants sont entraînés ainsi à comprendre d'abord puis amenés progressivement à utiliser.

Par ailleurs, **dès la petite section**, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont constitués d'alternances simples. **Dans les années suivantes, progressivement**, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

4.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme.
- Reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et ce dans toutes leurs orientations et configurations.
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier une organisation régulière et poursuivre son application.

Document 2 : Extrait des Ressources maternelle- Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées - Fiche Eduscol.

L'enseignant observe que l'enfant commence à réussir ou réussit régulièrement à…	Contexte, circonstances, dispositifs, activités…	Pour les apprentissages suivants…
• reconnaitre globalement des solides par la vue et par le toucher ; • reconnaitre globalement des formes planes par la vue ; • reconnaître, distinguer des solides puis des formes planes ; • appréhender les objets selon le critère d'une grandeur particulière (sa longueur, sa masse ou son volume) ; • comparer deux objets selon une seule de ces grandeurs (lorsque cela est possible) en ayant recours à un troisième objet de référence pour pouvoir faire cette comparaison : » ranger des tours de cubes empilés de la plus courte à la plus longue (domaine des longueurs) ; » trier des objets en plaçant les plus lourds sous une étagère et les plus légers sur cette étagère (domaine des masses) ; » trier des objets en plaçant les plus gros dans un grand carton et les plus petits dans une boîte (domaine des volumes) ; » construire des tours en empilant des disques de plus en plus petits (domaine des aires) ; » choisir des formes en vue de recouvrir une surface (domaine des aires). • appréhender la notion d'alignement ;	A l'occasion de situations de manipulation qui : • conduisent les enfants à mieux distinguer différents types de critères (forme, longueur, masse, contenance essentiellement). • permettent d'utiliser un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque). En prenant appui sur : • Des jeux de reconnaissance tactile, par exemple sortir d'un sac exactement le même objet que celui montré ou désigné, qui contribuent à l'appréhension des formes, à la construction d'images mentales et permettent à l'enseignant d'utiliser un vocabulaire précis fondé au début sur des oppositions : lourd/ léger, plein/vide, court/long… • Des jeux de Kim (retrouver un objet enlevé ou déplacé dans un lot d'objets) qui incitent à construire des images spatiales pour mémoriser. • Des jeux d'association d'un objet à une de ses représentations (photo, dessin).	Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées….
• organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs à partir d'algorithmes simples. Et progressivement à : • reconnaître un rythme dans une suite organisée ; • continuer cette suite ; • inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués ; • compléter des manques dans une suite organisée.	A partir d'activités mises en œuvre dès la petite section. En prenant appui sur des activités au-delà de la petite section.	

Document 3 : Extrait du dossier « L'ouverture aux mathématiques à l'école maternelle et au CP » Février 2021, Stanilas Dehaene avec Anne Christophe, Ghislaine Dehaene-Lambertz, Véronique Izard, Elena Pasquinelli, et Elizabeth Spelke

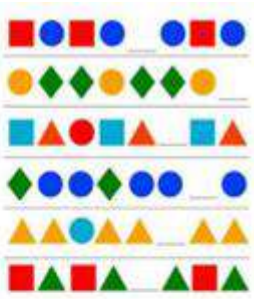
Introduire les mathématiques par le jeu

En maternelle, toutes les mathématiques peuvent être introduites par le jeu et la construction d'objets matériels. En s'appuyant sur de multiples situations concrètes, les enfants découvrent l'utilité des outils mentaux (nombres, mesures, vocabulaire, symboles, règles) que l'humanité s'est donné pour les résoudre. Très progressivement, année après année, leur connaissance des mêmes objets deviendra plus abstraite.

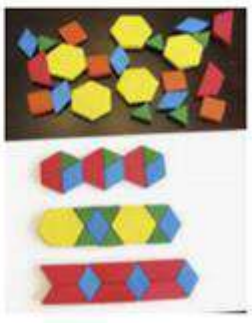
En maternelle, tous les apprentissages peuvent être introduits par le jeu, à condition que le jeu soit pensé dans une optique pédagogique. Il ne s'agit pas ici de laisser les enfants en permanence jouer au petit bonheur. La recherche scientifique montre que la pure pédagogie de la découverte, sans structuration explicite des activités, ne fonctionne pas.[2] Dès lors, quels jeux peuvent être pratiqués en maternelle ?

La recherche montre que **le sens de l'espace est l'un des piliers des mathématiques**, et qu'il peut-être amélioré par de très nombreux jeux, outils et constructions, dès la maternelle[3–6] :

- Les **jeux de construction** (cubes, legos) améliorent les résultats en mathématiques plus tard dans la scolarité. Ils sont particulièrement intéressants lorsqu'on donne à l'enfant un but précis à accomplir (par exemple construire une tour de dix cubes en ordre de taille décroissante -- la célèbre "tour rose Montessori") ou, mieux encore, un plan à imiter, ce qui oblige à passer de deux à trois dimensions, à pratiquer la rotation mentale, à comparer deux échelles de taille différente, à comprendre leur proportionnalité, etc. Bien entendu, ces plans peuvent être extrêmement simples chez les tout petits (par ex. copier une tour avec un cube rouge au-dessus d'une brique bleue). Les jeux de construction offrent également une opportunité remarquable de **parler** de l'espace et de développer le vocabulaire spatial, celui des formes, celui des règles logiques (dessus, dessous, derrière, cube, carré, si-alors, alterner, répéter, etc) ;



- Les **suites ou séries** ("patterns") qu'il faut reproduire ou compléter (avec des gommettes, des legos, des perles...) sont l'occasion de détecter des régularités de nombre, de forme, de taille, d'alignement... Il est également très intéressant de demander à un enfant de dessiner ou de compléter un dessin "en miroir" : le modèle est d'un côté, l'enfant le reproduit par symétrie de l'autre côté, ce qui oblige à comparer, mesurer, compter, repérer les formes identiques... ;
- Les **puzzles** sont une occasion de développer la capacité de visualisation des formes dans l'espace et de rotation mentale (sans parler de la motricité fine et de l'attention visuelle). La recherche montre que la pratique des puzzles améliore les compétences spatiales et mathématiques ultérieures[3] ;
- Les **jeux avec les formes géométriques** tels que cercles, triangles, carrés, losanges, sont extrêmement variés (classements tangram, mandalas à reproduire). Ils développent le sens de l'espace, de l'orientation, de la mesure, des proportions... mais aussi le vocabulaire de la géométrie et la précision manuelle. On fera particulièrement attention à varier les formes: la recherche montre qu'un enfant risque d'apprendre le prototype de triangle (équilatéral, pointe en haut)[7], et qu'il faut donc lui montrer une grande variété de triangles très différents (à classer par exemple) ;



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET B

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance sur les figures planes à mettre en œuvre en mars dans une classe de CM2.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :
- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : Extrait « Bulletin officiel n°30 du 26-7-2018 »

Espace et géométrie

À l'articulation de l'école primaire et du collège, le cycle 3 constitue une étape importante dans l'approche des concepts géométriques. Prolongeant le travail amorcé au cycle 2, les activités permettent aux élèves de passer progressivement d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont essentiellement contrôlés par la perception à une géométrie où le recours à des instruments devient déterminant, pour aller ensuite vers une géométrie dont la validation s'appuie sur le raisonnement et l'argumentation. Différentes caractérisations d'un même objet ou d'une même notion s'enrichissant mutuellement permettent aux élèves de passer du regard ordinaire porté sur un dessin au regard géométrique porté sur une figure.
Les situations faisant appel à différents types de tâches (reconnaître, nommer, comparer, vérifier, décrire, reproduire, représenter, construire) portant sur des objets géométriques, sont privilégiées afin de faire émerger des concepts géométriques (caractérisations et propriétés des objets, relations entre les objets) et de les enrichir. Un jeu sur les contraintes de la situation, sur les supports et les instruments mis à disposition des élèves, permet une évolution des procédures de traitement des problèmes et un enrichissement des connaissances
Les professeurs veillent à utiliser un langage précis et adapté pour décrire les actions et les gestes réalisés par les élèves (pliages, tracés à main levée ou avec utilisation de gabarits et d'instruments usuels ou lors de l'utilisation de logiciels). Ceux-ci sont progressivement encouragés à utiliser ce langage.
Les activités spatiales et géométriques sont à mettre en lien avec les deux autres thèmes : résoudre dans un autre cadre des problèmes relevant de la proportionnalité ; utiliser en situation les grandeurs (géométriques) et leur mesure. Par ailleurs, elles constituent des moments privilégiés pour une première initiation à la programmation notamment à travers la programmation de déplacements ou de construction de figures.

Attendus de fin de cycle

- (se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations ;
- reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels ;
- reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).

Document 2 : extrait « Repères annuels de progression pour le cycle 3 »

ESPACE ET GÉOMÉTRIE

CM1	CM2	6e
Il est possible, lors de la résolution de problèmes, d'aller avec certains élèves ou toute la classe au-delà des repères de progression identifiés pour chaque niveau.		
Les apprentissages spatiaux		
Dans la continuité du cycle 2 et tout au long du cycle, les apprentissages spatiaux, en une, deux ou trois dimensions, se réalisent à partir de problèmes de repérage de déplacement d'objets, d'élaboration de représentation dans des espaces réels, matérialisés (plans, cartes…) ou numériques.		
Initiation à la programmation		
Au CM1 puis au CM2, les élèves apprennent à programmer le déplacement d'un personnage sur un écran. Ils commencent par compléter de tels programmes, puis ils apprennent à corriger un programme erroné. Enfin, ils créent eux-mêmes des programmes permettant d'obtenir des déplacements d'objets ou de personnages. Les instructions correspondent à des déplacements absolus (liés à l'environnement : « aller vers l'ouest », « aller vers la fenêtre ») ou relatifs (liés au personnage : « tourner d'un quart de tour à gauche »).		La construction de figures géométriques de simples à plus complexes, permet d'amener les élèves vers la répétition d'instructions. Ils peuvent commencer à programmer, seuls ou en équipe, des saynètes impliquant un ou plusieurs personnages interagissant ou se déplaçant simultanément ou successivement.
Les apprentissages géométriques		
Les élèves tracent avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée en un point donné de cette droite. Ils tracent un carré ou un rectangle de dimensions données. Ils tracent un cercle de centre et de rayon donnés, un triangle rectangle de dimensions données. Ils apprennent à reconnaître et à nommer une boule, un cylindre, un cône, un cube, un pavé droit, un prisme droit, une pyramide. Ils apprennent à construire un patron d'un cube de dimension donnée.	Les élèves apprennent à reconnaître et nommer un triangle isocèle, un triangle équilatéral, un losange, ainsi qu'à les décrire à partir des propriétés de leurs côtés. Ils tracent avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné qui peut être extérieur à la droite. Ils tracent la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné. Ils apprennent à construire, pour un cube de dimension donnée, des patrons différents. Ils apprennent à reconnaître, parmi un ensemble de patrons et de faux patrons donnés, ceux qui correspondent à un solide donné : cube, pavé droit, pyramide.	Les élèves sont confrontés à la nécessité de représenter une figure à main levée avant d'en faire un tracé instrumenté. C'est l'occasion d'instaurer le codage de la figure à main levée (au fur et à mesure, égalités de longueurs, perpendicularité, égalité d'angles). Les figures étudiées sont de plus en plus complexes et les élèves les construisent à partir d'un programme de construction. Ils utilisent selon les cas les figures à main levée, les constructions aux instruments et l'utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique. Ils définissent et différencient le cercle et le disque. Ils réalisent des patrons de pavés droits. Ils travaillent sur des assemblages de solides simples.

Document 3 : Extrait « Travaux géométriques cycle 3 – Outils pour les cycles », IREM de Lille, 2000

Comment définir, avec précision, la pièce manquante d'un puzzle ?

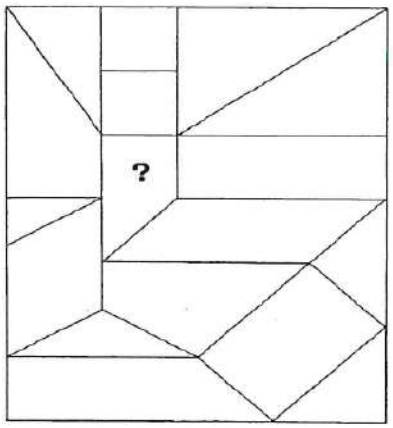
SITUATION 2 La pièce manquante

Présentation de la situation

Souvent on demande aux élèves de l'école d'effectuer une classification de polygones sans que la situation leur apparaisse fonctionnelle. Ici, dans cette situation où la communication entre élèves est requise, les classifications vont s'affiner successivement pour aboutir à donner une réponse à un problème posé. En ce sens, la classification est fonctionnelle.

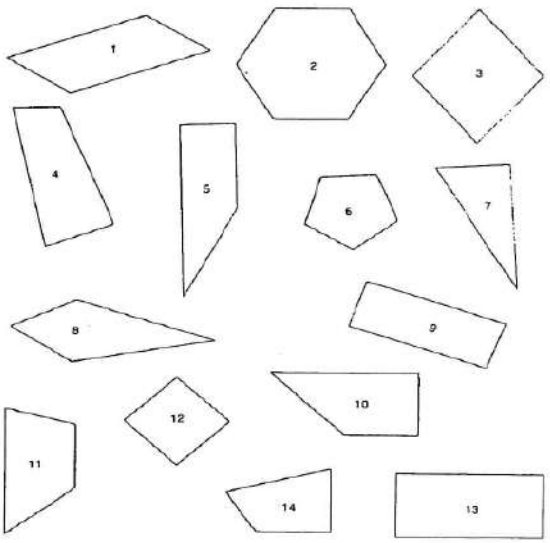
Document 1

GROUPE TÉMOIN 4 ÉLÈVES



Document 2

POUR LES AUTRES ÉLÈVES



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET C

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance en résolution de problèmes à mettre en œuvre en janvier dans une classe de Cours Préparatoire.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : extrait des programmes, *BOEN* n° 31 du 30 juillet 2020, Mathématiques, *Chercher* et *Représenter*.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Chercher - S'engager dans une démarche de résolution de problèmes en observant, en posant des questions, en manipulant, en expérimentant, en émettant des hypothèses, si besoin avec l'accompagnement du professeur après un temps de recherche autonome. - Tester, essayer plusieurs pistes proposées par soi-même, les autres élèves ou le professeur.	2, 4

(…)

Représenter - Appréhender différents systèmes de représentations (dessins, schémas, arbres de calcul, etc.). - Utiliser des nombres pour représenter des quantités ou des grandeurs. - Utiliser diverses représentations de solides et de situations spatiales.	1, 5

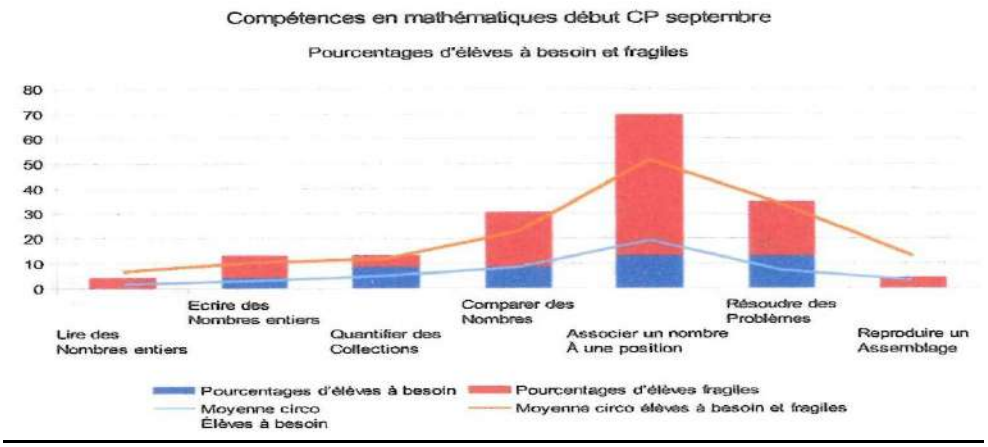
Document 2 : extraits des « *ATTENDUS de fin d'année CP – Mathématiques* »

Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
Les nombres en jeu sont tous inférieurs ou égaux à 100

Ce que sait faire l'élève
- Il résout des problèmes du champ additif (addition et soustraction) en une ou deux étapes.
- Il modélise ces problèmes à l'aide de schémas ou d'écritures mathématiques.
- Il connaît le sens des signes - et +

Document 3 : résultats des évaluations nationales « *REPÈRES CP 2021* » d'une école et de sa circonscription

Compétences en mathématiques	Pourcentages d'élèves à besoin	Moyenne circo Élèves à besoin	Pourcentages d'élèves fragiles	Moyenne circo Élèves fragiles
Lire des Nombres entiers	0 %	2 %	4 %	5 %
Ecrire des Nombres entiers	4 %	3 %	9 %	7 %
Quantifier des Collections	9 %	5 %	4 %	7 %
Comparer des Nombres	9 %	8 %	22 %	14 %
Associer un nombre À une position	13 %	19 %	57 %	32 %
Résoudre des Problèmes	13 %	7 %	22 %	26 %
Reproduire un Assemblage	0 %	3 %	4 %	10 %



Document 4 : Extrait du guide « *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP* » - juin 2021 (NB : couleur claire → cubes bleus / couleur foncée → cubes rouges)

→ « *Lucie a 16 billes bleues et 25 billes rouges. Combien a-t-elle de billes en tout ?* »

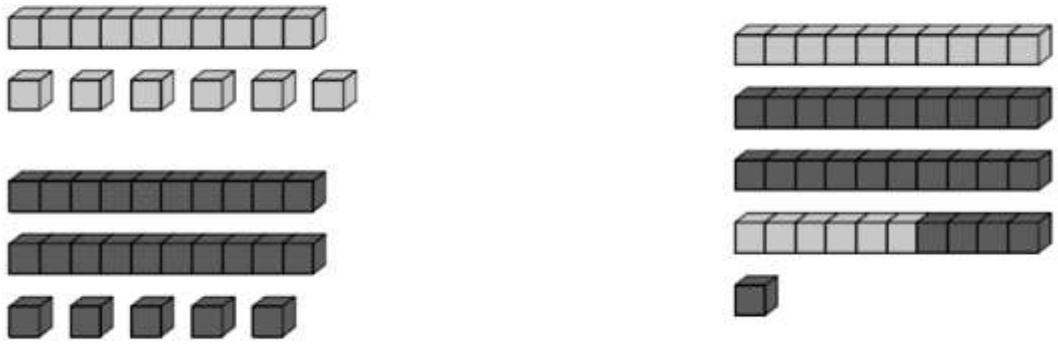


Figure 27. Regrouper 10 unités pour former une dizaine entière.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET D

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance de découverte des doubles inférieurs ou égaux à 15, sur la thématique du calcul mental et de la mémorisation des faits numériques, à mettre en œuvre en période 2, dans une classe de CE1.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :
- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : Extrait des programmes Cycle 2, B.O. du 30 juillet 2020, Mathématiques, Nombres et calcul

Attendus de fin de cycle

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer.
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Calcul mental et calcul en ligne

- Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations ;
- Élaborer ou choisir des stratégies, expliciter les procédures utilisées et comparer leur efficacité :

o addition, soustraction, multiplication, division ;

o propriétés implicites des opérations : 2 + 9, c'est pareil que 9 + 2 ; 3 × 5, c'est pareil que 5 × 3 ; 3 × 5 × 2, c'est pareil que 3 × 10.

o propriétés de la numération : « 50 + 80, c'est 5 dizaines + 8 dizaines, c'est 13 dizaines, c'est 130 » ; « 4 × 60, c'est 4 × 6 dizaines, c'est 24 dizaines, c'est 240 » ;

o propriétés du type : 5 × 12 = 5 × 10 + 5 × 2.

Calcul mental

- Calculer sans le support de l'écrit, pour obtenir un résultat exact, pour estimer un ordre de grandeur ou pour vérifier la vraisemblance d'un résultat.
- Résoudre mentalement des problèmes arithmétiques, à données numériques simples. En particulier :
 - o calcul sur les nombres 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 en lien avec la monnaie ;
 - o calcul sur les nombres 15, 30, 45, 60, 90 en lien avec les durées.

Document 2 : Extrait des attendus de fin d'année CE1 Mathématiques

Procédures de calcul mental

Ce que sait faire l'élève

- Il sait retrouver rapidement les compléments à la dizaine supérieure.
- Il sait trouver rapidement les compléments à la centaine supérieure.
- Il calcule mentalement des sommes, des différences et des produits.
- Il utilise des procédures et des propriétés : mettre le plus grand nombre en premier, changer l'ordre des termes d'une somme et d'une multiplication, décomposer additivement un des termes pour calculer plus facilement, associer différemment les termes d'une somme et d'une multiplication.
- Il sait multiplier par 10 un nombre inférieur à 100.
- Il estime un ordre de grandeur pour vérifier la vraisemblance d'un résultat.

Document 3 : Guide *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP* Extrait Page 57

Comment enseigner le calcul mental et le calcul en ligne au CP ?

Un enseignement structuré et une pratique régulière et répétée du calcul mental et du calcul en ligne va permettre de donner du sens aux propriétés opératoires et aux techniques de décomposition des nombres. C'est un travail conjoint, entre sens et technique, qui permettra à l'élève de construire un répertoire, une sorte de boîte à outils, disponible ensuite pour d'autres apprentissages (par exemple pour le calcul posé).

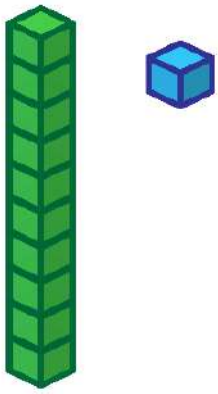
La mémorisation des faits numériques

Les faits numériques sont les résultats de calculs mémorisés disponibles immédiatement. Les recherches sont unanimes sur l'importance de la mémorisation des faits numériques pour l'apprentissage du calcul. En effet, ces derniers jouent un rôle important dans la mesure où ils soulagent la mémoire de travail. Il a été montré que la faiblesse ou l'absence de faits numériques accessibles influent négativement sur les apprentissages ultérieurs. Il est donc indispensable d'enseigner les faits numériques, d'aider les élèves à les mémoriser en explorant leurs régularités et d'en découvrir la beauté à travers le jeu.

Document 4 : document extrait de *Maths au CE1* page 88 Guide de l'enseignant, Edition Accès, 2019

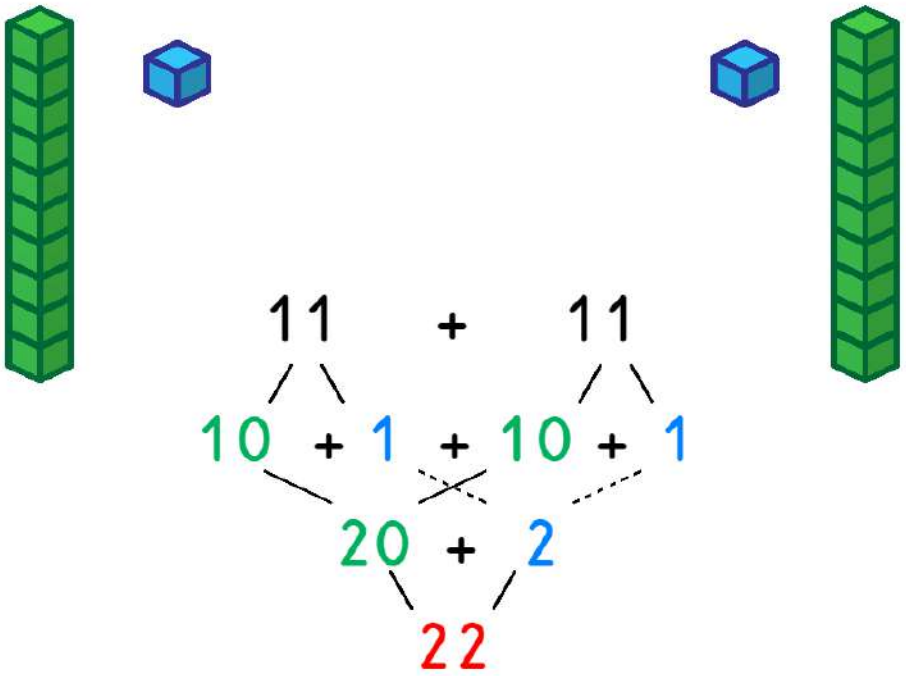
a)

Quel est le double de 11 ?



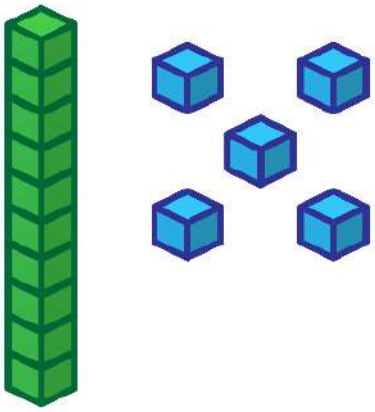
b)

Quel est le double de 11 ?



c)

Quel est le double de 15 ?



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET E

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance d'institutionnalisation sur l'écriture à virgule à mettre en œuvre en février dans une classe de CM1 en période 3.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles ;**
- **les points de vigilance quant à la trace écrite.**

Document 1 : extrait des programmes, B.O. du 30 juillet 2020, Mathématiques, Nombres et calculs.

Connaître les unités de la numération décimale (unités simples, dixièmes, centièmes, millièmes) et les relations qui les lient.

Comprendre et appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position (valeurs des chiffres en fonction de leur rang).

Connaître et utiliser diverses désignations orales et écrites d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule, décompositions additives et multiplicatives).

Attendus de fin de cycle

- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.
- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Document 2 : document ressource Eduscol : fractions et nombres décimaux au cycle 3.

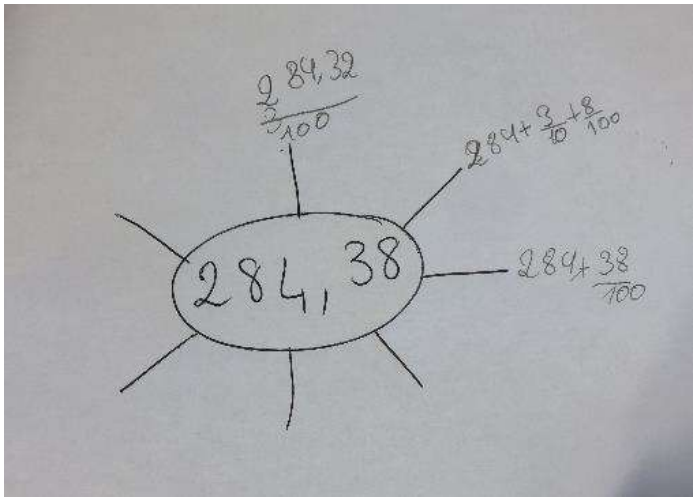
La bonne compréhension de la notation à virgule sera travaillée tout au long du cycle, notamment avec des nombres dont l'écriture contient des zéros, nécessitant de bien comprendre ce que représente chaque chiffre dans l'écriture à virgule. Par exemple, les élèves peuvent être invités à donner l'écriture à virgule de nombres décimaux comme : 3 unités et 5 centièmes ; 6 dizaines et 5 centièmes ; $8 + \frac{5}{100}$; $\frac{7}{100}$; 5 dixièmes ; etc.

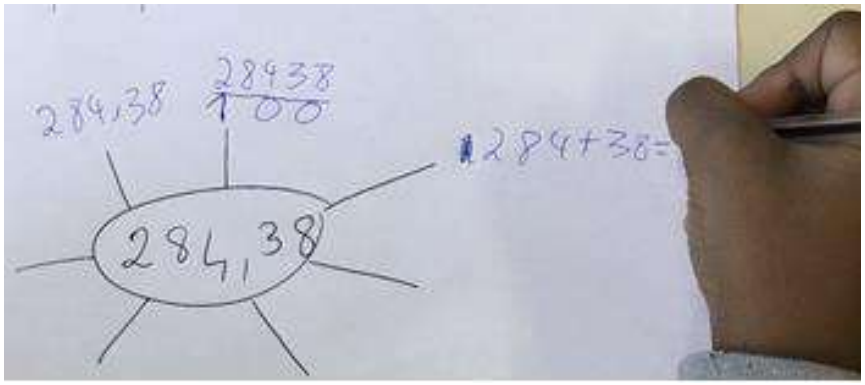
Il convient d'être vigilant dans la construction simultanée du sens (compréhension de l'aspect positionnel et décimal de notre numération) et de la technique lors des travaux dédiés aux changements d'écriture d'un même nombre : un élève pourrait donner l'illusion de maitriser les transformations d'écritures alors qu'il n'agit que par mimétisme, notamment s'il utilise un tableau de numération.

Par exemple, un élève pourrait réussir un exercice procédural du type « Décompose comme dans l'exemple suivant : $3{,}58 = 3 + \frac{5}{10} + \frac{8}{100}$ les nombres 7,59 et 6,17 » sans avoir compris la numération décimale de position.

En revanche une tâche plus ouverte du type « Donne différentes écritures de 12,8 » ou « Donne différentes écritures de $\frac{128}{10}$ », laisse davantage d'initiatives aux élèves et offre la possibilité de recueillir un grand nombre de réponses différentes, y compris incorrectes, ce qui permet de travailler les liens entre les diverses écritures et de concevoir les erreurs comme des étapes nécessaires à la bonne appropriation de la notion de nombre décimal.

Document 3 : Productions d'élèves.





ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET F

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance d'approfondissement sur la thématique de l'utilisation des nombres pour désigner un rang, une position, à mettre en œuvre en octobre dans une classe de Grande Section de maternelle.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

DOCUMENT 1

UN APPRENTISSAGE FONDAMENTAL A L'ECOLE MATERNELLE : DECOUVRIR LES NOMBRES ET LEURS UTILISATIONS
Note de service n°2019-085 du 28-5-2019, MENJ-DGESCO A1-1

Amener chaque enfant à s'approprier peu à peu le concept de nombre, expression de la quantité précise d'objets d'une collection (aspect cardinal), et à savoir que le nombre peut désigner, dans d'autres situations, un rang, une position ou un numéro (aspect ordinal), est l'un des enjeux majeurs de l'école. Dans cet apprentissage des nombres, appréhender, comprendre et connaître les quantités jusqu'à dix doivent former un socle solide pour les apprentissages ultérieurs et nécessitent toute l'attention des professeurs pendant tout le cycle 1. (...)
En fin d'école maternelle, les élèves doivent aussi savoir utiliser le nombre pour exprimer et comparer un rang, pouvoir dire la suite orale des nombres jusqu'à trente et positionner des nombres sur une ligne numérique. Le développement de ces capacités doit être assuré à l'école maternelle, tout au long du cycle, à travers le jeu et la résolution de problèmes concrets.

DOCUMENT 2

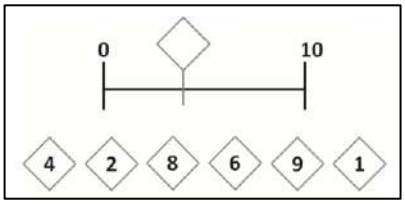
UTILISER LE NOMBRE POUR DESIGNER UN RANG, UNE POSITION
Annexe – Programme d'enseignement de l'école maternelle, Bulletin officiel n°25 du 24-6-2021

Le nombre permet également de conserver la mémoire du rang d'un élément dans une collection organisée. Pour garder en mémoire le rang et la position des objets (troisième perle, cinquième cerceau), les enfants doivent définir un point de départ (origine), un sens de lecture, un sens de parcours, c'est-à-dire donner un ordre. Cet usage du nombre s'appuie à l'oral sur la connaissance de la comptine numérique et à l'écrit sur celle de l'écriture chiffrée.
L'utilisation de jeux de déplacements sur piste (type « jeux de l'oie ») permet aux enfants de faire le lien entre nombre et espace. Des parcours rectilignes avec des cases numérotées et de même taille sont à privilégier.

DOCUMENT 3

MATHEMATIQUES, EXERCICE N°16, NOMMER, LIRE, ECRIRE, REPRESENTER DES NOMBRES ENTIERS
Évaluation nationale de début de CP (Évaluations Repères),
EDUSCOL, fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, 2021

Compétence visée : Être capable d'associer un nombre entier à une position
Activité : repérer une position sur une ligne numérique pour entourer le nombre à placer sur cette position parmi 6 propositions



Pourquoi ce test ?
L'idée que les nombres forment une ligne orientée de la gauche vers la droite est l'un des concepts les plus fondamentaux et les plus utiles en mathématiques. Chez l'adulte, le nombre et l'espace sont automatiquement associés dans les mêmes régions du cerveau, et le concept de « ligne numérique » facilite la compréhension de l'arithmétique : additionner, c'est se déplacer d'un certain nombre d'unités vers la droite, etc. la correspondance nombre-espace est également fondamentale en géométrie (littéralement la mesure de la terre) : les nombres servent à mesurer l'espace. Cette idée clé sous-tend l'apprentissage ultérieur de toute une série de concepts mathématiques plus avancés : coordonnées spatiales, nombre négatif, fraction, nombre réel, nombre complexe... (...)
Or, si les enfants comprennent vite que les nombres peuvent s'organiser de gauche à droite, leur intuition initiale est que les petits nombres sont plus espacés que les grands (1 est très différent de 2, tandis que 9 ressemble beaucoup à 10). Leur perception est fondée sur les proportions, c'est pourquoi ils croient que 10 est au milieu de l'intervalle de 1

à 100 ! (parce qu'il y a le même rapport entre 10 et 1 qu'entre 100 et 10). On dit que leur ligne mentale est approximative et logarithmique. Une étape cruciale de leur développement cognitif consiste à comprendre que la ligne numérique est en réalité précise et linéaire, c'est-à-dire qu'il y a le même espace entre tous les nombres consécutifs n et n+1 – et qu'on peut donc s'en servir pour faire des mesures, des additions, des soustractions...
C'est pourquoi l'exercice proposé évalue la compréhension précise des positions de chaque nombre dans l'espace. L'enfant doit apprendre à faire attention aux bornes et à mobiliser toutes ses connaissances (comptage, division par deux, approximation) de façon adaptée pour résoudre chaque problème.

DOCUMENT 4

LA LIGNE DES NOMBRES
Rituel mathématique dans une classe de grande section



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET G

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance de recherche sur la composition et décomposition du nombre à mettre en œuvre dans une classe de Moyenne Section de maternelle en période 1.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : Extrait B.O.E.N. n°25 du 24 juin 2021.

Utiliser le nombre pour résoudre des problèmes

Dès la petite section et tout au long du cycle 1, l'enseignant propose très fréquemment des situations problèmes concrètes dans lesquelles la réponse n'est pas immédiatement disponible pour les élèves. Les situations proposées sont construites de manière à faire apparaître le nombre comme utile pour anticiper le résultat d'une action sur des quantités (augmentation, diminution, réunion, distribution, partage) ou sur des positions (déplacements en avant ou en arrière). Il peut s'agir, par exemple, de trouver une quantité donnée d'objets ou de trouver le nombre nécessaire d'objets pour compléter une collection (par exemple, dans le jeu de la marchande : « J'en veux 6 et pour l'instant j'en ai 2 »).

Les activités proposées donnent lieu à des questionnements qui invitent à anticiper, choisir, décider, essayer, recommencer, se demander si la réponse obtenue convient et comment le vérifier.

Pour résoudre les problèmes (dans des jeux, des situations spécifiquement élaborées par l'enseignant ou issues de la vie de la classe) l'enseignant met à disposition un matériel varié (cubes, gobelets, boîtes, jetons, petites voitures, etc.) que les élèves peuvent manipuler.

Les situations d'apprentissage sont travaillées autant que nécessaire, et les contextes sont variés, pour que les élèves, **en particulier les plus jeunes**, qui ne saisissent pas tout de suite l'ensemble des contraintes liées à une situation, puissent s'en emparer. La répétition des situations, en proposant éventuellement des évolutions, leur permet de mieux en comprendre les enjeux, d'y investir et réinvestir des procédures dont ils pourront éprouver l'efficacité.

Les nombres en jeu dans les situations problèmes sont adaptés aux compétences et aux besoins des élèves. Ces situations problèmes contribuent à la compréhension de la notion de nombre.

Les constructions dans l'espace (imitation de modèles avec des cubes, des briquettes, des bûchettes, etc.) et reproduction de modèles sur une feuille de papier (gommettes, etc.), et de nombreuses autres activités de la vie quotidienne (verser de l'eau jusqu'à une graduation, mesurer la température, suivre une recette) offrent d'autres problèmes intéressants et motivants pour les enfants (mesurer des quantités, ajouter, soustraire, etc.).

Document 2 : Note de service n° 2019-085 du 28-5-2019.

Des situations pédagogiques spécifiquement organisées pour donner sens aux nombres

À l'école maternelle, les élèves rencontrent les nombres dans de nombreuses activités et situations de vie de la classe (jeux divers, utilisation d'objets, préparation de matériel, affichages, etc.). Ces usages donnent sens aux nombres et concourent à leur apprentissage, en le renforçant ou en le préparant, mais ne suffisent pas pour que les élèves construisent les compétences numériques visées par le programme. Dès la petite section et tout au long du cycle, des temps spécifiques d'enseignement doivent être organisés et planifiés quotidiennement, avec des objectifs précis, pour un apprentissage approfondi des nombres.

Le jeu, essentiel au développement de l'enfant, est un appui pédagogiquement efficace et pertinent pour l'enseignement, notamment celui des nombres. En vue de l'acquisition d'un savoir précis, l'enseignant initie des jeux comportant des règles en lien avec les objectifs d'enseignement définis. Dans les phases de jeu, l'élève conserve sa liberté d'agir, de prendre des décisions, de faire ses essais, de construire sa propre expérience. L'usage en classe, en petits groupes, de jeux structurés faisant intervenir des nombres doit être quotidien : jeux avec des dés divers, jeux de lotos, de dominos, de bataille, jeux sur plateaux ou pistes numériques, etc.

Les dés, notamment, sont des outils facilement adaptables aux objectifs visés : différents nombres peuvent être identifiés sur leurs faces, ainsi que différentes écritures des nombres (constellations, chiffres, doigts, etc.). Il est important de privilégier les jeux à deux dés (ou trois) plutôt qu'avec un seul dé, pour conduire les élèves à devoir ajouter les deux nombres.

L'enseignant propose aussi très fréquemment aux élèves des situations problèmes dans lesquelles la réponse n'est pas d'emblée disponible : trouver une quantité donnée d'objets, le nombre nécessaire d'objets pour compléter une boîte dont le nombre de cases est donné ou connu (j'en veux 6 et pour l'instant j'en ai 2). L'activité donne lieu à des questionnements qui invitent à anticiper, choisir, décider, essayer, recommencer, se demander si la réponse obtenue convient et comment le vérifier. Ces situations d'apprentissages sont répétées autant que nécessaire, dans des contextes très variés, pour que les élèves, en particulier les plus jeunes, qui ne saisissent pas tout de suite l'ensemble des contraintes liées à une situation, puissent s'en emparer. La répétition des situations leur permet de mieux en comprendre les enjeux, d'y investir et réinvestir des procédures dont ils pourront éprouver l'efficacité.

Les activités d'apprentissage proposées s'appuient sur un matériel varié (cubes, gobelets, boites, jetons, petites voitures, etc.). Il s'agit de situations réelles (jeux, situations élaborées par l'enseignant, situations tirées des activités de la classe) permettant la manipulation de quantités tangibles. Le dénombrement répété de collections d'objets physiques est essentiel pour la construction de la notion de nombre. Les activités quotidiennes d'apprentissage et d'entraînement qui y concourent ne sont pas compatibles avec un travail sur fiches, sur des dessins de collections.

Document 3 : extrait manuel : *des situations pour apprendre le nombre AU CYCLE 1 et en GS* SCEREN

Le chapeau qui cache.

Niveau : MS

Description rapide : il faut deviner une quantité cachée à partir d'informations fournies visuellement.
Compétences :

- A partir de deux informations, comprendre que je peux en fournir une troisième ;
- Utiliser le nombre pour trouver et exprimer une quantité
- Trouver, en utilisant le nombre, le complément d'une collection pour réaliser une collection référente.

But de l'activité : Il y a devant l'élève une collection de pions, l'enseignant(e) dont le rôle est de jouer le voleur de pions) cache avec un chapeau un certain nombre de pions, il faut deviner le nombre de pions cachés.

Mais en plus, il faut aller chercher, sur une table éloignée (la banque de pions), en une fois, le nombre de pions que le « lutin voleur » a caché sous le chapeau de façon à compléter la collection de pions de départ.

L'élève a réussi si le nombre de pions qu'il rapporte correspond au nombre de pions cachés sous le chapeau. La validation s'effectue en soulevant le chapeau.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET H

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance de découverte en résolution de problèmes de référence en classe de CP en période 3.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **une proposition de déroulement de la séance en précisant pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **le choix du matériel de manipulation et sa place dans la séance ;**
- **une proposition de trace écrite avec une représentation symbolique qui intègre le langage mathématique ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : Extrait des programmes du cycle 2, BOEN n° 31 du 30 juillet 2020.

Mathématiques

Au cycle 2, la résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves, développant leurs capacités à chercher, raisonner et communiquer. Les problèmes permettent d'aborder de nouvelles notions, de consolider des acquisitions, de provoquer des questionnements. Ils peuvent être issus de situations de vie de classe ou de situations rencontrées dans d'autres enseignements, notamment « Questionner le monde », ce qui contribue à renforcer le lien entre les mathématiques et les autres disciplines. Ils ont le plus souvent possible un caractère ludique. On veillera aussi à proposer aux élèves dès le CP des problèmes pour apprendre à chercher qui ne soient pas de simples problèmes d'application à une ou plusieurs opérations mais nécessitent des recherches avec tâtonnements.

La composante écrite de l'activité mathématique devient essentielle. Ces écrits sont d'abord des écritures et représentations produites en situation par les élèves eux-mêmes qui évoluent progressivement avec l'aide du professeur vers des formes conventionnelles institutionnalisées dans les cahiers par des traces écrites qui ont valeur de référence. Il est tout aussi essentiel qu'une verbalisation reposant sur une syntaxe et un lexique adaptés accompagne le recours à l'écrit et soit favorisée dans les échanges d'arguments entre élèves. L'introduction et l'utilisation des symboles mathématiques sont réalisées au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction.

[…]

Nombres et calculs

La connaissance des nombres entiers et du calcul est un objectif majeur du cycle 2. Elle se développe en appui sur les quantités et les grandeurs, en travaillant selon plusieurs axes.

Des résolutions de problèmes contextualisés : dénombrer des collections, mesurer des grandeurs, repérer un rang dans une liste, prévoir des résultats d'actions portant sur des collections ou des grandeurs (les comparer, les réunir, les augmenter, les diminuer, les partager en parts égales ou inégales, chercher combien de fois l'une est comprise dans l'autre, etc.). Ces actions portent sur des objets tout d'abord matériels puis évoqués à l'oral ou à l'écrit ; le travail de recherche et de modélisation sur ces problèmes permet d'introduire progressivement les quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division). Le choix des applications ou exemples de contextualisation proposés aux élèves en mathématiques est propice à une découverte des problématiques de protection de l'environnement et de la biodiversité.

[…]

Attendus de fin de cycle

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer.
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- Résoudre des problèmes issus de situations de la vie quotidienne ou adaptés de jeux portant sur des grandeurs et leur mesure, des déplacements sur une demi-droite graduée, etc., conduisant à utiliser les quatre opérations : o sens des opérations ; o problèmes relevant des structures additives (addition/soustraction) ; o problèmes relevant des structures multiplicatives, de partages ou de groupements (multiplication/division). - Modéliser ces problèmes à l'aide d'écritures mathématiques : o sens des symboles +, −, ×, :

Document 2 : guide “Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP”, pages 83 et 84, MENJS, juin 2021.

DE LA MANIPULATION À LA REPRÉSENTATION SYMBOLIQUE

Cette étape est fondamentale dans la résolution de problèmes : elle convoque la représentation imagée qui amène à se représenter quelque chose sans l'avoir sous les yeux. Il peut s'agir de représenter par une image, un dessin, une photo, un pictogramme, un schéma, etc. L'action est transformée en image mentale.

Les représentations sont d'abord proches de la réalité du problème (représentation des objets tangibles), puis elles évoluent progressivement vers des représentations plus abstraites et génériques telles que les schémas ou l'écriture mathématique. Toutes ces représentations ne se valent pas et n'ont pas la même portée, notamment dans la résolution de problèmes.

L'exemple suivant [38] illustre la progressivité, au niveau de la maternelle et au CP :

« Au supermarché, j'ai acheté 4 pommes rouges et 2 pommes vertes. Combien ai-je de pommes dans mon panier ? »

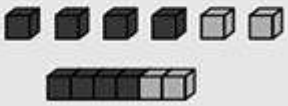
MODE SENSORI-MOTEUR[39]	Manipulation d'objets tangibles proches de la réalité : 	Manipulation d'objets tangibles figuratifs : 
MODE IMAGÉ	Représentations imagées des objets tangibles proches de la réalité : 	• Représentation avec un schéma :  • Représentation présymbolique (schéma en barres + écriture symbolique) : 
MODE SYMBOLIQUE	Écriture en langage mathématique : 4 + 2 = 6	

Figure 19. **Progression des représentations.**

La représentation présymbolique proposée par l'enseignant, sous forme de rectangles dans lesquels sont inscrites les valeurs numériques de l'énoncé[40] ont une portée plus vaste qui sera décrite dans le paragraphe intitulé « Problèmes arithmétiques au CP et au cycle 2 : la modélisation pour aider à résoudre des problèmes », p. 89), relatif à la modélisation.

L'écriture mathématique, qui traduit de manière symbolique la situation rencontrée, s'introduit progressivement (cf. chapitre 2).

38 — Cet exemple est présenté dans *Maths – La Méthode de Singapour*, guides pédagogiques CP et CE1, Monica Neagoy, La Librairie des Écoles, 2017.

39 — Jerome Bruner, dans *The Relevance of education* (1973), emploie les termes respectifs « ***mode énactif*** », « ***mode iconique*** » et « ***mode symbolique*** ».

40 — Le respect d'une proportion relative entre la longueur des rectangles et des nombres correspondants ne peut être un exigible en cycle 2. Cependant quelques points d'évidence s'imposent : la grande quantité doit être représentée par un rectangle plus grand.

Document 3 : Extraits du guide des séances CP de la méthode MHM (Méthode Heuristique de Mathématiques) Nathan Edition 2019.

Progression en résolution de problèmes

● Les typologies de problèmes sont formalisées lors de séances dédiées indiquées ci-dessous.

En CP, ne pas aborder toutes les typologies trop tôt est volontaire : il faut du temps d'entrainement à résoudre des problèmes afin de permettre à l'élève de se constituer une première mémorisation de problèmes.

En CE1, les élèves revoient en revanche assez rapidement les typologies vues en CP, dans l'esprit de la méthode pensée sur le cycle, dans une progression neuronale.

En CE2*, les typologies vues en CP-CE1 ne refont pas l'objet d'un travail systématisé : on s'appuie sur les affiches construites les années précédentes. Si ces affiches n'ont pas été faites, ajoutez une séance entre les modules 1 et 2, 2 et 3, 3 et 4 et 4 et 5 pour construire ces typologies qui seront rebrassées dans les **mini-fichiers Problèmes**.

			CP	CE1	CE2
Additifs	Transformation	Recherche de l'état final	M12 S2*	M4 S3	*
		Recherche de la transformation		M10 S6	*
		Recherche de l'état initial	M15 S1	M4 S5	*
	Composition	Recherche du composé	M13 S1	M4 S1	*
		Recherche de l'un des éléments		M9 S3	*
	Comparaison	Recherche de la comparaison			M13 S1
Multiplicatifs	Ternaire	Configuration rectangulaire		M13 S8	*
	Quaternaire	Multiplicatif	M15 S6	M5 S1	*
		Division quotition	M20 S1	M7 S7	*
		Division partition			M7 S3-S4
Autres	Problèmes à étapes				*
	Problèmes de mesures				*

MODULE 12

SÉANCES 1 et 2

[…]

Apprentissage

S1

● **Fiche Exercices numération 1 et 2**

● **Mini-fichier Le billard**

S2

● **Problème** à l'oral : *« Juliette fait une collection de cartes. Elle en a 12. Sa grand-mère lui en offre 5. Combien de cartes a-t-elle au total ? »*
Recherche en groupes de 2 ou 3 élèves.
Profiter de ce problème pour bien détailler la méthodologie : confronter les méthodes, faire une affiche avec l'énoncé du problème et se demander comment on peut schématiser ce problème.
Accrocher l'affiche au mur de la classe.

● **Mini-fichier Problèmes**
Résoudre un problème.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET I

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une séance de découverte sur la thématique de la division posée à mettre en œuvre en période 3 dans une classe de CM1.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :

- **les composantes pédagogiques et didactiques de la séance et les variables à activer dans la ou les séances suivantes afin de construire la procédure de l'opération posée et sa compréhension ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles ;**
- **l'écrit d'institutionnalisation qui permettra de structurer les apprentissages vers la division posée.**

Document 1 : extrait des programmes, *B.O. du 30 juillet 2020*, Mathématiques, Nombres et Calculs.

Au cycle 3, l'étude des grands nombres permet d'enrichir la compréhension de notre système de numération (numération orale et numération écrite) et de mobiliser ses propriétés lors de calculs. (…)

Le calcul mental ou en ligne, le calcul posé et le calcul instrumenté sont à construire en interaction. Ainsi, le calcul mental est mobilisé dans le calcul posé et il peut être utilisé pour fournir un ordre de grandeur avant un calcul instrumenté. Réciproquement, le calcul instrumenté peut permettre de vérifier un résultat obtenu par le calcul mental ou par le calcul posé.

Le calcul, dans toutes ses modalités, contribue à la connaissance des nombres. Ainsi, même si le calcul mental permet de produire des résultats utiles dans différents contextes de la vie quotidienne, son enseignement vise néanmoins prioritairement l'exploration des nombres et des propriétés des opérations.

Il s'agit d'amener les élèves à s'adapter en adoptant la procédure la plus efficace en fonction de leurs connaissances et des nombres en jeu. Pour cela, il est indispensable que les élèves puissent s'appuyer sur suffisamment de faits numériques mémorisés et sur des procédures automatisées de calcul élémentaires. De même, si la maîtrise des techniques opératoires écrites permet à l'élève d'obtenir un résultat de calcul, la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des exemples d'algorithmes complexes.

Document 2 : extrait des *Attendus de fin d'année CM1*, Mathématiques.

Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux
Les nombres entiers

Ce que sait faire l'élève

- L'élève utilise et représente les grands nombres entiers :
 - il connaît les unités de la numération décimale pour les nombres entiers (unités simples, dizaines, centaines, milliers, millions, milliards) et les relations qui les lient ;
 - il comprend et applique les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers (jusqu'à 12 chiffres).
- Il compare, range, encadre des grands nombres entiers, les repère et les place sur une demi-droite graduée adaptée.

Exemples de réussite

- Il lit et écrit sous la dictée des nombres dont l'écriture chiffrée comporte ou non des zéros, comme 428 348, 420 048 ou 980 000.
- Il associe un nombre à différentes représentations. Par exemple il doit retrouver plusieurs décompositions qui font effectivement 47 475, comme :
 - 10 000 × 4 + 1 000 × 7 + 100 × 4 + 10 × 7 + 1 × 5
 - 47 milliers + 47 dizaines + 5 unités
 - 47 000 + 400 + 60 + 15
 - 4 700 dizaines + 475

Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux

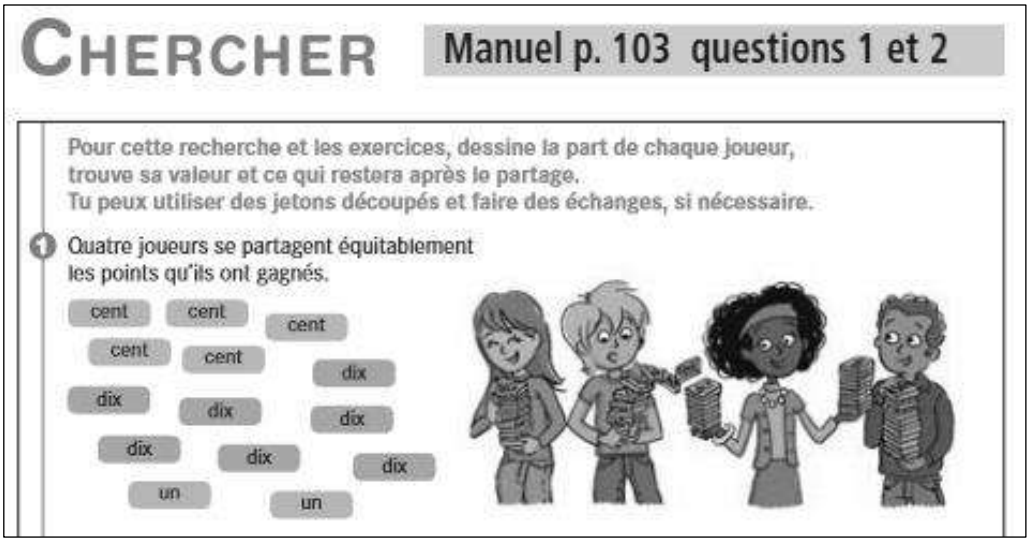
Ce que sait faire l'élève
Calcul mental et calcul en ligne

- élève mémorise les premiers multiples de 25 et de 50.
- Il multiplie et divise par 10 des nombres décimaux.
- Il recherche le complément au nombre entier supérieur. Il stabilise sa connaissance des propriétés des opérations (ex : 12 + 199 = 199 + 12 ; 45 × 21 = 45 × 20 + 45 ; 6 × 18 = 6 × 20 - 6 × 2)
- Il connaît les critères de divisibilité par 2, 5 et 10.
- Il vérifie la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant un ordre de grandeur.

Calcul posé

- Les élèves apprennent les algorithmes :
 - de l'addition, de la soustraction de deux nombres décimaux ;
 - de la division euclidienne de deux nombres entiers (ex : dans la division euclidienne de 125 par 4, le quotient est 31 et le reste est 1).

Document 3 : extrait du guide de l'enseignant *CapMaths CM1*, *R. CHARNAY*, Editions HATIER.



Les élèves ont eu des occasions fréquentes de calculer le quotient et le reste dans la division euclidienne de deux nombres, par des procédés personnels, écrits ou mentaux. Il s'agit maintenant, sur la base des compétences acquises, de mettre (ou de remettre) en place la technique usuelle de calcul, qui s'appuie sur la division – partage : comment partager un nombre comme 2 415 en 6, le nombre à partager étant donné sous la forme de milliers, centaines, dizaines, unités ?
Dans cette première séance, il s'agit de faire un partage avec des jetons représentant les différentes catégories d'unités pour mettre en évidence l'intérêt d'effectuer le partage en commençant par les « unités » de plus grande valeur (de gauche à droite), en utilisant éventuellement des échanges pour les milliers, centaines ou dizaines qui peuvent rester après chaque partage.

Dans les séances suivantes, ces partages seront repris, sans le support des objets, pour aboutir à la disposition usuelle de la division en séance 3.
Cette mise en place doit rester sous le contrôle de la compréhension. Préparée ici avec des diviseurs inférieurs à 10, progressivement, la technique sera étendue au cas de diviseurs plus grands.
Après avoir été mise en évidence, la stratégie qui consiste à commencer le partage par la gauche est imposée par l'enseignant. Le but est de s'approcher de la technique usuelle de la division qui, dans sa disposition et son principe, ne peut qu'être apportée aux élèves comme élément d'une culture (d'autres dispositions sont en effet possibles… et utilisées).

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon - MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET J

A partir des différents documents de votre dossier, vous présenterez une première séance de recherche sur la notion de partage équitable à mettre en œuvre dans une classe de cycle 2 : en début d'année de CE2.
<u>Vous pourrez indiquer</u> :
- **les objectifs d'enseignement ;**
- **le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;**
- **les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;**
- **quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.**

Document 1 : Extrait du Programme d'enseignement du cycle 2, Mathématiques : Nombres et calculs, Ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, BO n°31 du 30 juillet 2020.

Compétences travaillées
Chercher - S'engager dans une démarche de résolution de problèmes en observant, en posant des questions, en manipulant, en expérimentant, en émettant des hypothèses, si besoin avec l'accompagnement du professeur après un temps de recherche autonome. - Tester, essayer plusieurs pistes proposées par soi-même, les autres élèves ou le professeur.
Modéliser - Utiliser des outils mathématiques pour résoudre des problèmes concrets, notamment des problèmes portant sur des grandeurs et leurs mesures. - Réaliser que certains problèmes relèvent de situations additives, d'autres de situations multiplicatives, de partages ou de groupements. - Reconnaître des formes dans des objets réels et les reproduire géométriquement.
Représenter - Appréhender différents systèmes de représentations (dessins, schémas, arbres de calcul, etc.). - Utiliser des nombres pour représenter des quantités ou des grandeurs. - Utiliser diverses représentations de solides et de situations spatiales.
Raisonner - Anticiper le résultat d'une manipulation, d'un calcul, ou d'une mesure. - Raisonner sur des figures pour les reproduire avec des instruments. - Tenir compte d'éléments divers (arguments d'autrui, résultats d'une expérience, sources internes ou externes à la classe, etc.) Pour modifier ou non son jugement. - Prendre progressivement conscience de la nécessité et de l'intérêt de justifier ce que l'on affirme.
Calculer - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu. - Contrôler la vraisemblance de ses résultats.
Communiquer - Utiliser l'oral et l'écrit, le langage naturel puis quelques représentations et quelques symboles pour expliciter des démarches, argumenter des raisonnements.

…

Attendus de fin de cycle

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer.
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

…

Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- Résoudre des problèmes issus de situations de la vie quotidienne ou adaptés de jeux portant sur des grandeurs et leur mesure, des déplacements sur une demi-droite graduée, etc., conduisant à utiliser les quatre opérations : o sens des opérations ; o problèmes relevant des structures additives (addition/soustraction) ; o problèmes relevant des structures multiplicatives, de partages ou de groupements (multiplication/division). - Modéliser ces problèmes à l'aide d'écritures mathématiques : o sens des symboles +, −, ×, :

Document 2 : Attendus de fin d'année et repères annuels de progression pour le cycle 2.

Attendus de fin de CE2

Les nombres sont inférieurs à 10 000

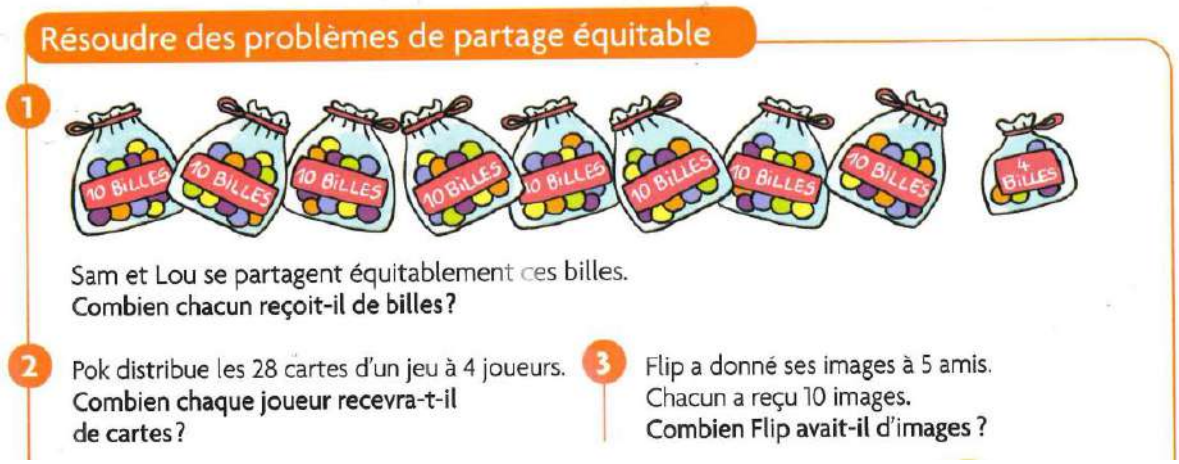
Ce que sait faire l'élève

- Il résout des problèmes du champ additif et/ou multiplicatif en une, deux ou trois étapes.
- Il modélise ces problèmes à l'aide de schémas ou d'écritures mathématiques.
- Il connaît le sens des signes –, +, x et :.
- Il résout des problèmes de partage et de groupement (ceux où l'on cherche combien de fois une grandeur contient une autre grandeur, ceux où l'on partage une grandeur en un nombre donné de grandeurs).
- Il résout des problèmes nécessitant l'exploration d'un tableau ou d'un graphique.

Repères annuels de progression pour le cycle 2 : CP- CE1 – CE2

NOMBRES ET CALCULS (suite)		
Résolution de problèmes		
On introduit explicitement le sens des opérations et des symboles =, +, -, × et :		
Dès **le début de l'année**, les élèves commencent à résoudre des problèmes additifs. À partir de la **période 3**, les élèves résolvent aussi quelques problèmes multiplicatifs portant sur de petits nombres et dont la résolution s'appuie sur une itération d'additions, sans aucune difficulté calculatoire mais invitant à construire en situation le sens de la multiplication. En parallèle, dans la continuité du travail sur le sens effectué en maternelle, des problèmes de division sont initiés dans des situations très simples de partage ou de groupement.	Dès le **début de l'année**, les élèves consolident leur capacité à résoudre des problèmes additifs à une ou deux étapes. À partir de la **période 3**, ils rencontrent de nouveaux problèmes multiplicatifs qu'ils peuvent résoudre en utilisant leurs connaissances des premières tables de multiplication (exemple de la tablette de chocolat : combien y a-t-il de carreaux dans une tablette de 3 carreaux par 6 ?). En **période 4**, l'étude du sens de la division est préparée par la résolution de deux types de problèmes : ceux où l'on cherche combien de fois une grandeur contient une autre grandeur et ceux où l'on partage équitablement une grandeur en un nombre donné de grandeurs. En parallèle, les élèves résolvent des problèmes à deux étapes mixant addition et soustraction, ou multiplication lorsque les nombres en jeu ne nécessitent pas la mise en œuvre d'un algorithme opératoire.	Dès le **début de l'année**, les élèves résolvent des problèmes additifs et multiplicatifs portant sur des nombres plus grands, ou des problèmes relevant de plusieurs opérations, nécessitant par exemple l'exploration d'un tableau ou d'un graphique. Tout au long de l'année, en appui sur les compétences en calcul qui augmentent progressivement, les élèves consolident l'étude du sens de la division par la résolution de deux types de problèmes abordés au CE1 : le partage et le groupement. Le réinvestissement dans de nombreux problèmes arithmétiques élémentaires permet ensuite aux élèves d'accéder à différentes compréhensions de chaque opération et les liens entre elles.

Document 3 : Extrait Manuel Capmath - Cycle 2 CE2 - Unité 8 page 96 – Recherche.



Résoudre des problèmes de partage équitable

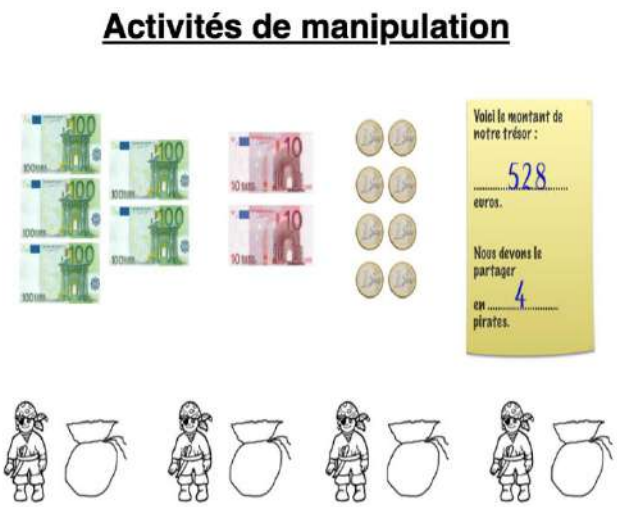
1

Sam et Lou se partagent équitablement ces billes.
Combien chacun reçoit-il de billes ?

2 Pok distribue les 28 cartes d'un jeu à 4 joueurs.
Combien chaque joueur recevra-t-il de cartes ?

3 Flip a donné ses images à 5 amis.
Chacun a reçu 10 images.
Combien Flip avait-il d'images ?

Document 4 :





ANNEXE 2

Exemples de sujets de l'Épreuve d'entretien

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET A

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveau de classe : Grande Section

Objectif d'acquisition : Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Vos élèves de Grande Section de maternelle vivent une séquence de jeux dansés. Ils ont découvert leurs propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant leur corps. Ils savent également coordonner leurs gestes et leurs déplacements avec ceux des autres.
Toutefois, ils ne parviennent pas à conserver ensemble la mémoire des mouvements réalisés.

Dans le cadre de votre enseignement, vous souhaitez désormais amener les élèves à construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.

Question : Proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitent à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
. Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
. Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
. Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
. Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
. Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes
- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET B

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveau de classe : Grande Section

Objectif d'acquisition : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Vous constatez que plusieurs élèves de votre classe ont peur d'entrer dans l'eau et leurs déplacements sont hésitants.

Question : Proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en oeuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitent à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
. Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
. Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
. Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
. Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
. Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Annexe 2 : circulaire natation n°2017-127 du 22 août 2017

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

1 - Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).

Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET C

Cycle d'enseignement : Cycle 2

Niveau de classe : Cours Elémentaire 2ème année

Attendus de fin de cycle : Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Les élèves de votre classe ont bénéficié au Cours Elémentaire 1ère année d'un cycle de natation et malgré cela, vous vous apercevez lors de la première séance de votre séquence que la moitié de vos élèves se déplace avec appuis sur quelques mètres.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposerez une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3
Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Annexe 2 : Circulaire natation - N° 2017-127 du 22 août 2017

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.
Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes. La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport). On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

1 - Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).

Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET D

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveau de classe : Grande Section

Objectif d'acquisition : Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique**.**

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : La majorité des élèves se déplace dans la salle de motricité avec un ballon de baudruche sans exprimer une intention artistique et occupe la moitié de l'espace dédié.

Question : Proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre ces difficultés. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitent à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
. Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
. Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
. Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
. Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
. Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET E

Cycle d'enseignement : Cycle 3

Niveau de classe : Cours Moyen 2ème année

Attendus de fin de cycle : En situation aménagée ou à effectif réduit, s'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Dans une situation de jeu de balle ovale, il s'agit d'éviter les défenseurs et de s'appuyer sur ses partenaires pour progresser collectivement vers la cible. Or, certains porteurs du ballon ne font pas de passe.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)
L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET F

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveau de classe : Grande Section

Objectif d'acquisition: Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors de l'atelier lancer, plusieurs élèves se contentent de jeter l'objet et n'arrivent pas à le lancer loin.

Question : Proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en

jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitent à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis . Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. . Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés. . Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. . Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. . Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET G

Cycle d'enseignement : Cycle 3

Niveau de classe : Cours Moyen 2ème année

Attendus de fin de cycle : Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : En course de haies, les élèves piétinent et ralentissent avant de franchir la haie.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés

Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET H

Cycle d'enseignement : Cycle 2

Niveau de classe : Cours Préparatoire

Attendu de fin de cycle : Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : En natation, lors de la recherche d'objets immergés dans le petit bain, certains élèves refusent de mettre la tête dans l'eau et remontent les objets avec les pieds.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :
Éléments des programmes en vigueur
À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Annexe 2 : Circulaire natation - N° 2017-127 du 22 août 2017

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.
Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes. La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport). On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

1 - Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).
Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).
Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).
Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.
La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET I

Cycle d'enseignement : Cycle 2

Niveau de classe : Cours Préparatoire

Attendu de fin de cycle : réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Dans votre classe de Cours Préparatoire, après la première séance d'activités aquatiques, vous avez mis en œuvre pour vos élèves un parcours aménagé afin de développer les capacités motrices suivantes : entrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer. A la fin de la séance, plusieurs élèves n'acceptent pas de s'immerger.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	**Champ d'apprentissage**
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Annexe 2 : Circulaire natation - N° 2017-127 du 22 août 2017

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.
Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes. La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport). On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

1 - Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).
Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).
Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).
Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation Bulletin officiel n°34 du 12 octobre 2017.
La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET J

Cycle d'enseignement : Cycle 2

Niveau de classe : Cours Elémentaire 2ème année

Attendu de fin de cycle : Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors d'une mise en situation où les élèves doivent produire des mouvements imaginaires, l'enseignant constate que le répertoire gestuel de ses élèves est très proche du réel.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une (ou plusieurs) situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET A

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Dans une classe de CP, les élèves participent aux évaluations nationales. Un parent demande que son enfant en soit dispensé, arguant qu'elles ne sont pas un outil fiable. Quelle réponse apporter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Lors d'une récréation, un élève évoque des faits de maltraitance à la maison. Quelle suite donner à ses propos ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET B

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Lors de la remise du LSU aux familles, un parent d'élève conteste les appréciations portées par l'enseignant. Il exige de voir des évaluations notées. Il refuse de signer le livret et demande à rencontrer le directeur. Quelle attitude adopter pour l'enseignant de la classe ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Lors d'une minute de silence demandée institutionnellement en hommage aux victimes d'un attentat terroriste, une élève fait ostensiblement du bruit. Quelle suite donner à cet incident ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET C

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

L'ATSEM encourage les élèves à bien se tenir car « le petit Jésus voit tout ». Quelle attitude adopter de la part de l'enseignant ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Lors d'un Carnaval, un garçon se déguise en princesse. Il subit des moqueries de plusieurs camarades. Quelles attitudes et gestes professionnels adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET D

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Un élève ou ses parents, au nom de convictions religieuses, philosophiques ou politiques, contestent une partie de l'enseignement dispensé en histoire au cycle 3 sur la seconde guerre mondiale : un élève remet en question le génocide juif. Comment réagir ? Quelles pistes pédagogiques envisager ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Les parents d'une élève sont en retard à 16H30, l'élève n'est pas inscrite en garderie ou étude surveillée. Quelle attitude adopter et quelle prise en charge appliquer ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET E

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Les parents d'une élève scolarisée en CM1 refusent que leur enfant qui ne sait pas nager participe à un cycle EPS de natation ? Quelle réponse apporter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Un parent d'élève exprime la difficulté pour son enfant de venir à l'école, il pleure tous les matins. Il dit se faire embêter par certains camarades tous les jours. Quels gestes professionnels adopter pour traiter cette situation ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET F

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Les parents d'un élève contestent au nom de convictions religieuses et philosophiques une partie de l'enseignement dispensé en sciences au cycle 3 ? Quelles pistes pédagogiques envisager ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Un élève subit régulièrement les moqueries d'un groupe d'élèves d'une classe d'un niveau supérieur. Il ne l'évoque pas auprès de l'enseignant mais se confie à sa famille qui le rapporte à l'école. Quelle attitude adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET G

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Un parent écrit une lettre à l'enseignant pour expliquer qu'il refuse que son enfant participe à une séance organisée avec un intervenant sur l'écocitoyenneté et le tri des déchets. Quelle réponse adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Une élève confie à l'enseignant des faits de maltraitance émanant d'un de ses parents. Quelle attitude adopter ? Quelles démarches mettre en œuvre et auprès de quels partenaires ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET H

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Un parent conteste la tenue hebdomadaire de débats argumentatifs, arguant qu'ils sont des outils d'orientation de la pensée, voire de manipulation. Quelle attitude adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Dans la cour de récréation, une altercation se déclenche entre deux élèves. L'un tient des propos racistes et haineux à l'égard de l'autre élève. Quelle gestion du conflit adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET I

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Un parent refuse que son enfant soit présent en classe le jour de la séance dédiée à l'éducation sexuelle, avec intervention du médecin scolaire. Quelle attitude adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Dans une classe de CM2, un élève se rend auprès de l'enseignant pour expliquer qu'il est victime de harcèlement sur un réseau social. Quelle attitude adopter ? Quelles démarches mettre en œuvre et auprès de quels partenaires ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET J

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

En début d'année, un enseignant remet aux parents d'élèves de sa classe, la charte de la laïcité et le règlement intérieur afin qu'ils les signent. Un parent refuse de signer la charte. Quelle attitude adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Une famille demande une autorisation d'absence nécessaire à la célébration d'un culte. Quelle réponse adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ANNEXE 3

Exemples de sujets de l'Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

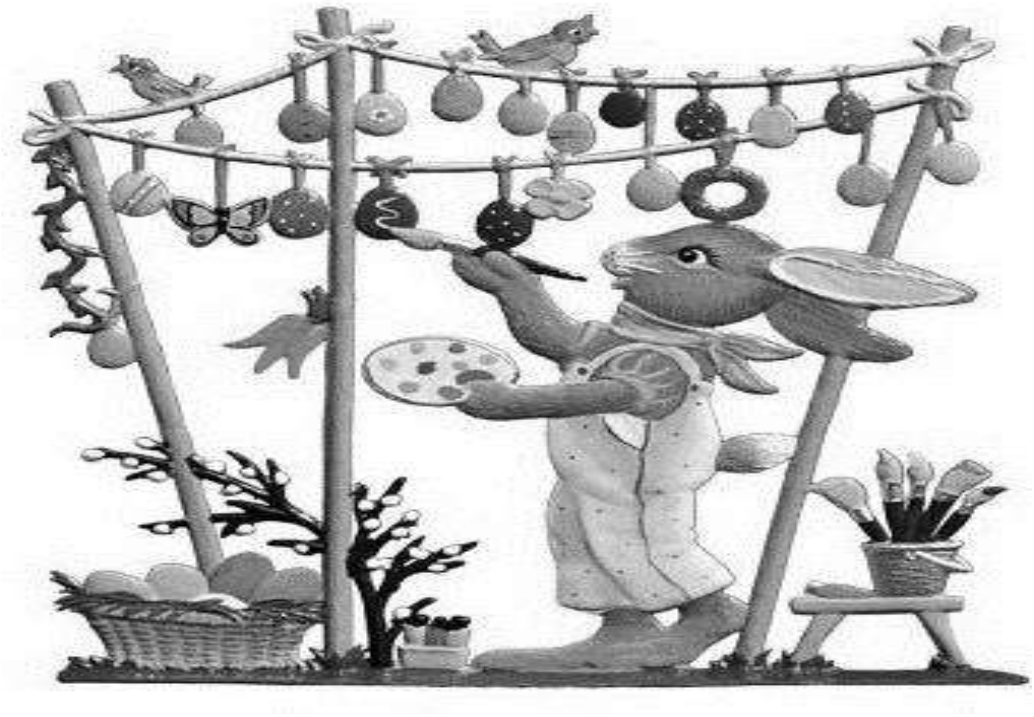
SUJET A

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Traditionen in Deutschland : das Osterfest



Source : https://zinn-kleinschmidt.de/560-large_default/ostereiermalen-zum-stellen.jpg

Der Osterbrauch in Deutschland

Zu Ostern werden die Wohnzimmer und Gärten mit vielen bunten Sachen, vorzugsweise bemalten Eiern, Osterhasen und Zweigen, geschmückt.
Dies ist ein Brauch der als vor-christliches Fruchtbarkeitssymbol galt. Die Eier werden oft selbst dekoriert. Dafür werden Hühnereier ausgeblasen oder gekocht. Gefärbt werden sie z.B. mit Lebensmittelfarben oder man bemalt sie mit zähflüssigen Farben.

Das Osterfest in Deutschland

Eine weitere Tradition ist das „Ostereier-Verstecken", was vor allem den Kindern großen Spaß bereitet.
Die Ostereier oder Osternester werden, natürlich vom Osterhasen, in der ganzen Wohnung oder im Garten versteckt und müssen von den Kleinen gefunden werden. Oftmals warten kleine Überraschungen auf die Kinder.

Source : D'après : https://www.deutsch-als-fremdsprache-lernen.de/deutsche-traditionen-ostern-in-deutschland/

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET B

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Traditionen in Deutschland : Der Martinstag

« Laterne, Laterne, Sonne, Mond und Sterne »

1.   und  X 2.



Brenne auf, mein Licht, x2

aber nur meine liebe  nicht!



2. (. ….)
Sperrt ihn ein den Wind x 2

er soll warten, bis wir alle zu Hause sind.



3. (…..)
Bleibe hell, mein Licht, x 2

denn sonst strahlt meine liebe Laterne nicht!





Source : D'après : NOAILLE, Guylène, Lycée Beaussier, La Seyne-sur-Mer, 2015

In ganz Deutschland bekannt ist das Laternenlaufen bzw. der Martinszug. Erinnert wird damit an die historische Lichterprozession, die zur Überführung von Martins Leichnam nach Tours stattfand. Am Ende des Martinszugs versammeln sich die Teilnehmerinnen und Teilnehmer am Martinsfeuer. Die größten Martinsumzüge finden in Worms-Hochheim, Kempen am Niederrhein, Essen-Frintrop und Bocholt statt.

Source : D'après : https://www.ferienwiki.de/feiertage/martinstag

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET A

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Extrait du manuelCup of Tea (Hachette Education, 2011), cycle 3, CM1, Unit 1, p 17-18

2 Unit 1 HAVE YOU GOT A PET?

3 The world around me: a survey

- Copy and complete.

Ask your friends: "have you got a pet?" (groups of five).

Name						
Pets						
Total						

4 Let's find out

- Is it a pet? Listen, point and speak.
- Now test your friend.






2 Unit 1 HAVE YOU GOT A PET?

Remember

- Have you got (a pet)? Yes, I have / No, I haven't.
- I have got (a pet). / I haven't got (a pet).
- a goldfish, a mouse, a dog, a guinea pig, a rabbit, a cat, a hamster.

SOUNDS [k] cat or [g] goldfish

- Listen and repeat.
- Listen and put your hand up when you hear [g].



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET B

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Document extrait de : *Guide pour l'enseignement des langues vivantes*, *Oser les langues vivantes,* Ministère de l'Education Nationale, Juillet 2019, p. 18

L'enseignement et l'apprentissage de la langue

- Ressources pour enseigner les langues vivantes aux cycles 2 et 3 - éduscol

Quelle place pour l'écrit ?

COMPRÉHENSION GÉNÉRALE DE L'ÉCRIT. CECRL, VOLUME COMPLÉMENTAIRE, P.63	
Pré-A1	Peut reconnaître des mots familiers accompagnés d'images, comme, par exemple, dans un menu de restauration rapide illustré par des photos ou dans un livre d'images utilisant un vocabulaire familier.
A1	Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.

PRODUCTION ÉCRITE GÉNÉRALE. CECRL, VOLUME COMPLÉMENTAIRE, P.78	
Pré-A1	Peut écrire des renseignements simples et personnels (par ex. le nom, l'adresse, la nationalité) en utilisant éventuellement un dictionnaire.
A1	Peut donner des renseignements sur des sujets relevant de la vie privée (par ex. ce qu'il/elle aime et n'aime pas, la famille, les animaux domestiques) en utilisant des mots et des expressions simples. Peut écrire des expressions et des phrases simples isolées.

Dès le cycle 3, l'écrit est introduit pour entraîner l'élève à lire et écrire. C'est le **lien graphie-phonie** qu'il est alors nécessaire de travailler. Les graphèmes n'ont pas la même correspondance avec les phonèmes des différentes langues et il s'agit de créer le lien entre le **signifiant** (le mot écrit) et le **signifié** (le sens). De la même manière que pour le français, une démarche méthodique, explicite et ordonnée permet de faire entrer progressivement les élèves dans la lecture et l'écriture. L'apprentissage de la lecture en langue vivante s'accompagne également d'une réflexion par rapport à l'oral. En anglais par exemple, certains phonèmes n'existent pas, ce qui signifie que l'élève doit apprendre que les graphèmes <an>, <on> ou <in> par exemple, se prononcent différemment. Par ailleurs, comme en français, les phonèmes peuvent s'écrire de plusieurs façons. En revanche, en allemand, toutes les lettres se prononcent et la liaison graphie-phonie est régulière, comme en italien. Mais en allemand, le nom commun s'écrit avec une majuscule.

L'entraînement à la lecture passe d'abord par des repérages puisque les premiers documents étudiés comportent peu de texte construit. Il s'agit notamment de cartes d'invitation, d'horaires (de train, de cinéma, d'entrée dans un parc ou un musée), de tarifs, de cartes touristiques ou encore des panneaux signalétiques. Le repérage est ainsi linguistique et culturel. Puis de petits textes descriptifs sont introduits.

L'entraînement à l'écriture est également progressif, avec dans un premier temps, des mots ou des phrases qui sont recopiés et associés à des images pour expliciter le sens. Puis, en fin de CM2, des courts messages, en référence à un modèle, peuvent être élaborés par les élèves.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET C

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

L’écrit peut être introduit progressivement au cours du cycle 2 ; il est présent sur les affichages, sur la couverture des albums lus avec les élèves, sur les documents montrés ou projetés. Le repérage de mots fixés à l’oral et devenus familiers aux élèves peut faire l’objet d’une réflexion sur le lien graphie-phonie, en privilégiant les régularités dans la prononciation. Au-delà de la reconnaissance de mots ou de collocations (association habituelle d’un mot à un autre au sein d’une phrase) déjà manipulés à l’oral ou rencontrés dans les histoires ou comptines, la compréhension de l’écrit et l’écriture de textes sont introduits au cycle 3 en s’appuyant sur les acquis du cycle 2 et dans tous les cas sur des apprentissages fixés à l’oral : retrouver ou remettre en ordre la trame d’une histoire connue, recopier des mots ou des collocations dans un but de mémorisation, compléter des énoncés, etc. Si l’activité de production écrite est progressive, elle ne se limite pas à des mots isolés, mais comprend également la compréhension, la reproduction et la production d’énoncés brefs, mais complets syntaxiquement.

Guide pour l’enseignement des langues vivantes. Oser les langues vivantes étrangères à l’école. Ministère de l’Education nationale et de la Jeunesse. Juillet 2019.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET D

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

UNIT 1

Back to School!

Mission

Make a scrapbook about you and present it to your friends!

STEP 1 What do you know?

Activity 1 Look and speak!

▶ Look at the photos and react with your friends!



Activity 2 Listen and understand!

Listen to our friends.



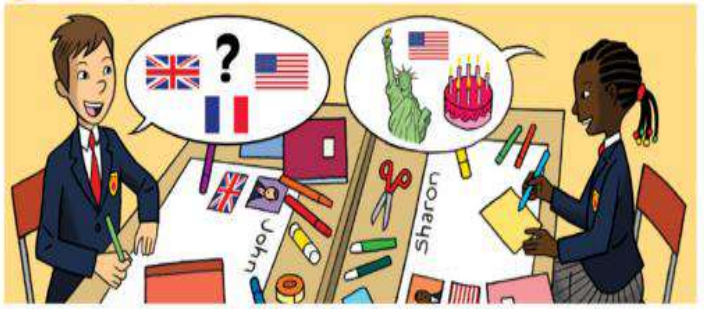
Guess John's nationality.



STEP 2 Time to train!

Activity 1 Speak!

1. Listen, repeat and learn.



2. Now listen, repeat and learn new words.

Word bank

Australian · Canadian · Scottish · South African · Indian

3. And now speak with your friends.



Activity 2 Read and guess!

1. Hello! I'm British. I'm married to Prince William. We've got two children: George and Charlotte. We live in London and maybe one day in Buckingham Palace. Who am I?

2. Hi! I'm from the USA. I love hip hop and being an actor in series or films. I played in the film *Men in Black III*. My son Jaden plays in films with me! Who am I?


Will Smith


Duchess Catherine


Robert Downey Jr.

Activity 3 Think, write and learn

	Je sais :		Je sais :
What is your name?	▶ demander...	Where are you from?	▶ demander...
My name is John.	▶ dire...	I am from London.	▶ dire...
What is your nationality?	▶ demander...	How old are you?	▶ demander...
I am British.	▶ dire...	I am 9.	▶ dire...

Nathan, *Crunchy* manuel CM 2017 P16 / 17

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ESPAGNOL

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET A

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

A la una compro tuna

A la una compro tuna,

a las dos como arroz,

a las tres visto a Inés,

a las cuatro voy al teatro,

a las cinco brinco y brinco,

a las seis regresaré,

a las siete cenaré,

y a las ocho ¡paz derrocho!



A la una compro tuna Canción popular infantil

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ESPAGNOL

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

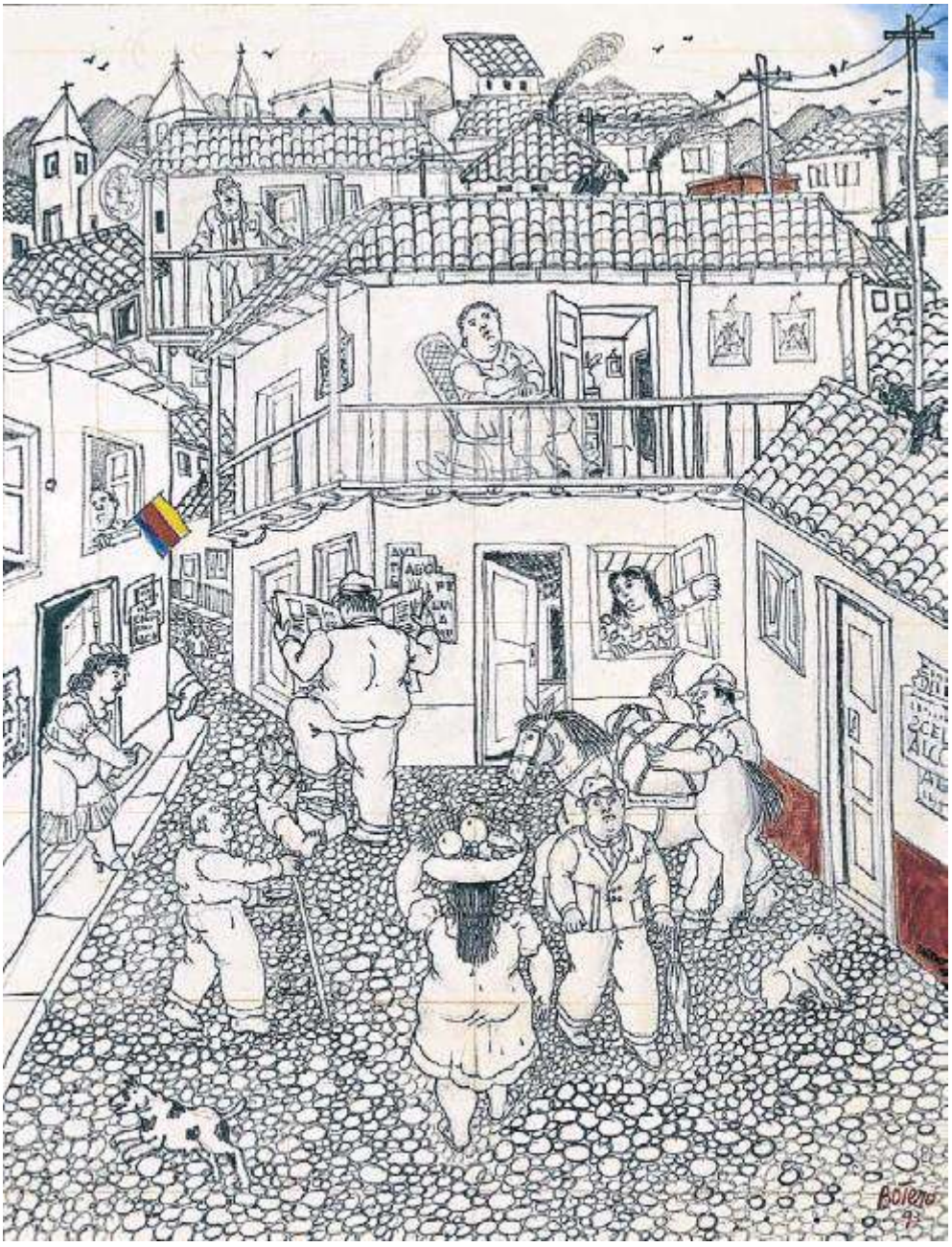
L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET B

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**



Fernando Botero (1993). La ciudad

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET A

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**
2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**
3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes).***

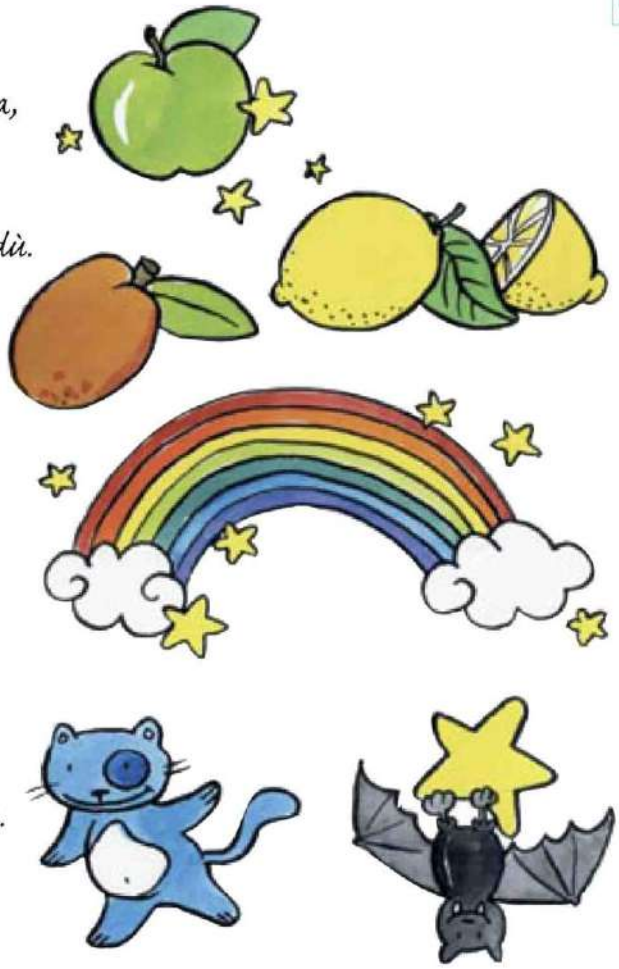
Ascolta la canzone, poi canta anche tu. **6** CD2 3

L'arcobaleno

Verde, verde è la mela magica,
giallo è il colore del limone.
L'albicocca invece è arancione,
rosso e viola sono i colori di Bidù.

L'arcobaleno, l'arcobaleno
è molto, molto colorato.
L'arcobaleno, l'arcobaleno
è una magia di Bidù.
Ambarabà cicci cucciù,
la magia di Bidù.

Verde, verde è la mela magica,
giallo è il colore del limone.
Blu e bianco è il gatto Barbablù,
e nero nero è il pipistrello di Bidù.



Apri il quaderno di lavoro a pag. 13 e colora gli oggetti della canzone.

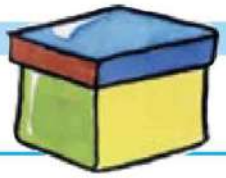
Bidù fa una magia e cambia il colore degli oggetti. Indica con il dito un oggetto e fa' al tuo compagno domande come nell'esempio. Il tuo compagno risponde, poi fa lui una domanda a te e tu rispondi. **7**

Di che colore è la mela?
La mela è gialla.



ALMA Edizioni

CD1 3 **8** Ascolta e fa' i movimenti. Poi leggi la filastrocca.



La scatola di Bidù

Ecco la scatola di Bidù,	tutti per terra è blu, blu, blu.
Ecco la scatola senza coperchio,	è viola, viola, facciamo un cerchio.
Ecco la scatola in alto in alto,	è rossa, rossa, facciamo un salto.
Ecco la scatola che va qua e là,	è verde, verde, venite qua.
Prendo la scatola, ma di nascosto,	correte tutti al vostro posto.

Apri il quaderno di lavoro a pag. 53 e colora la scatola di Bidù come indicato dalla filastrocca.

ALMA Edizioni

Ambarabà 2, pages 9 et 10, Alma Edizioni

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET B

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**
2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**
3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes).***

CD2 17 **2** Ascolta, poi canta la canzone.

La canzone dei numeri

Questa è la canzone dei numeri,
questa è la canzone dei numeri.

Uno, due, tre, dieci, venti, trenta
uno, due, tre, dieci, venti, trenta
questi sono i numeri per fare la polenta
questi sono i numeri per fare la polenta.
Quattro, cinque, sei, quaranta, cinquanta,
quattro, cinque, sei, cinquanta, sessanta
questi sono i numeri della nostra conta
questi sono i numeri della nostra conta.

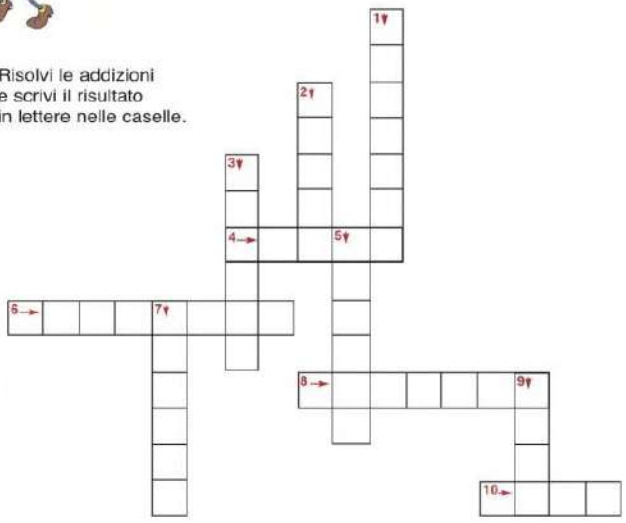
Sette, otto, nove, settanta, ottanta,
sette, otto, nove, ottanta, novanta
questi sono i numeri dell'uccellin che canta
questi sono i numeri dell'uccellin che canta
Dieci, cento, mille, diecimila, un milione
dieci, cento, mille, diecimila, un milione
questi sono quelli della nostra canzone
questi sono quelli della nostra canzone.

Questa è la canzone dei numeri,
questa è la canzone dei numeri.



CRUCIVERBA DELLE ADDIZIONI IN LETTERE

Risolvi le addizioni e scrivi il risultato in lettere nelle caselle.



ORIZZONTALE

4. sette + tre (7+3) =
6. dieci + cinque (10+5) =
8. due + due (2+2) =
10. sei + tre (6+3) =

VERTICALE

1. otto + cinque (8+5) =
2. quattro + tre (4+3) =
3. sei + cinque (6+5) =
5. tre + due (3+2) =
7. nove + tre (9+3) =
9. due + sei (2+6) =

Leggi e indica. 5

Alle sette Lea si sveglia.
Alle sette e cinque minuti Lea si alza.
Alle sette e dieci minuti Lea si lava.
Alle sette e un quarto Lea fa colazione.
Alle sette e mezzo Lea si lava i denti..
Alle sette e trentacinque Lea si veste.
Alle sette e tre quarti Lea esce di casa.
Alle otto meno cinque Lea arriva a scuola.
Alle otto comincia la lezione.



Ricopia nel tuo quaderno la parte scritta in rosso e disegna vicino l'orologio che trovi nel disegno.

ALMA Edizioni

Ambarabà 3, pages 8 et 9, Alma edizioni